

# APEDAF

Association des Parents d'Enfants  
Déficients Auditifs Francophones



## RAPPORT ANNUEL

2010

*La surdité, un monde inconnu mais débordant de richesses...  
Venez le découvrir avec nous!*



# STATUTS





Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*10098191\*

24-06-2010  
BRUXELLES

Greffé

N° d'entreprise : 0418.527.581

Dénomination

(en entier) : **Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs  
Francophones**

(en abrégé) : **APEDAF**

Forme juridique : ASBL

Siège : Rue Van Eyck, 11A, 1050 Bruxelles

Objet de l'acte : **Nomination d'administrateur**

Lors de l'assemblée générale du 06/05/2010, l'administratrice Anne-Charlotte Prévot, domiciliée à 1081 Bruxelles, Avenue du Panthéon, 23 est arrivée en fin de mandat d'administrateur. Le mandat de Madame Anne-Charlotte Prévot a été renouvelé pour une durée de 2 ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Anne-Charlotte Prévot, présidente
- Bernard Liétar, vice-président
- Gaétane Meilleur, trésorière
- Stéphanie Notebaert, secrétaire.

Anne-Charlotte Prévot,  
Présidente

# SOMMAIRE



## MOT D'INTRODUCTION

### RAPPORT D'ACTIVITES 2010

L'AIDE INTERPARENTALE ET FAMILIALE	
Accueil et soutien des parents	1
Parents-relais	2
Familles actives de l'APEDAF	4
Réunions de parents dans les régions	4
Activités familiales	5
Service piles	8
Base de données	9
Aides techniques	9
L'EDUCATION DE L'ENFANT SOURD	
Service d'aides pédagogiques	10
Prix de la Clinique de Beloeil	17
« Bébé, Bambin Sourds Bouquinent ... »	19
LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC ET DES AUTORITES COMPETENTES	
Outils de sensibilisation et d'information	30
Animations autour des outils pédagogiques	32
Sensibilisation des autorités compétentes	47
LA REALISATION D'OUTILS PEDAGOGIQUES ET DE SERVICES POUR UN GRAND PUBLIC	
Outils pédagogiques de l'année 2010	49
Services de l'année 2010	52
Outils pédagogiques pré-existants	54

## LES COLLABORATIONS

Collaborations	61
Collaborations dans le cadre de la réalisation d'outils pédagogiques	62
Collaborations pour la diffusion et la promotion	62

## LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Comité de gestion	63
Personnel APEDAF	63
Commission paritaire	67
Obligations administratives	67
Aménagement structural	67

### **ANNEXES : PRESSE**

Activités familiales	69
« Bébé, Bambin Sourds Bouquinent ... »	74
Opération Souris	82
Outils et services	88

### **COMPTES ET BILAN 2010**

Bilan	117
Compte de résultats	118

### **PROJETS 2011**

#### L'AIDE INTERPARENTALE ET FAMILIALE

Accueil et soutien des parents	126
Parents-relais	126
Activités familiales	127

L'EDUCATION DE L'ENFANT SOURD	
-------------------------------	--

Service d'aides pédagogiques	129
Prix de la Clinique de Beloeil	129
Service d'animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... »	130
Formation à l'art du conte	130
« Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » dans les écoles	130

LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC ET DES AUTORITES COMPETENTES	
---	--

Outils de sensibilisation et d'information	131
Sensibilisation du grand public	131
Sensibilisation des autorités compétentes	134

LA REALISATION D'OUTILS PEDAGOGIQUES ET DE SERVICES POUR UN GRAND PUBLIC	
--	--

Outils/services qui seront réalisés en 2011	136
---	-----

COLLABORATIONS AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS	
---	--

143

LES COMMUNICATIONS DE L'ASBL	
------------------------------	--

144

LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	
------------------------------------	--

Personnel APEDAF	144
------------------	-----

<b>BUDGET 2011</b>	<b>146</b>
--------------------	------------



# MOT D'INTRODUCTION



Chers lecteurs,

Voici venu le temps de présenter le bilan de nos activités aux membres de notre association pour l'année écoulée.

Ce rapport met en relief la dynamique essentielle de notre association qui se décline en trois principaux axes :

- la consolidation des liens avec les parents ;
- le développement d'outils pédagogiques de qualité permettant d'éveiller l'intérêt de tout un chacun au domaine de la surdité ;
- l'intégration d'enfants déficients auditifs dans l'enseignement ordinaire.

Nos activités récurrentes au cours desquelles nombre de parents se retrouvent (soupers, journées familiales, activités « Bébé Bambin Sourds Bouquinent,... ») sont toujours très enrichissantes.

L'équipe d'Education permanente a également fourni un travail considérable en vue de concrétiser la création d'outils pédagogiques sur la surdité : les DVD Bébé, Bambin Sourds Bouquinent, la bande dessinée « Les aventures de Bruno et Cyril en vacances », la brochure « Sourd dans la circulation...Et si c'était vous », la brochure « Portrait de famille : lien d'attachement et surdité », la brochure « Du bruit ? Trop de bruit ! », le livre « L'enfant sourd et la pédagogie ».

Enfin, le service d'aides pédagogiques permet à des élèves déficients auditifs de poursuivre leur intégration au sein de l'établissement scolaire de leur choix.

Je vous invite à parcourir ce rapport, illustré de graphiques et de coupures de presse, qui vous permettra d'avoir une présentation détaillée de toutes nos activités ainsi qu'une évaluation de leurs retombées.

Au nom du conseil d'administration, je remercie vivement toute l'équipe pour leur travail de qualité, leur dynamisme et leur enthousiasme. Je remercie également les pouvoirs publics qui nous témoignent depuis plus de trente-deux ans, de leur confiance, de leur soutien technique et financier essentiels au maintien et au développement des activités de l'association.

Bonne lecture !

Anne-charlotte Prévot  
Présidente APEDAF



# RAPPORT D'ACTIVITES 2010

# L'aide interparentale et familiale

## Accueil et soutien des parents

**« L'APEDAF a pour objet social de soutenir tout enfant sourd ou malentendant et sa famille dans les domaines de l'éducation, de la vie culturelle, sociale et professionnelle et ce, dans le respect de leurs possibilités et besoins. »**

L'accueil et le soutien des parents restent les préoccupations premières de l'association. Ils sont fondamentaux dans toutes les actions de l'APEDAF posées pour et par nos membres ainsi qu'auprès du grand public. Les familles prennent contact avec l'APEDAF par le biais du téléphone, du fax ou de l'e-mail ou se rendent directement au siège de l'association. Elles sont issues de régions et de milieux différents et ont un ou plusieurs enfants sourds ou malentendants. De ces rencontres naissent de belles collaborations. Il nous paraît important de poursuivre ces opportunités de rassemblement afin de faire évoluer les échanges et la réflexion concernant les besoins des parents d'enfants sourds et malentendants et ce, pour le développement de futurs projets.

De plus, une consultation des parents-membres est systématiquement effectuée lors des périodes d'évaluation et d'analyse des besoins précédant la réalisation des outils pédagogiques ou la mise sur pied de services. Dès lors, l'APEDAF propose aux nouveaux parents des informations répondant à leurs besoins.

En 2010, notre association a poursuivi son travail de rapprochement des familles en proposant des services très diversifiés. L'APEDAF permet dès lors un enrichissement des rencontres entre professionnels-parents-sourds. Ces parents que nous soutenons deviendront, nous l'espérons, des futurs piliers de notre association.

Même si une augmentation du nombre de nouveaux d'adhérents a été constatée cette année, seulement six nouveaux parents d'enfants sourds et malentendants se joignent à notre association.

Les parents qui apprennent la surdité de leur enfant contactent très peu ou pas l'association lors de l'annonce du diagnostic de la surdité. L'APEDAF pointe certaines causes pouvant expliquer cette distance face à une association de parents telle que l'APEDAF afin de cibler les actions les plus pertinentes à mettre en place pour toucher ces familles :

- le manque d'informations données aux différentes équipes des maternités concernant l'APEDAF ;
- les maternités référant les nouveaux parents dans les centres de référence qui leur proposent des services mais omettent de les informer de notre association ;
- les parents n'en ressentent pas le besoin.

Cette constatation est d'autant plus inquiétante lorsque nous savons que le dépistage néonatal de la surdité est pratiqué dans les maternités depuis novembre 2006. Des actions sont à prévoir afin d'augmenter la visibilité de l'APEDAF au sein des maternités.

Nous pouvons également constater une régression dans le nombre de parents qui nous contactent pour des demandes d'informations. La moyenne des demandes enregistrées cette année est d'environ une centaine.

Lors de leur appel, plusieurs s'étonnent de ne pas avoir eu connaissance de l'ASBL plus tôt. Ils ont reçu la visite à domicile de l'assistante sociale et/ou de l'assistante psychologue. Elles leur ont communiqué des renseignements sur l'association et le fonctionnement du service d'aide pédagogique y afférant ainsi que des informations pluralistes, objectives et rassurantes à propos de la surdité en dehors du champ médical et orthophonique, ainsi que sur le devenir de l'enfant, de l'élève déficient auditif. Ces renseignements ont également pour but de les aider à faire des choix d'éducation et de parcours en connaissance de cause.

Au fil du temps, des liens se tissent, toujours plus solides.

Nous notons une participation de plus en plus efficiente de nos membres dans la réalisation des projets de l'APEDAF. Ceux-ci s'engagent activement dans divers projets (sensibilisation à la surdité, commissions, mini-conférences, etc.) à la demande du service social de l'association.

En vertu de sa reconnaissance dans le cadre du décret du 17 juillet 2003 relatif à l'Education permanente, l'APEDAF a poursuivi le développement, tout au long de l'année 2010, des services et outils destinés aux familles d'enfants sourds et malentendants ainsi qu'à un large public. Les parents d'enfants sourds prennent part aux différents projets avec enthousiasme, ils participent activement à la démarche d'Education permanente.

## **Parents-relais**

L'équipe des parents-relais, créée en 1999, se tient à la disposition des familles afin d'apporter un soutien aux parents qui viennent d'apprendre la surdité de leur enfant ou qui contactent l'association afin d'y trouver une aide. Ils fournissent des informations détaillées sur les différents moyens de communication et les divers choix pédagogiques possibles. Ils sont répartis dans différentes régions de la Communauté française (Bruxelles, Luxembourg, Mouscron, Tournai...) afin de réduire l'éloignement géographique pouvant constituer un frein aux rencontres interparentales et permettre un soutien régulier durant la première année qui suit le diagnostic de la surdité. Ils agissent en étroite collaboration avec l'assistante sociale ou l'assistante psychologue tout en gardant leur spécificité de parents.

En 2010, six parents-relais ont poursuivi avec dynamisme leur mission d'accompagnement et ont partagé leur vécu et leurs expériences avec de « nouveaux » parents d'enfants sourds et malentendants.

En effet, nous constatons, depuis quelques années, un faible taux d'appels de nouveaux parents. L'APEDAF poursuit sa réflexion quant à la mise en œuvre d'autres actions dans le but de promouvoir ce service.

Si l'on considère que le taux de natalité est d'environ 50 000 naissances en Communauté française et qu'un enfant sur mille naît sourd chaque année, nous pouvons supposer qu'une cinquantaine de nouvelles familles devraient nous contacter via les parents-relais ou le siège social de l'APEDAF.

Des dépliants d'informations du service de parents-relais et de l'association ont été déposés dans les cabinets de consultation ONE ainsi que dans les salles d'attente des ORL. Nous les avons également fait parvenir aux maternités, aux associations d'Education permanente et du monde de la surdité. Force est de constater que cette démarche est insuffisante mais compte tenu de la surcharge de travail des équipes, elle n'a pas pu être développée. Dès que l'équipe sera stable, la directrice ainsi que l'assistante sociale prendront le temps de rencontrer les équipes des maternités afin que les services de l'APEDAF soient mieux reconnus.

Grâce à la disponibilité de ses Parents Relais, l'APEDAF privilégie ses membres en leur proposant un service de première ligne, humain et accessible.

## Parents-relais?

**APEDAF**  
Association des Parents d'Enfants  
Déficients Auditifs Francophones

*Nous sommes des parents d'enfant(s) sourd(s) qui avons déjà la prise de recul nécessaire afin de pouvoir partager nos expériences.*

*Si vous le désirez, nous sommes prêts à vous rencontrer, vous qui venez d'apprendre la surdité de votre enfant.*

*Nous sommes présents pour vous soutenir dans votre quotidien. Nous pouvons être à vos côtés lors des moments d'incertitude et de recherche. Nous pouvons aussi vous informer en ouvrant de nouvelles portes, sans vouloir mettre en avant nos propres choix.*

*Pour certaines questions plus particulières, nous pourrions jouer le lien avec l'équipe qui suit votre enfant et des personnes ressources.*

**APEDAF**

Rue Van Eyck, 11a (5ème étage)  
1050 Bruxelles  
Tel.: +32 (2) 644 66 77  
Fax: +32 (2) 640 20 44  
E-mail: info@apedaf.be  
Site internet: [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)

Services accessibles au public  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 16h30

## Parents-relais

## Contactez-nous !

**Partagez leur expérience de parent d'enfant sourd.**

ASBL d'Education permanente reconnue par la Communauté française  
Les dons supérieurs à 30 € peuvent être exonérés fiscalement  
Compte : 001-0635605-10

**Les objectifs ...**

**Qui sont-ils?**

**Comment les contacter?**

**Ecouter** les familles, les rencontrer et les encourager à entrer en contact avec d'autres familles.

**Soutenir** les parents, être à leur côté lorsqu'ils en ont besoin.

**Informier** les parents de la manière la plus large possible sur les choix qui s'offrent à eux, leurs droits, ...

**Orienter** les familles vers les services adéquats.

**Instaurer un lien** avec les familles de l'APEDAF.

### A Bruxelles

**Danielle Depessemier**

Tél : 02/736.06.20 ou 0479/64.04.23  
E-mail : [danielle.depessemier@chello.be](mailto:danielle.depessemier@chello.be)  
Quand : tous les jours

**Anne-Charlotte Prévot**

Tél : 02/410.10.47 ou 0476/34.76.34  
E-mail : [annecharlotte.prevot@skynet.be](mailto:annecharlotte.prevot@skynet.be)  
Quand : tous les jours (de préférence en soirée)

### Au Luxembourg

**Didrik van Zuylen**

Tél : 063/23.32.35  
E-mail : [van\\_lux@hotmail.com](mailto:van_lux@hotmail.com)  
Quand : en semaine, le soir après 20h

**Fabienne van Zuylen**

Tél : 063/23.32.35  
E-mail : [van\\_lux@hotmail.com](mailto:van_lux@hotmail.com)  
Quand : en journée

### A Tournai / Mouscron

**Stéphanie Baert**

Tél : 056/48.09.96 ou 0475/60.17.56  
E-mail : [stephanie.baert@skynet.be](mailto:stephanie.baert@skynet.be)  
Quand : après 20h30 et le samedi après-midi

**Odile Cantreul**

Tél : 056/84.30.47 ou 0472/62.58.09  
E-mail : [odile-robert@tvcablenet.be](mailto:odile-robert@tvcablenet.be)  
Quand : tous les jours après 18h sauf le dimanche

### Ils sont soutenus par l'APEDAF...

Les parents-relais sont en permanence soutenus dans leur rôle par le service social de l'APEDAF.

Les parents-relais peuvent y trouver soutien, écoute et conseils pour pouvoir aider au mieux les parents qu'ils rencontrent.

L'APEDAF accompagne également les parents-relais en leur offrant régulièrement des formations spécifiques.

Cette étroite collaboration entre le service social et l'équipe de parents-relais permet d'apporter aux nouveaux parents une aide optimale lorsqu'ils en ressentent le besoin.

La formation des parents-relais a pour objectif d'outiller les participants face à la détresse des parents apprenant le diagnostic de surdit  de leur enfant. La volont  de l'APEDAF est de leur fournir un soutien qui soit le plus proche possible de leurs attentes et de leurs besoins.

R guli re, elle alterne th orie et pratique et  uvre pour accompagner ad quatement chaque parent-relais dans cette d marche d'aide. Elle permet  galement aux diff rents participants de se rencontrer et d' changer.

Une formation a eu lieu le 27 novembre 2010 sur le th me de la « Gestion des  motions ». Elle s'est d roul e au si ge social de l'APEDAF   Bruxelles. L'objectif de cette journ e  tait de reconnaître et appr hender les  motions que nous ressentons lors d'une premi re rencontre avec un parent venant d'apprendre la surdit  de son enfant.

De plus, lorsqu'un parent-relais est confront    une situation d'un parent qui fut similaire   la sienne... il est n cessaire de pouvoir reconnaître cette  motion et pouvoir prendre un certain recul afin d' tre en mesure de poursuivre la rencontre, la relation aidante. Et fixer nos limites...

### **Familles actives de l'APEDAF**

L'APEDAF a aussi une antenne dans la r gion du Luxembourg o  six familles sont activement pr sentes. Elles organisent r guli rement des activit s. Des rencontres ont eu lieu en 2010.

  Mouscron, d'autres familles dynamiques continuent leur investissement dans l'organisation de diverses activit s familiales.

### **R unions de parents dans les r gions**

En 2010, diff rentes r unions de parents ont eu lieu dans les r gions. Elles se sont d roul es sous forme de tour de table autour d'un th me. Elles ont pour objectif de relativiser, par la rencontre, les situations individuelles des familles, de rendre compte du travail dans les  coles et de son  valuation mensuelle, d'enregistrer les demandes des familles, d' tudier des offres de r ponses   leurs questions et de partager les exp riences des uns et des autres.

Les parents qui en ressentent le besoin assistent   ces r unions. Ces derniers s'investissent dans les diff rentes actions de l'association.

## Activités familiales

Afin d'encourager les familles à se rencontrer de manière informelle, des activités ludiques ou festives ont été organisées en 2010.

« Promenades signées, promenades contées ! » (Musée Magritte)

---



Le dimanche 21 mars 2010, une activité familiale au Musée Magritte fut organisée. Un musée entièrement consacré à l'œuvre de Magritte a vu le jour dans l'Hôtel Althenloh appartenant aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. L'occasion pour l'APEDAF de se retrouver autour d'une œuvre pour le plus grand plaisir des familles présentes. Des contes furent racontés simultanément en langue des signes et en français par deux guides-conteurs, sourd et entendant. L'expérience fut des plus captivantes.

Souper Hochepot

---

Le samedi 27 février 2010, l'antenne de Mouscron a organisé, pour la huitième année consécutive, son traditionnel souper Hochepot à la Salle Wembley du Royal Excelsior. L'événement a rencontré à nouveau un vif succès. Près de trois cent personnes ont apporté leur soutien. Une sono et un spectacle de magie, entre autres, ont contribué au succès de cette activité festive.

Activité d'animation pour Pâques

---

Samedi 27 mars 2010, les aides pédagogiques de la région de Tournai-Mouscron ont concocté une animation pour la fête de Pâques. Un grand jeu en doublons ayant été préparé, dès lors, les enfants ont dû calculer, exercer quelques épreuves et relever des défis...de quoi constituer un petit magot d'euros fictifs pour passer en rang d'oignons au petit magasin d'œufs de Pâques installé pour l'occasion dans le petit bureau rouge. Encore une journée bien remplie.

Journée des familles de l'antenne de Mouscron

---



Une excursion à Plopsaland (De Panne) a été organisée le 1<sup>er</sup> mai 2010 pour les dix ans du parc.

Les petits étaient enchantés, ils ont vu Plop, Mega-Mindy, tous les amis de Plop ainsi que quarante attractions spectaculaires.

Les plus grands ont trouvé leur plaisir avec le grand huit, le

supersplash, etc. Tout le monde s'est donc amusé et comme d'habitude, nous avons passé une super journée en famille. C'est agréable de se retrouver en dehors du cadre scolaire. A l'année prochaine !

### Journée des familles à Tournai

---



Le dimanche 4 juillet 2010, l'APEDAF a convié, pour la deuxième année consécutive, ses familles-membres à partager une journée festive en compagnie de leurs amis à Tournai.

Cette journée fut particulièrement conviviale avec, au programme : promenade quizz dans le centre historique de Tournai et barbecue. Ce fut une belle occasion pour rencontrer d'autres familles.

Diverses animations pour les enfants étaient également prévues : pêche au canard, jeu de massacre, grimage,... Sur place, dotée de nombreux lots, une tombola de proximité a fait frémir les enfants de bonheur.

Quel plaisir de retrouver les anciens et nouveaux parents membres de l'APEDAF sous ce beau soleil de juillet.



### Semaine d'animation pour les petits et la fratrie

---



La dernière semaine d'août, traditionnellement réservée à une semaine d'animation pour les enfants, a vu se dérouler deux stages distincts. Le premier, à Tournai, était intitulé « Un dîner presque parfait ! Appel aux marmitons » et le second s'est déroulé à Arlon.

Au programme culinaire tournaisien : craquelin, pizza, fondant au chocolat, invasion de la cuisine, recettes et temps de cuisson ! Au jeu de piste sur la route des épices, on a bluffé les parents réunis le dernier jour autour d'une table. Résolument parfait !

Tout est prétexte à apprendre en s'amusant : belle occasion d'augmenter son bagage linguistique et ses connaissances. Comme auparavant, cette semaine s'inscrivait dans la globalité de l'offre pédagogique du service : accompagnement scolaire, école de devoirs, animations hebdomadaires, cours de mathématiques, de français et devant le plan de travail.



A Arlon, deux aides pédagogiques de la province du Luxembourg ont animé un stage d'une durée de 5 jours. Six enfants de la région ont eu le plaisir de participer à cette activité. La plupart des enfants ne s'étaient jamais

rencontrés et au départ ils étaient un peu timides mais très vite des liens forts se sont tissés.

Au programme de la semaine, jeux, bricolage, cuisine et initiation aux divers moyens de communication comme la langue des signes et le LPC. A travers des jeux de mimes, des défis et devinettes, les enfants ont fièrement exhibé toute leur dextérité. Pour la partie gourmande, ils ont également mis la main à la pâte. Au menu, gâteau au chocolat, petits beurrés, pudding aux deux parfums, glace aux fruits et à la vanille et réalisation de toasts aux champignons fraîchement cueillis dans la région. L'accent a également été mis sur les activités pédagogiques : révision des mathématiques, lecture, tout cela dans une ambiance ludique.

### Spectacle équestre

---



Les samedi 2 et dimanche 3 octobre 2010 s'est tenu un spectacle équestre à la Ferme équestre de Louvain-la-Neuve. Ce spectacle, organisé par la compagnie Tempo d'Eole (représentée par Hélène Liétar) et par Mario Marini, a une fois de plus séduit petits et grands. La mise en scène ainsi que le travail des artistes étaient merveilleusement professionnels.

Place au spectacle : un commandant de bord nous a souhaité la bienvenue et c'était parti pour deux heures de féerie. De très jeunes voltigeuses chinoises s'envolaient pour atterrir sur le dos de poneys, on a vu des numéros exceptionnels de voltige et de dressage, une cowgirl qui jouait avec son minuscule poney...sans compter les danseuses orientales qui nous ont envoûtés. Les numéros se sont succédés laissant les personnes présentes émerveillées par tant de talents.

Cet événement a été conçu par Tempo d'Eole au profit de l'APEDAF.

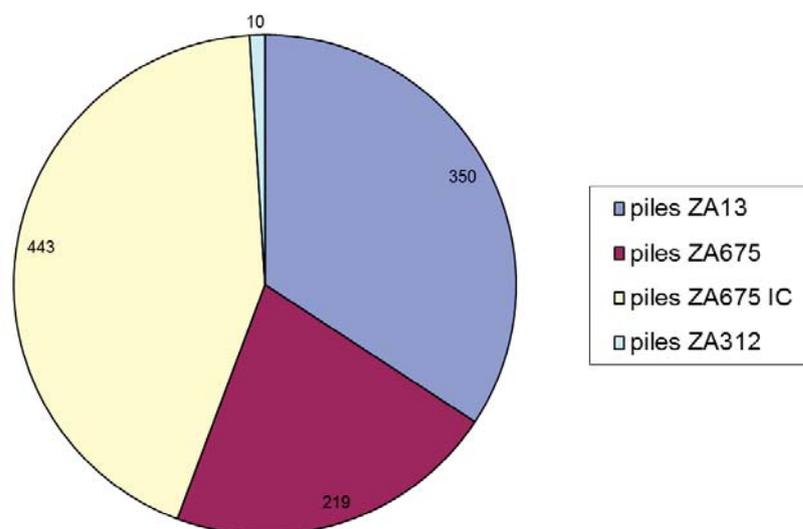
## Service piles

L'APEDAF met à la disposition de ses membres un service de commande de piles pour appareils auditifs et implants cochléaires.

En 2010, 128 usagers se sont procuré des piles, 1022 plaquettes ont été vendues.

En 2009, 131 personnes avaient fait appel à ce service et 1091 plaquettes avaient été vendues.

**Nombre de plaquettes de 6 piles vendues en 2010**



Les piles leur ont été envoyées par courrier postal. Depuis cette année, une note de frais est systématiquement jointe à l'envoi des piles. La numérotation de ces notes de frais facilite le travail de la comptabilité.

Les différents contacts électroniques et téléphoniques liés à ce service permettent d'entretenir des relations avec les parents. En effet, ces derniers sont souvent heureux de pouvoir échanger avec l'équipe de l'APEDAF en lui faisant part de l'évolution de leur enfant, de ses progrès, faiblesses ou de toute question relative à la surdité.

Notons que l'association est continuellement à la recherche du meilleur rapport qualité/prix des piles pour ses membres.

Les prix de vente des piles en 2010 étaient de :



- Zinc Air 13 (oranges) : 3,50 €/6
- Zinc Air 675 (bleues) : 3,50 €/6
- Zinc Air 675 (spécial implant cochléaire) : 4,50 €/6

Spécifions que l'APEDAF ne fait pas de bénéfice dans la vente des piles, elle assure ce service pour ses membres uniquement.

Elles peuvent être commandées via le site de l'association à [piles@apedaf.be](mailto:piles@apedaf.be).

## **Base de données**

La secrétaire, grâce aux informations communiquées par l'équipe, travaille à l'amélioration de la base de données du programme ACCESS. Cette dernière se veut exhaustive afin de nous permettre d'informer les parents et les professionnels de la surdité dans les meilleurs délais et de diffuser les informations de manière optimale. Il s'agit aussi de l'outil de base pour la diffusion de notre revue « La Parentière ».

En cette année 2010, la mise à jour est assurée de manière quasi hebdomadaire et seul le secrétariat est chargé d'en faire les modifications. La centralisation des données modifiées permet de rendre cet outil de plus en plus performant et d'éviter des erreurs d'encodage. Nous pouvons affirmer que notre base de données est en perpétuelle évolution, qu'elle répond de mieux en mieux à nos demandes et qu'elle permet ainsi de cibler précisément le public concerné par les informations diffusées par notre association.

## **Aides techniques**

L'assistante sociale se renseigne régulièrement sur les nouvelles aides techniques disponibles ainsi que sur les remboursements y afférents. Les informations relatives aux nouvelles aides techniques sont présentées dans le bulletin de liaison « La Parentière ».

En cas de demande très spécifique, des recherches sont effectuées sur Internet. Les parents sont informés dans les plus brefs délais des modalités d'acquisition ainsi que du coût d'une aide technique particulière (disponible par exemple exclusivement à l'étranger).

# L'éducation de l'enfant sourd

## Service d'aides pédagogiques

### Présentation du projet

---

En 1985, un service d'aides pédagogiques a été mis sur pied par les parents de l'ASBL.

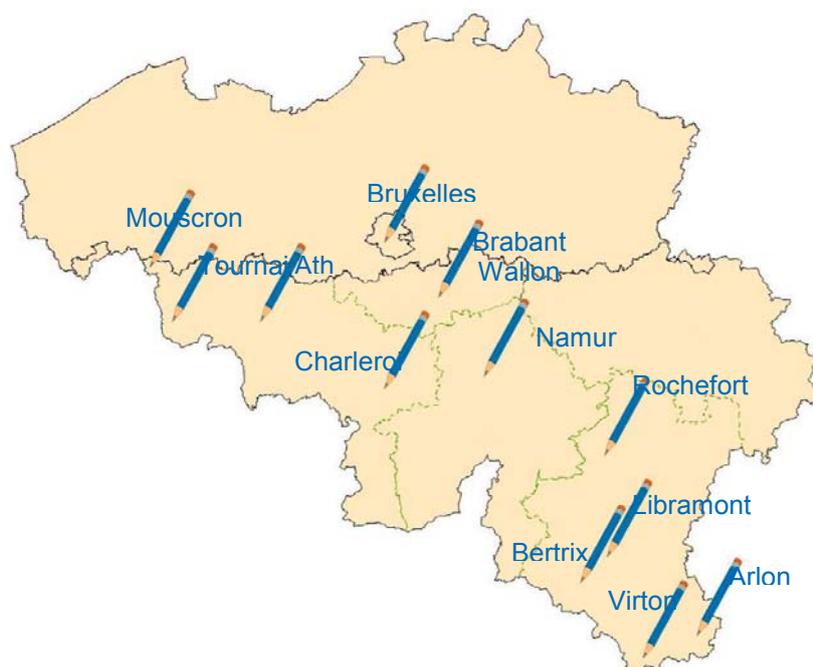
Le projet consiste à accompagner des élèves sourds ou malentendants dans l'établissement d'enseignement ordinaire choisi par les parents et qui accepte la présence d'un autre adulte (aide pédagogique) au sein de la classe.

Ce service s'est ainsi développé dans des régions géographiquement dépourvues de toute structure scolaire relative à la surdité (Mouscron, Tournai, Ath, Charleroi, Namur, Brabant Wallon, Rochefort, Bertrix, Libramont, Arlon, Virton).

Depuis 2004, l'asbl propose un accompagnement pédagogique dans la région de Bruxelles.

Actuellement, le service d'aides pédagogiques de l'APEDAF occupe l'équivalent de 11 temps plein sous contrats APE de la Région Wallonne et l'équivalent de 4,5 temps plein sous contrats ACS de la Région de Bruxelles-Capitale. Ces 15,5 équivalents temps plein sont répartis entre 24 employés dans différentes régions de Wallonie et à Bruxelles.

Tout comme les enseignants, éducateurs ou logopèdes, ces aides pédagogiques accompagnent toute l'année plus de **cinquante élèves et étudiants sourds et malentendants**. Ils sont encadrés par deux coordinateurs, également médiateurs entre les familles, les travailleurs, l'employeur, les écoles et les autres intervenants de l'intégration de l'élève sourd en enseignement ordinaire (logopèdes, psychomotriciens, psychologues...).



Répartition géographique des enfants sourds aidés

L'aide est apportée à tous les niveaux scolaires, de la maternelle à l'enseignement supérieur ainsi qu'en enseignement de promotion sociale et ce, tous réseaux d'enseignement confondus.

Elle peut prendre différentes formes en fonction des besoins de l'enfant (interprétation des cours en langue des signes ; codage en LPC/AKA, français signé; remédiation extrascolaire à l'école ou à l'école des devoirs, prise de notes...).

Le nombre d'heures d'accompagnement varie en fonction de divers facteurs : niveau d'enseignement, vecteur de communication choisi, autonomie relative ou non de l'étudiant, ciblage des matières en fonction des aptitudes et faiblesses de l'élève, vigilance des enseignants et des autres élèves, disponibilité des aides pédagogiques en tenant compte de l'éloignement géographique, etc.

La plupart du temps, les aides pédagogiques travaillent en classe. Elles permettent à l'enfant sourd la réception des informations et donc, un accès naturel à la compréhension et à l'expression. Il a donc le loisir de se réapproprier sa scolarité et de prendre son travail en charge.

Dans tous les cas, une évaluation continue des différentes intégrations et de leur évolution est assurée durant toute l'année scolaire (cf. réunions des aides pédagogiques et réunions de bilans pluridisciplinaires).

Des réunions pluridisciplinaires ont lieu chaque trimestre pour évaluer le travail et l'intégration de l'enfant et enfin définir les objectifs à poursuivre.

Dans certains cas, il convient de coordonner l'orientation et la poursuite, ou non, des projets.

A l'issue de l'année scolaire 2009 – 2010, la plupart des élèves ont été admis sans restriction dans l'année supérieure. Trois élèves ont été réorientés vers des structures d'enseignement spécialisé, types 7 et 8. Pour des raisons de confort pédagogique, deux élèves ont par ailleurs été orientés vers l'enseignement technique ou professionnel. Le premier trimestre de l'année scolaire 2010 – 2011 valide la pertinence de ces décisions, du moins pour les filières techniques et professionnelles.

En effet, notons qu'une orientation vers le type 8 pose un problème majeur au niveau de la communication entre l'élève orienté et ses enseignants. En effet, sans aide pédagogique, sans interprète, les élèves, déjà « faibles » sont dans ce contexte scolaire-là, encore affaiblis par les difficultés de communication. La description du projet d'intégration de l'APEDAF ne prévoit pas, en effet, un accompagnement des élèves dans l'enseignement spécialisé.

Projet d'intégration collective : Amorcé en septembre 2005, le projet d'intégration collective à l'École fondamentale des Ursulines de Tournai suit son cours. Un troisième élève a entamé sa première maternelle. Un quatrième compère les y rejoindra en février 2011.

Les objectifs de ce projet sont multiples : il s'agit d'établir des réseaux d'identification entre élèves sourds du même âge au sein d'une même classe et d'une même école ; de conférer un caractère social à l'intervention de l'aide pédagogique en classe : une même personne pour plusieurs enfants en même temps ; et d'orienter la mission de l'aide pédagogique davantage vers une mission de pédagogue, qui fournit un travail spécifique pour les sourds de la classe, en concertation avec la titulaire.

La concertation entre l'institutrice et les trois aides pédagogiques est non seulement réelle mais tout à fait efficace. Sur le plan strictement pédagogique, la maîtrise des compétences est observée par la titulaire et par les aides pédagogiques. Les élèves

sourds répondent aux consignes de manière autonome et parviennent à justifier ce qu'ils font.

Si la langue des signes est usuelle entre les enfants et les aides pédagogiques, nous sommes cependant confrontés aux difficultés que suscitent les exigences bilingues : face à la lecture et la composition du français, les efforts à fournir sont réels et exigent d'installer dans l'esprit des enfants des stratégies de solutions autonomes (apprendre à se servir des ouvrages de références).

Autres collaborations : sur le plan professionnel, la réputation du travail du service d'aides pédagogiques de l'APEDAF suscite des collaborations avec différents centres d'aide précoce et de rééducation fonctionnelle de la parole et de l'audition. Pour développer les projets d'intégration scolaire, le personnel de l'APEDAF rencontre régulièrement les logopèdes, les psychologues et les coordinateurs du Centre Comprendre et Parler (Bruxelles), les services d'aide précoce Triangle Wallonie et Triangle Bruxelles, le CMAP (Forest), l'Etoile Polaire (Berchem Ste Agathe), le SAI de Ghlin et de Ethe (Virton).  
Actuellement, deux projets d'intégration ont également lieu avec l'IRSA.

### Soutien pédagogique personnalisé

---

Des séances de soutien pédagogique sont assurées par les aides pédagogiques, à Tournai, chaque semaine. Les objectifs de celles-ci sont d'assurer le suivi du travail journalier (devoirs et leçons) des élèves qui en manifestent ou en éprouvent le besoin, d'apporter des réexplications concernant les matières non-comprises, d'assurer une remédiation pédagogique individuelle et de susciter une socialisation et des rencontres entre élèves sourds, généralement suivis isolément dans les établissements scolaires.

Les moyens utilisés sont divers : remédiation extrascolaire en langue des signes ou en français codé, LPC ou AKA, aide aux devoirs, vérification des leçons, compléments d'exercices, hyperfixation, drills, cours particuliers,...

Différents facteurs justifient le travail scolaire complémentaire : niveaux d'études, environnement socioculturel des enfants, aptitudes, capacités et autonomie relative des élèves face à leur travail journalier. Outre l'encadrement à l'école, une vérification en parallèle et un suivi régulier sont souvent utiles, le plus souvent pertinents. Notons par ailleurs qu'en cas de difficultés, parfois importantes chez l'enfant sourd, ils préservent aussi la qualité des relations intra familiales (pas de confusion entre mère et institutrice).

Les pauvres aptitudes en français de certains élèves les incitent à profiter au maximum de l'école des devoirs mais les lacunes sont parfois si importantes qu'il est difficile de rentabiliser correctement les séances de travail.

### Formations des aides pédagogiques Wallonie/Bruxelles

---

La formation aux différents moyens de communication a pour objectif de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant et lui permettre ainsi d'avoir une information la plus complète possible.

Toutes régions confondues, les aides pédagogiques ont suivi une formation à la grammaire visuelle du français donnée par Monsieur Cerise (Bruxelles).

Une aide pédagogique a suivi un week-end de formation en langue des signes à Ghlin, les 20 et 21 novembre 2010 et une autre a participé à un stage LPC.

En septembre 2010, deux aides pédagogiques ont suivi une formation en dyscalculie à Namur.

Une aide pédagogique achève actuellement son UF 12 en langue des signes à Charleroi.

Accessible à toute personne intéressée par une amélioration de la maîtrise de la langue des signes, un labo de langue des signes a lieu tous les vendredis après-midi à Tournai.

Les aides pédagogiques sont également systématiquement informées de l'organisation des colloques, conférences et formations consacrés de près ou de loin à la surdité ou à la pédagogie. Selon les cas, les aides pédagogiques y sont invités ou tenus d'y assister.

#### « Clic clac, l'histoire est dans la boîte »

---

Trois animations ont été réalisées en 2010 dans les locaux de Tournai. Les objectifs de ces animations sont multiples : interagir simultanément en langue des signes et en français à l'attention des enfants sourds et de leur fratrie ; familiariser les enfants au livre, au récit, à la langue du récit et à la narration ; éveiller l'imaginaire et les sens des enfants aux contenus des récits ; démystifier précocement les difficultés de lecture chez les sourds en accentuant la dimension « plaisir » de lire et de tourner les pages et enfin, prolonger le livre, l'histoire, le conte par l'expression créative (bricolage, dessins...). Dans les faits, ces séances visent à banaliser une situation bilingue et biculturelle.

Les différents aspects des animations, c'est-à-dire le choix des livres, les répétitions, la préparation des jeux et des bricolages, sont confiés aux aides pédagogiques. Ils sélectionnent un thème global par matinée d'animation, comme par exemple : le carnaval, la fête de Pâques, la fête des mères, la fête des pères ; ensuite, ils vont acheter le matériel nécessaire à la réalisation de l'activité : les livres, les marionnettes...

Concrètement, un conteur signe et un conteur parle au sein de l'espace contes, qui comprend un coffre aux histoires, un tunnel, des coussins, etc.

Pour conclure l'activité, le thème est exploité au travers d'une activité bricolage à finalité collective (le goûter) ou individuelle (le cadeau pour la fête des mères et des pères).

L'offre « animation pour les enfants sourds et malentendants » de la région de Tournai est relativement importante. Aussi, l'animation « Clic clac, l'histoire est dans la boîte » est davantage proposée comme une activité de loisir. Différents bricolages, jeux de société, recettes de cuisine...ont relégué la lecture et les histoires à des moments de transition et de rappel au calme. L'objectif « socialisation sourde » domine.

La diversité des âges, l'arrivée de plusieurs enfants d'âge maternel, ont suscité la distinction de groupes. Les enfants de deuxième partie du cycle primaire assistent aux activités d'Espace Sourd pendant que les plus jeunes assistent aux nôtres. Les réunions de parents sont programmées pendant ces temps d'animation.

- Animation bilingue pour les enfants de maternelle et primaire

Une animation bilingue a été proposée tout au long de l'année 2010 aux enfants de maternelle et primaire dans les locaux de l'APEDAF à Tournai (à raison de deux heures chaque mercredi).

Les objectifs à l'origine du projet : réunir régulièrement plusieurs enfants de catégories d'âge comparables, susciter une socialisation entre sourds, et entre sourds et entendants, dynamiser un réseau de relations entre enfants sourds et enfants entendants, entre frères et sœurs ou entre enfants de parents sourds. Ces objectifs sont atteints.

Comme les enfants avancent dans leur scolarité, la nature des activités est guidée par le travail journalier. Pour les enfants de deuxième partie du cycle primaire, ces activités relèvent dès lors d'une étude dirigée collective. Face au travail scolaire, l'émulation est horizontale et verticale, très positive et nettement appréciée par les enfants en termes de socialisation.

Dans l'esprit à l'origine de ces animations, un nouveau groupe d'enfants en début de maternelle devrait assurer sous peu une deuxième relance.

- Cours de français seconde langue pour les élèves de primaire

Pour les élèves de primaire engagés dans des projets d'intégration bilingue, des cours de renforcement de français envisagés, comme un cours de français langue cible, sont organisés à Tournai.

Les objectifs de ces cours sont de renforcer les compétences de ces élèves en français,

fixer les stratégies d'apprentissage de la lecture et de l'écriture de l'école, comparer les procédés morphosyntaxiques des deux langues pour faire apparaître leurs différences, contribuer aux générativités linguistiques des énoncés dans l'une et l'autre langue, œuvrer à la compréhension des deux langues...

Ces cours s'insèrent en outre dans une perspective de groupalité de l'accueil de l'élève sourd. Dans la pratique, la langue des signes qu'ils utilisent couramment entre eux est par conséquent la langue souche des apprentissages mais l'étude comparative des deux langues indique clairement les perspectives bilingues.

Déjà évoquées plus haut, les difficultés que ces perspectives rencontrent avec l'évolution de la scolarité suscitent une adéquation du programme de ces cours au programme des cours de l'école.

Ici aussi, on observe que les élèves sont tout à fait à niveau dans la maîtrise des compétences évaluées en langue des signes. Mais que face à la lecture et à la composition du français, un surplus de travail et des efforts suivis sont nécessaires.

Il est regrettable que tous les élèves de primaire ne participent pas à cette activité.

## Réunions des aides pédagogiques

---

Pour garantir la qualité et les visées psychopédagogiques du travail, des réunions d'évaluation et de contrôle interne sont organisées. Les aides pédagogiques y

rendent compte de leur travail avec les différents élèves. Chaque compte-rendu est soumis à une analyse et à une appréciation collective et est ensuite archivé au dossier individuel de l'élève. Selon les cas, certains documents, parties de document ou de rapport peuvent être transmis aux différents intervenants pluridisciplinaires (psychologue, logopède...).

Les aides pédagogiques ont participé à neuf réunions à Tournai, quatre réunions en Wallonie et cinq à Bruxelles pendant l'année 2010.

Celles-ci sont indispensables afin de permettre une évaluation régulière de l'évolution scolaire des élèves intégrés dans les différentes écoles. Elles ont également pour objectifs, par le débat, de permettre l'échange, le transfert d'expérience, une évaluation collective et objective de l'évolution scolaire des élèves. Elles permettent de contrôler et de garantir la qualité, la continuité, le développement et le suivi du travail en cultivant un lien socioprofessionnel ainsi qu'un esprit d'équipe et une ambiance de travail positifs. Elles permettent également d'échanger et de diffuser les informations émanant de l'association ou des autres organismes qui se consacrent à la surdité.

L'intérêt de ces réunions est déterminant: beaucoup de difficultés y sont pointées et analysées. Une solution peut alors être étudiée collectivement. Les rencontres régulières sont en outre indispensables parce que chaque élève bénéficie de plusieurs aides. Les différents intervenants peuvent ainsi se concerter.

Au cours de ces tours de table, des réflexions pédagogiques ont souvent lieu, sur les méthodes adoptées successivement, sur les objectifs prioritaires à dégager,... Des méthodes d'analyse entrevues sous l'angle d'un travail bilingue permettent encore d'ouvrir des pistes de travail à suivre face à certains apprentissages.

Il en ressort qu'un encadrement précoce est hautement souhaitable pour pallier le déficit linguistique inhérent à la surdité, donc anticiper sur des lacunes prévisibles. Sur le plan théorique, la confusion entre la rééducation de l'ouïe et de la parole, et l'éducation, la scolarité d'un enfant, fût-il sourd, persiste, sinon regagne du terrain. Ainsi, des demandes d'aide tardive dans la scolarité déjà engagée d'un enfant, renouvellent des situations épineuses déjà dénoncées et analysées, entre autres dans la littérature.

L'expérience et l'expertise du service d'aide devraient davantage inspirer à l'APEDAF une action plus volontaire auprès des jeunes parents qui pensent s'en sortir seuls dans les premiers temps de la scolarité de leur enfant.

On est en droit de s'interroger sur la confusion entre orthophonie et pédagogie. Après un mouvement de revendication et d'émancipation dans les vingt dernières années du vingtième siècle, le dépistage précoce en milieu périnatal, avec une première implantation avant un an, une deuxième avant deux, des réglages et une démutisation spécialisée très précoces, on peut craindre que l'entrée en maternelle ne soit à nouveau proposée comme la suite thérapeutique de la logopédie et de l'oralisation. Les questions soulevées par une communication de qualité précoce, questions auxquelles répondent les facilités d'accès qu'implique la langue des signes, paraissent dans la pratique reléguées à l'arrière-plan. Même si le recours à la langue des signes est encouragé théoriquement, il semble pratiquement, d'abord, rendu moins urgent par l'intérêt précoce de l'enfant pour la voix, l'opérationnalité perceptibles des échanges facilités par les implants,...et des circonstances encore plus triviales: la désorganisation des formations en langue de signes en enseignement de promotion sociale.

Dans la littérature sur ce sujet, certains auteurs sont alarmants quant à l'évolution de cette « nouvelle génération » d'enfants sourds, dépistés à un ou deux jours de vie, implantés des deux oreilles avant deux ans, intégrés en milieu ordinaire, au mieux avec une aide adéquate, au pis, seul...

Au cours du temps, les observations des aides pédagogiques relativisent plusieurs situations :

- Si pour certains enfants, l'implant cochléaire est significativement efficace au niveau des gains prothétiques (bonne compréhension de l'oral à l'audition sans aide) et de l'articulation (élocution intelligible et correcte des énoncés), il n'atteint pas ces objectifs pour d'autres (difficultés de compréhension de l'oral à l'audition soutenue par la lecture labiale et pauvreté des énoncés oraux).

A partir de ces observations, on peut constater que les vertus pédagogiques supposées de l'implant restent aléatoires :

- Certains élèves implantés manifestent des comportements analogues à ceux des élèves entendants.
- Certains élèves implantés donnent l'illusion d'une bonne audition mais éprouvent des difficultés de compréhension et de composition plus ou moins importantes : l'aide, dans ce cas, est recommandée, mais rendue difficilement efficace par les lacunes à récupérer et toutes les altérations imputables à la maigre qualité du code de communication (le français, même codé, n'est pas parfaitement compris).
- Certains élèves ne tirant manifestement aucun bénéfice de leur implant se sont engagés dans des projets bilingues : langue des signes (compréhension et expression), français écrit (lecture et écriture)

#### Réunions d'évaluation, de bilans pluridisciplinaires et de coordination des projets d'intégration scolaire

---

Les réunions de bilans pluridisciplinaires ont lieu soit dans les établissements scolaires des élèves aidés, soit au Centre l'Ouïe et la Parole à Tournai, soit dans les différents centres qui suivent les enfants (Centre Comprendre et Parler, Etoile Polaire, Triangle).

Pour la plupart, principalement aux niveaux maternel et primaire, ces réunions d'évaluation pluridisciplinaire ont lieu chaque trimestre (ou une fois par an pour les projets qui tiennent bien la route et ce, principalement en secondaire). Elles permettent de réunir les différents intervenants autour de la scolarité de l'élève sourd : famille, enseignants, PMS, interprètes, aides pédagogiques, personnel des centres de réadaptation fonctionnelle de la parole...

En 2010, une soixantaine de réunions de bilan pluridisciplinaire ont eu lieu à Bruxelles et en Wallonie.

Celles-ci permettent d'évaluer l'évolution de l'enfant sur les divers aspects de sa surdité (évolution du travail scolaire, du comportement global, de la remédiation fonctionnelle) mais également de relativiser les significations - et leurs implications éventuelles - des appréciations des différents intervenants. Elles ont également pour buts de coordonner les débats dans un souci fondamental du respect de l'enfant considéré, à l'école, comme élève plutôt que d'abord sourd ; d'assurer un suivi régulier et commun, une concertation qui ait réellement valeur de contrôle et d'arbitrage du travail de chacun et enfin de respecter et de contribuer au développement harmonieux et humain de chaque projet d'intégration.

Ces réunions mettent souvent l'accent sur la lourdeur des dispositifs installés autour de l'enfant sourd. Il n'est pas rare de se réunir à plus d'une dizaine de personnes pour un seul élève.

La régularité de ces réunions permet par ailleurs une remise en question éventuelle du projet, voire des réorientations (dans les différents filières de l'enseignement ordinaire ou vers des structures d'enseignement spécialisées type 7 ou 8 (cf. remarque supra au sujet de la situation de l'élève sourd inscrit en type 8.).

L'organisation de ces réunions contribue à décroiser les approches épistémologiques.

Quand c'est possible, ces réunions permettent d'harmoniser un projet global, dominé par la réalité de l'enfant à l'école, et le projet parental, pour autant que ce dernier soit compatible avec les aptitudes évaluables de l'enfant.

Les avis des institutrices sont, quant à eux, souvent des plus pertinents, mais pas toujours tenus correctement en compte. Il est néanmoins fort regrettable que, pour diverses raisons, certains enseignants préfèrent l'abstention et laissent les conclusions des évaluations aux "spécialistes". Durant la concertation relative aux réorientations vers des structures plus adaptées, on a ainsi éprouvé le sentiment qu'ayant accueilli l'enfant et les aides pédagogiques, consacré du temps aux parents et aux différents intervenants, les différentes écoles n'avaient pas de part de responsabilité dans « les échecs ».

L'étanchéité absolue de l'Ecole communale du Château à Tournai à l'intervention d'aides pédagogiques en classe, à l'introduction d'une aide signée, équivaut à nier radicalement la surdité de leur élève.

Alors même que des décisions de réorientations ne se prennent pas du tout à la légère mais bien dans la durée et après des analyses et des réflexions répétées, dans ces situations d'échecs, la tendance, tant du côté des parents que du côté des écoles, à en attribuer la responsabilité aux aides pédagogiques est importante. Les ruptures sont, à ce titre, indicatives.

## Prix de la Clinique de Beloeil



L'ASBL Prix de la Clinique de Belœil a été cofondée, le 25 septembre 2000, par l'APEDAF, le CREE (Collectif Recherche Et Expression) et la FFSB (Fédération Francophone des Sourds de Belgique). Elle a pour objectif de promouvoir et soutenir toute action et tout projet visant à faciliter l'accès aux jeunes sourds et malentendants **à la culture, l'éducation et l'enseignement**. La volonté de cette initiative est donc orientée essentiellement vers la promotion de l'utilisation de la langue des signes dans les processus éducatifs.

Le prix est attribué à une personne ou une équipe dont le projet d'étude, de recherche ou de réalisation pratique est retenu par l'Assemblée Générale du Prix Clinique de Beloeil. Le Jury, multidisciplinaire, comprend des représentants de la communauté des Sourds; des scientifiques du monde de la surdité ; des parents d'enfants sourds et malentendants ; des acteurs socioculturels de terrain ainsi que des représentants de la Clinique de Belœil.

Le jeudi 7 octobre 2010, la sixième édition du Prix Clinique de Beloeil s'est tenue dans le cadre enchanteur de l'Abbaye de Forest. La soirée a débuté à 18h par les interventions de Madame la Ministre Evelyne Huytebroeck et Monsieur Jean-François Delsarte. Elle s'est poursuivie avec la proclamation du lauréat 2010. Le projet qui a

fait l'unanimité auprès du jury multidisciplinaire et qui s'est vu récompenser par un prix d'une valeur de 25.000 €, est :

« **Dictionnaire de Langue des Signes Francophone Belge pour les Juniors et les Adultes** » de l'asbl LSFB (Langue des signes Francophone Belge). Ce dictionnaire de signes reprend l'ensemble du vocabulaire utilisé par les enfants sourds (environ 5000 termes). Il est illustré en vidéos et est consultable par tous...un outil pragmatique pour les parents d'enfants sourds, les professionnels, etc. [www.lsfb.be](http://www.lsfb.be)

Ce projet s'intègre parfaitement dans la défense des intérêts des enfants sourds et malentendants et leur permettra, dès leur plus jeune âge, un accès à la culture, à l'enseignement et à l'éducation.

Outre l'aide financière qu'apporte ce prix au lauréat, c'est avant tout la reconnaissance du projet et sa valeur symbolique qui seront visibles aux yeux du public.

La soirée s'est terminée agréablement par un cocktail permettant à toutes les personnes qui ont déposé leur projet d'échanger sur la culture, la langue des signes ou un projet à concrétiser.

## « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent ... »

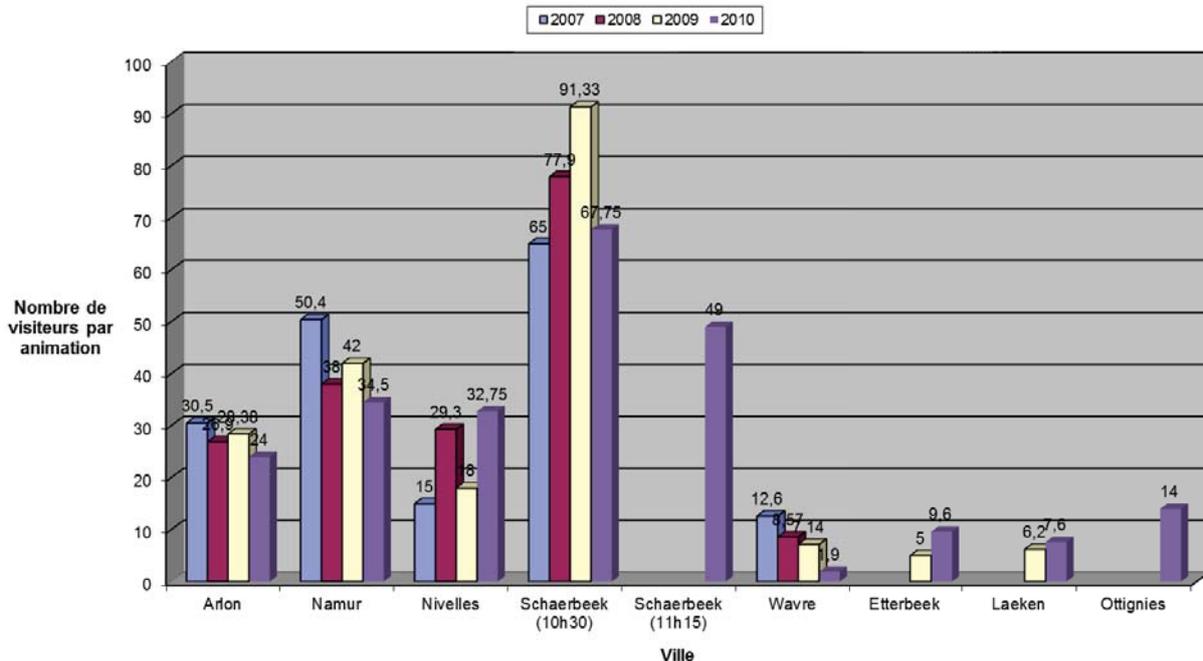
### Animations dans les bibliothèques

Le projet « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » a vu le jour en septembre 1998 au sein de la bibliothèque de Schaerbeek à Bruxelles. Il a été conçu en collaboration avec la communauté des Sourds sous forme d'animations mixtes, sourds et entendants. Différents acteurs se sont mobilisés et y ont apporté leur contribution : bibliothèques, conteurs entendants, conteurs sourds, pouvoirs subsidiaires, milieu associatif et grand public. Progressivement, ce projet s'est développé et les animations se sont répandues dans diverses régions de la Communauté française.

En 2010, les séances d'animations se sont déroulées à Bruxelles (Schaerbeek, Etterbeek et Laeken), Namur (Maison du Conte), Nivelles, Wavre et Arlon et ce, à raison d'une heure par mois.

Toutes ces animations ont été organisées en collaboration avec les asbl ALISE (Association Lire et S'Exprimer), Papillon Vole (cf. V.-18.) et la Maison du Conte de Namur.

Moyenne du nombre de visiteurs par bibliothèque et par animation



De manière générale, nous constatons une fidélisation des familles dans les bibliothèques d'**Arlon**, de **Namur** et de **Schaerbeek**. Pour cette dernière, nous constatons même un très fort accroissement du nombre de personnes présentes aux animations, une deuxième heure d'animation a dès lors été proposée par la bibliothèque.

Par contre, pour la bibliothèque de **Wavre**, le taux de participation a diminué et l'APEDAF a dû proposer de nouvelles animations à la bibliothèque d'Ottignies à partir du mois de septembre 2010. La bibliothèque de Wavre n'accueillera dès lors plus ce projet en 2011.

L'Association des Parents d'Enfants Déficieux Auditifs Francophones vous propose

## Bébé, Bamin Sourds Bouquinent ...

0-4 / 4-8 ans

**Tournai**  
Le 2ème samedi du mois  
De 10h à 11h  
Bibliothèque principale de Tournai  
Avenue des Frères Rimbaud, 2  
7500 Tournai  
Tél : 069/25.30.90

**Arion**  
Le 2ème samedi du mois  
De 15h à 16h  
Bibliothèque Communale d'Arion  
Parc des Expositions, 5  
6700 Arion  
063/22.35.07

**Laeken**  
Le 3ème mercredi du mois  
(sauf juillet et août)  
De 16h30 à 17h30  
Bibliothèque Communale de Laeken  
Place Emile Bockstael  
1020 Laeken  
Tél : 02 / 279.37.91

**Nivelles**  
Voir sur le site de l'APEDAF  
De 10h30 à 11h30  
Bibliothèque de Nivelles  
Place Albert I, 1  
1400 Nivelles  
067/89.35.88

**Schaerbeek**  
Le 1er dimanche du mois  
De 10h30 à 11h30  
Bibliothèque Communale de Schaerbeek  
Chaussée de Helmei, 272  
Tél : 02 / 242.66.68

**Wavre**  
Voir sur le site de l'APEDAF  
De 10h à 11h  
Bibliothèque Maurice Carême  
Galerie des Carmes, 47  
1300 Wavre  
010/23.04.15

**Namur**  
Le 3ème dimanche du mois  
De 10h30 à 11h30  
Bibliothèque centrale de la Province de Namur - Section Jeunesse  
Avenue Galenvaux 14  
Tél : 081 / 22 90 14

**Etterbeek**  
Tous les deux mois  
De 10h30 à 11h30  
Bibliothèque communale Hergé  
Avenue de la Chasse, 211  
Tél : 02 / 735 05 86

**Animations - lectures pour les enfants sourds et entendants**

APEDAF asbl, rue Van Eyck, 11A - 1050 Bruxelles  
Tél : 02/644.66.77 - Fax : 02/640.20.44 - E-mail : info@apedaf.be - [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)  
Association reconnue d'Education permanente

Collaboration : ALISE - Papillon Volé - Maison du Conte de Namur  
« Avec le soutien de la Communauté française - Direction générale de la Culture - Service général des Lettres et du Livre »

Cette année, tout comme l'année dernière, l'APEDAF s'est attelée à recueillir chaque mois le taux de fréquentation aux différentes animations. Ces données lui ont permis d'une part, d'évaluer plus que positivement le projet, et, d'autre part, d'envisager des réajustements en termes de promotion, de répartition du nombre d'animations par ville et de mise en place d'événements liés au projet.

Les retours nous parviennent tant de la part des bibliothécaires que des milieux spécialisés et des familles. Nous constatons, de manière générale, que les « jeunes parents » franchissent plus facilement le seuil de la bibliothèque que celui du milieu associatif.

A la fin de l'année 2010, suite au départ de la responsable du projet Bébé, Bamin Sourds Bouquinent, notons que l'APEDAF n'a pas reçu

le taux de fréquentations 2010 pour les bibliothèques de Namur, Nivelles et Laeken. Le suivi du projet s'est fait difficilement et les conteurs ont dû contacter les bibliothèques pour que certaines informations parviennent à l'APEDAF.

Des journées de formation continue ont été organisées en février et mars 2010 pour pallier le manque de conteurs sourds. Nous pouvons dès lors maintenir les animations dans les bibliothèques lorsqu'un conteur sourd est absent pour maladie.

En termes de suivi, des représentants de l'APEDAF se rendent régulièrement dans chacune des bibliothèques participant au projet afin d'aller à la rencontre des bibliothécaires, des conteurs et surtout des familles. Ils assurent aussi la promotion du projet auprès des familles venant d'apprendre la surdité de leur enfant et sollicitent, pour ce faire, l'aide des professionnels. Les triptyques de présentation du projet relookés en 2007, les DVD et la cassette vidéo ont été largement diffusés cette année encore.

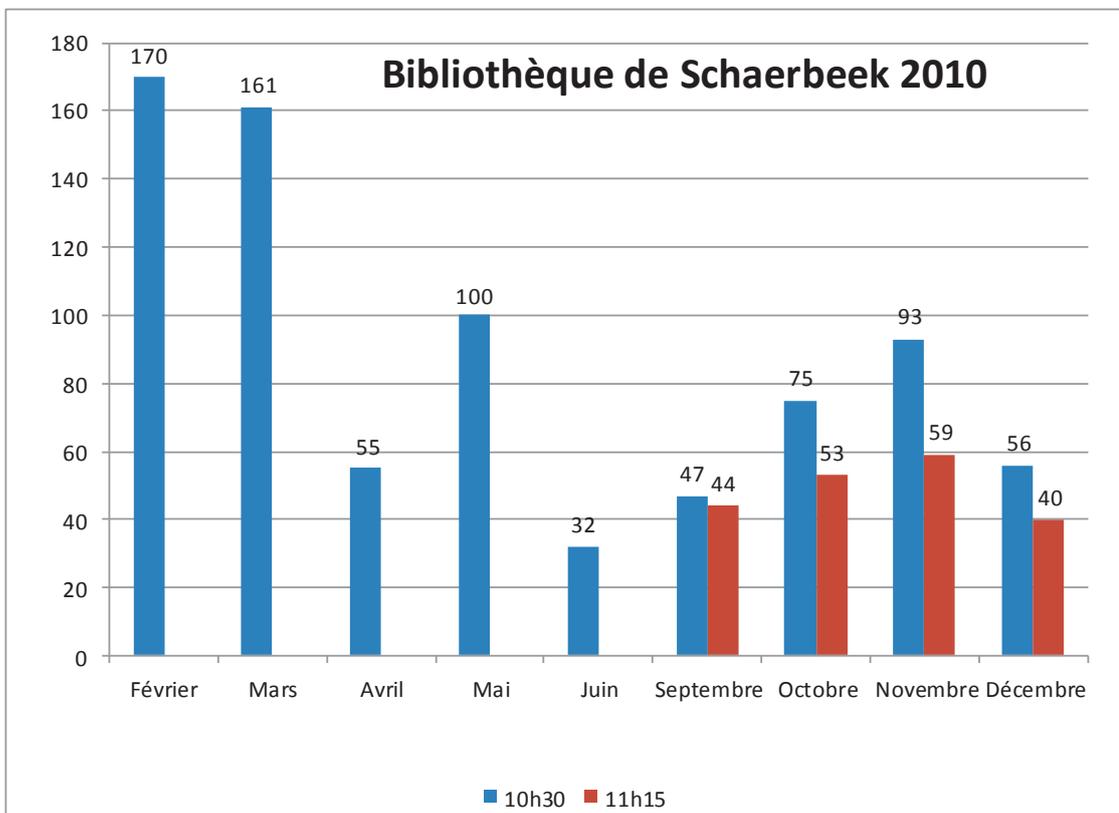
Le projet est également présenté lors d'événements significatifs pour la Communauté des Sourds (Journée Mondiale des Sourds...) et lors de la tenue de stands de l'association.

Enfin, l'association fait appel aux médias (presse écrite, télévision...) pour toucher un public plus large.

- Bibliothèque interactive SESAME à Schaerbeek

Depuis juin 2009, la bibliothèque interactive SESAME remplace la bibliothèque d'Helmet située au 200 boulevard Lambert à 1030 Bruxelles. Ce changement de nom mais également de lieu s'inscrit dans leur volonté d'offrir au public une variété de services et de collections: littérature, B.D., multimédia, amphi, salle de formations, médiathèque, ludothèque...

A la bibliothèque SESAME, le public s'est beaucoup diversifié. Il représente davantage la diversité socioculturelle spécifique de la région de Bruxelles-Capitale. Depuis 2007, l'APEDAF touche de plus en plus les familles maghrébines de Bruxelles qui participaient plus difficilement à ces animations. Pour ce faire, le soutien de l'asbl Alpha-Signes avait été sollicité et continue de l'être. Certaines familles sont dès lors devenues des habituées et les contacts se nouent peu à peu.



Au cours de l'année 2010, neuf animations ont eu lieu à la bibliothèque interactive SESAME sur les dix programmées au départ.

Nous constatons pour cette bibliothèque, un public de plus en plus nombreux aux animations, une centaine de personnes sont présentes chaque fois.

Au vu du nombre croissant de familles participantes, la bibliothèque propose depuis septembre 2010 deux plages horaires pour ces animations qui tiennent compte de la spécificité de la bibliothèque Hergé d'Etterbeek ayant démarré le projet « Junior Sourd Bouquine » en 2009.

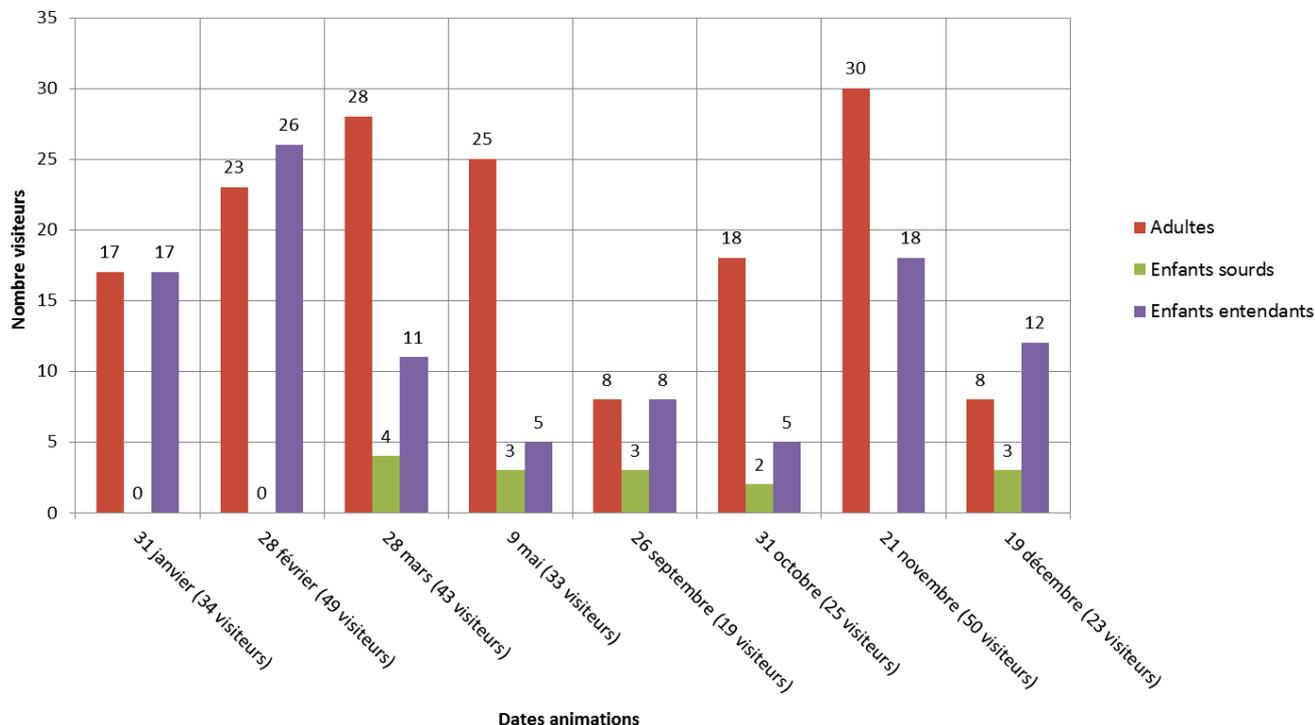
- Bibliothèque principale de Namur

Dans la région de Namur, en 2010, huit animations ont eu lieu au sein de la bibliothèque principale de Namur. Nous y constatons une fidélisation du public depuis le lancement du projet. Une quarantaine de personnes sont présentes à chacune des animations.

(Autres données statistiques manquantes)

Etant donné l'âge grandissant des enfants présents à ces animations, l'APEDAF et la bibliothèque communale de Namur envisagent la création d'animations adaptées (« Junior Sourd Bouquine ») en 2011.

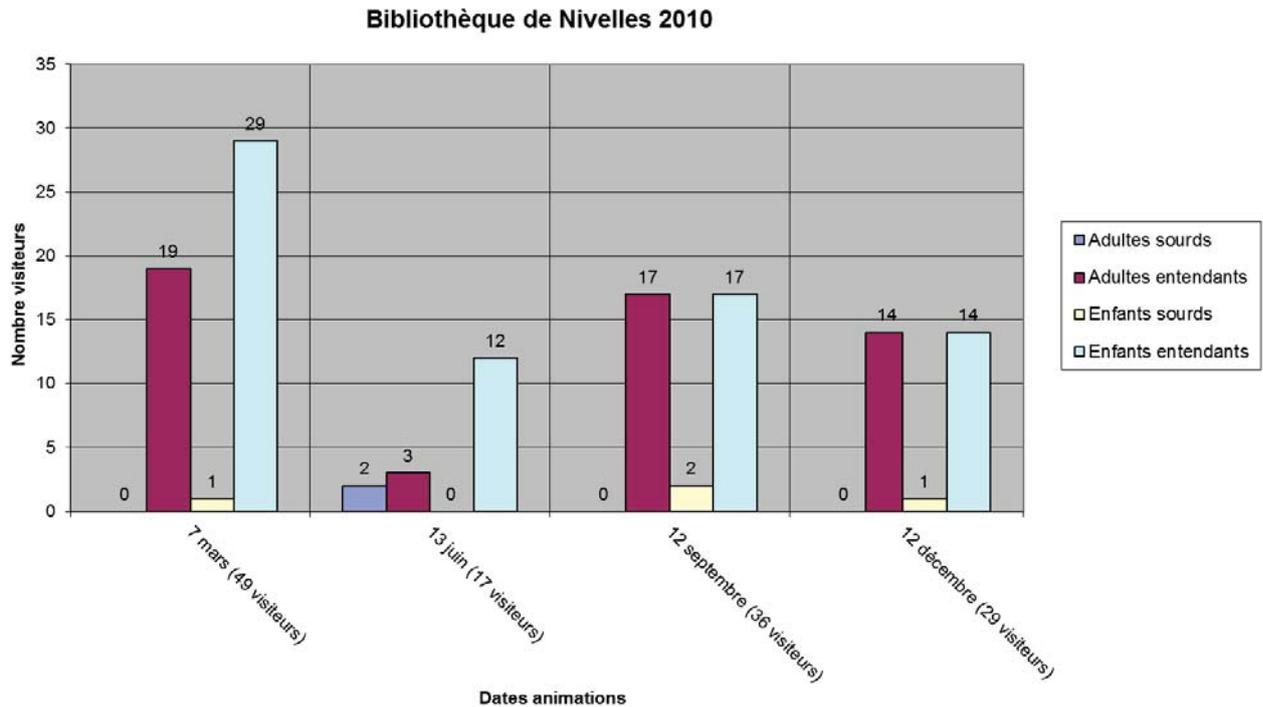
### Bibliothèque de Namur 2010



- Bibliothèque locale de Nivelles

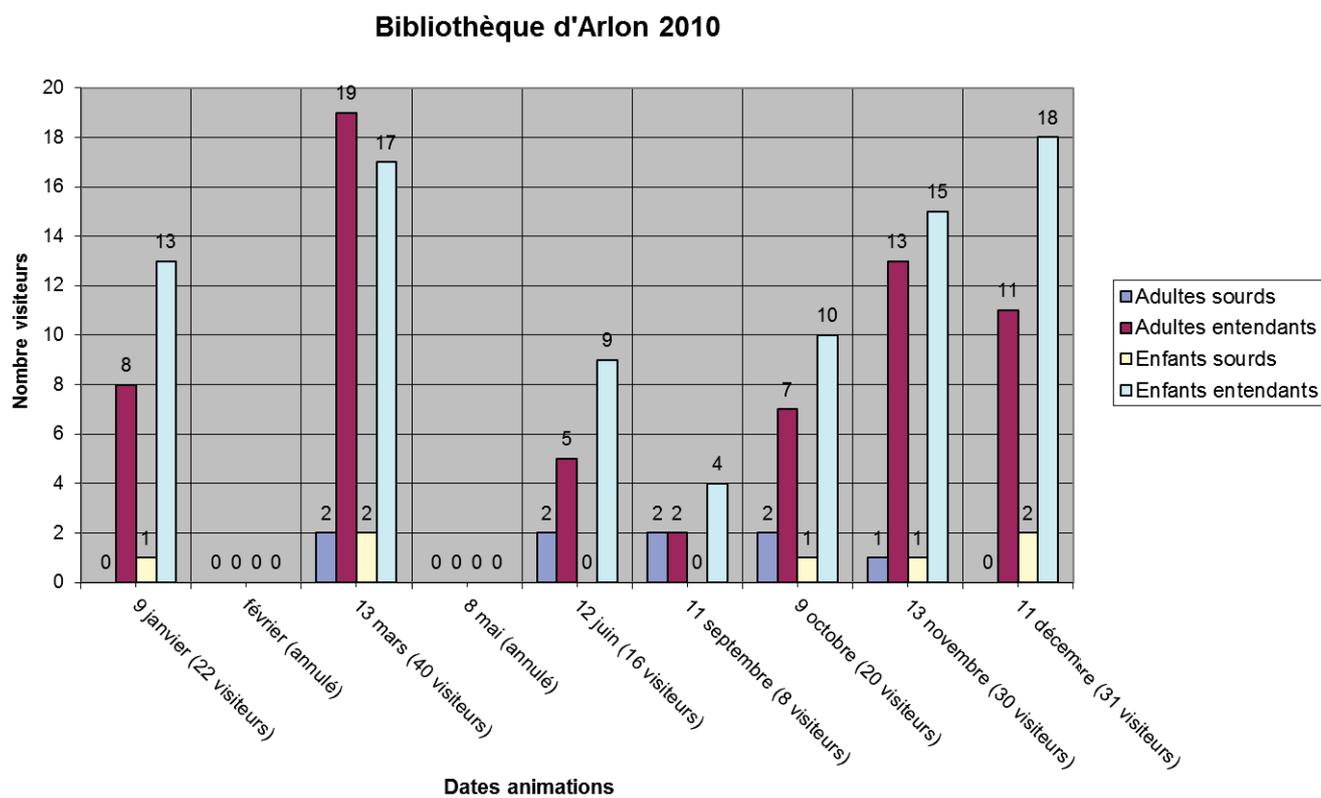
A la bibliothèque de Nivelles quatre animations ont été programmées cette année. En moyenne 35 personnes sont présentes aux animations.  
(Autres données statistiques manquantes)

Nous avons pu constater que le public a de nouveau répondu présent pour ces animations.



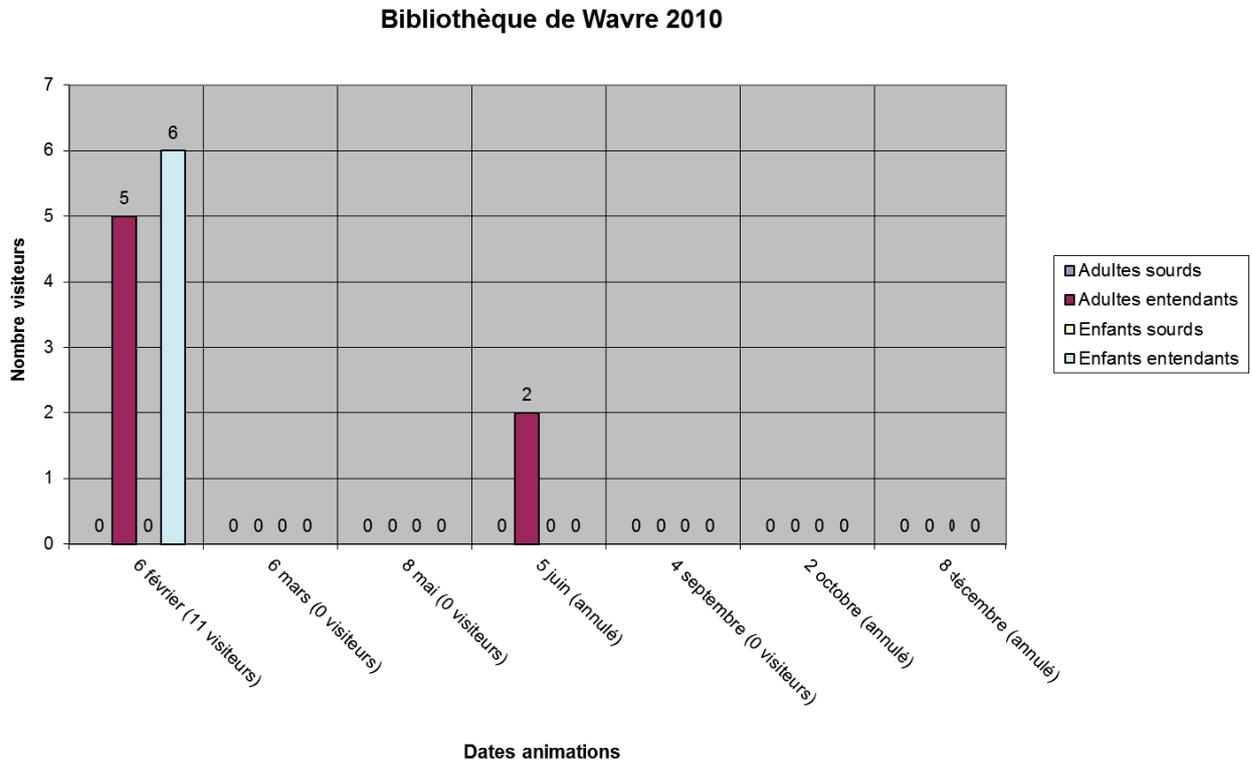
## Bibliothèque communale d'Arlon

En 2010, huit animations ont eu lieu à la bibliothèque d'Arlon. Une trentaine de participants assistent aux animations.



- Bibliothèque Maurice Carême de Wavre

Malgré l'agréable collaboration avec la bibliothèque Maurice Carême de Wavre, les animations Bébés, Bamin Sourds Bouquinent ont cessé en raison du faible taux de participation : entre un et quatre participants à chaque séance.



En 2010, quatre animations ont eu lieu au sein de cette bibliothèque.

Malgré tous les efforts fournis et de multiples ajustements, les animations n'ont jamais eu vraiment de succès dans cette bibliothèque. Les conteurs ont vu leur motivation diminuer devant un public si peu nombreux.

L'APEDAF a dès lors arrêté ses animations dans cette ville. Elles ont été proposées à la ville d'Ottignies.

- Bibliothèque publique d'Ottignies (Ferme du Douaire)



Cette bibliothèque a intégré le projet en septembre 2010 en remplacement de la bibliothèque de Wavre. L'adresse des animations est le 2, Avenue des Combattants à Ottignies.

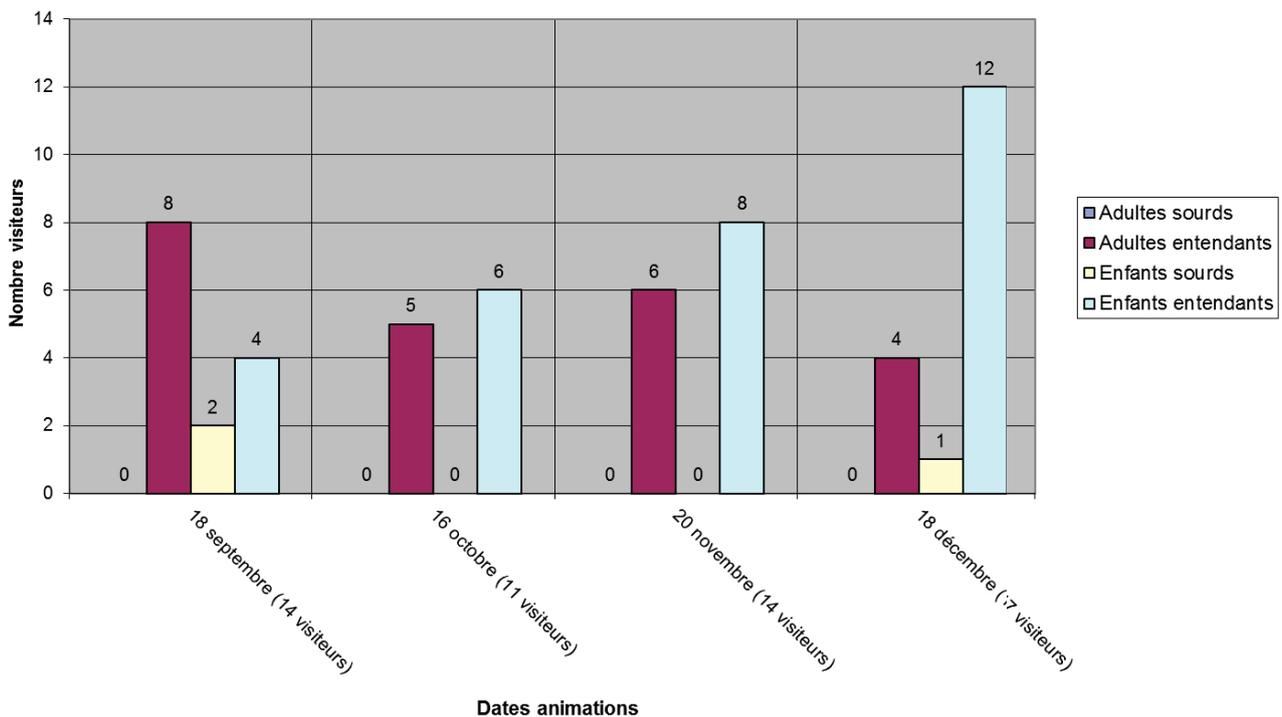
Le 18 septembre fut une grande première : l'APEDAF inaugurait les animations « Bébé, Bamin sourds Bouquent... » dans cette bibliothèque.

Dans l'atmosphère chaleureuse d'une ancienne ferme, les enfants ont été enchantés par de merveilleuses histoires racontées par Virginie et Annick qui avaient fait le déplacement d'Arlon et de Bovigny spécialement pour l'occasion !

Lors de cette animation, les enfants et les familles ont répondu présents et ont participé joyeusement. Nous remercions également la bibliothèque pour son superbe accueil.

son superbe accueil.

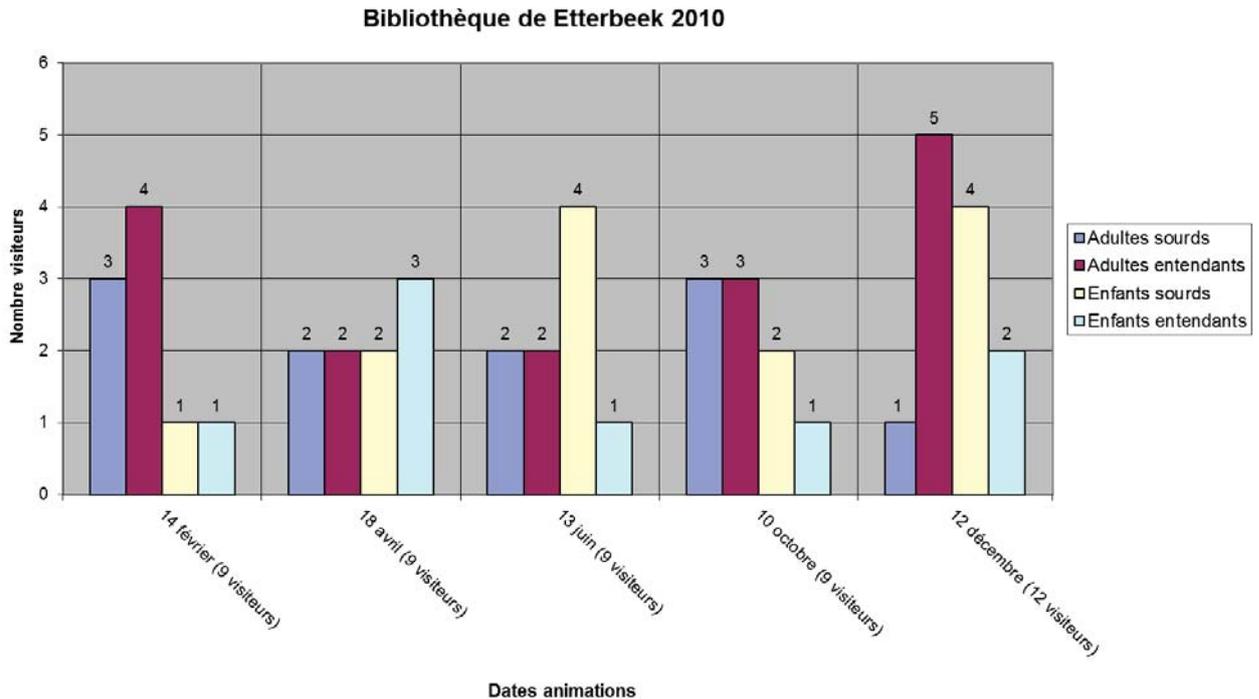
**Bibliothèque de Ottignies 2010**



- Bibliothèque communale Hergé à Etterbeek

En octobre 2009, la bibliothèque communale Hergé a intégré le projet « Bébé, Bamin Sourds Bouquinent... » dans le cadre des 15 ans du projet « La fureur de Lire ». Cette bibliothèque a permis d'écrire une nouvelle page du projet : elle présente des animations « Junior Sourd Bouquine », pour les 6-12 ans. En effet, aucune autre bibliothèque ne propose pour l'instant des animations-lectures pour cette tranche d'âge.

Pour 2010, ces animations ont été organisées à cinq reprises (tous les deux mois).



- Bibliothèque communale de Laeken

Au mois de janvier 2009, les animations ont débuté à la bibliothèque de Laeken. Destinées aux plus petits, elles rassemblent en moyenne sept personnes par animation. Malgré le faible taux de participants, le projet n'est pas en péril grâce à la présence régulière d'enfants sourds.

Cependant, malgré la présence régulière des familles et afin de toucher un public plus large, l'animation s'organise le samedi matin depuis le début de l'année 2010. Après un sondage effectué par la bibliothèque, il s'avère en effet que le samedi serait un jour plus adéquat pour la tenue des animations.

Cette bibliothèque participe au projet grâce à l'octroi de subsides. La pérennité des animations pourrait être remise en question si aucune autre solution n'est trouvée.

(Aucune donnée statistique)

- Ecole Tenbosh à Ixelles

Le projet d'histoires contées à l'école Tenbosh était de présenter l'univers du conte et du récit dans les classes de 2<sup>ème</sup> maternelle et 3<sup>ème</sup> primaire de quatre enfants sourds présents dans cette école. L'objectif était de stimuler l'ouverture à l'imaginaire dans la simultanéité de deux langues : La langue des signes et la langue française.

Le projet est le prolongement d'autres initiatives menées en Communauté française à l'intention des enfants sourds et entendants (animations bilingues en bibliothèques).

Par rapport au volet des apprentissages scolaires, ces animations se voulaient être un complément ludique de découverte et d'émerveillement. Il s'agissait de la troisième initiative de ce type depuis le lancement du projet.

Les objectifs de ce projet visent à sensibiliser les enfants du primaire à la lecture, à la découverte du livre, de la langue des signes et de la surdité à travers les contes ; à favoriser la rencontre des deux cultures par la simultanéité des deux langues et des deux publics (sourds et entendants) ; et à ouvrir une porte sur l'imaginaire par le biais des contes.

Quatre séances d'animations-lectures d'une heure ont été proposées les 28 janvier, 11 mars, 29 avril et 20 mai 2010.

Les animations ont été assurées à chaque fois par une conteuse sourde et une conteuse entendant qui racontaient simultanément en français et en langue des signes.

Dans le cadre de ce projet, l'APEDAF a collaboré avec deux associations : Papillon Vole et l'asbl ALISE.

Ce projet a rencontré un vif succès tant auprès des enfants sourds que des enfants entendants. Les enfants avaient tous envie de pouvoir bénéficier à nouveau d'animations.

L'ensemble des partenaires est unanime pour reconnaître l'intérêt d'une telle expérience.

Aux dires de tous, le travail du conte revêt une grande importance pour les enfants de maternelle et de primaire. Le travail mis en place jusqu'à présent permet d'approfondir l'exploration de l'imaginaire et de rentrer davantage dans l'univers du conte.

Vu le succès dans les quatre premières écoles, ce projet sera poursuivi en 2011 dans d'autres écoles intégrant des enfants sourds.

- Ecole du Ry d'Argent à Rhisnes

Une autre école a pu profiter également de ces animations de septembre à décembre 2010. Il s'agit de l'école du Ry d'Argent à Rhisnes où deux enfants sourds y suivent leur scolarité. Les classes de 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> primaire ont pu bénéficier des animations Bébé, Bambin Sourds Bouquent.

## Formation des conteurs

---

En 2010, une formation à l'art du conte a eu lieu les 27 février, 13 et 27 mars afin d'alléger les horaires d'animation d'une conteuse sourde assumant les animations de cinq bibliothèques sur les sept faisant partie du projet.

Par ailleurs, une journée de formation continue sera envisagée avec les conteurs désireux de se perfectionner dans les comptines. Faute d'un formateur spécialisé disponible en 2010, cette journée pourrait se dérouler en 2011.

# La sensibilisation du grand public et des autorités compétentes

## Outils de sensibilisation et d'information

### Plaquette de présentation APEDAF

L'APEDAF utilise sa plaquette (triolet) de présentation, rééditée en 2008. Une nouvelle ligne graphique, plus colorée et dynamique, a été mise en place afin de toucher plus adéquatement les parents venant d'apprendre la surdité de leur enfant. Le contenu a également été réactualisé afin de présenter de façon optimale les services et actions de l'asbl ainsi que divers témoignages de parents d'enfants sourds.

Chaque année, un millier d'exemplaires est diffusé augmentant ainsi une fois de plus la visibilité de l'association.

**APEDAF**  
Association des Parents d'Enfants  
Déficients Auditifs Francophones

**De parents à parents**

**pour les enfants sourds et malentendants**

**En famille En famille**

APEDAF  
Rue Van Eyck, 11a (Cimetière)  
1050 Bruxelles  
Tel. +32 (0) 644 66 77  
Fax +32 (0) 642 20 44  
E-mail: info@apedaf.be  
Site Internet: www.apedaf.be

Services accessibles au public  
du lundi au vendredi  
de 09h30 à 12h30 et de 13h15 à 16h30

**Contactez-nous  
Contactez-nous**

**APEDAF**  
Association des Parents d'Enfants  
Déficients Auditifs Francophones

**De parents à parents**

**avec vous**

**L'APEDAF... L'APEDAF...**

- Vous venez de découvrir la surdité de votre enfant.
- Vous voulez en savoir plus.
- Vous êtes à la recherche d'une crèche, d'un centre, d'une école.
- Vous désirez rencontrer d'autres familles de votre région.
- Votre enfant rêve de partager sa passion, les loisirs avec de nouveaux copains, sourds, malentendants ou entendants.
- Vous voulez tout savoir sur vos droits, sur les moyens de communication...

**La devise "de parents à parents"** résume parfaitement la mission que s'est faite l'association. Nous avons décidé de faire face ensemble, aux difficultés que nous rencontrons en raison de la surdité de notre enfant.

Si chaque histoire est singulière, l'expérience des autres peut permettre de gagner du temps ou de dédramatiser. Le but de l'APEDAF est de permettre à des parents de bénéficier de l'expérience d'autres parents et d'imaginer des pistes de réflexion et d'action à partir de ces vécu.

**en action en action**

**Accueil, écoute, soutien, entraide et solidarité.**

A l'APEDAF, les parents ont la possibilité de rencontrer des "parents relais" qui pourront leur faire part de leur expérience. Une assistance sociale et une assistance psychologique sont aussi à leur disposition.

Ils peuvent également se retrouver, dans une ambiance plus conviviale et détendue, lors des activités familiales ou des animations régulièrement organisées.

**Une aide à l'intégration scolaire.**

Pour permettre aux enfants de suivre une scolarité dans l'enseignement ordinaire l'APEDAF a mis en place un service d'aides pédagogiques formées à la langue des signes, au LSC et à l'AMA.

**Une meilleure connaissance du monde de la surdité.**

Un atelier d'initiation à la langue des signes, différents colloques et rencontres ainsi qu'un centre de documentation multimédia sont donc accessibles à tous.

De plus, chaque année, l'APEDAF réalise de nombreuses publications telles qu'un bulletin trimestriel, des brochures d'information et de sensibilisation, des outils pédagogiques, des DVD...

L'APEDAF assume également un rôle de porteur auprès des pouvoirs publics, de trait d'union entre parents - professionnels et communauté des Sourds et de sensibilisation auprès d'un large public.

**Je suis consciente qu'il ne sera jamais entendré, qu'il devra encore s'adapter à beaucoup de circonstances mais avec beaucoup d'amour, de patience, nous arriverons à avancer enfin, qu'il ait une vie la plus normale possible dans notre monde d'entendants.**

— Martine Gigot

**"Une période, c'est se remettre en question régulièrement, vous devez grandir avec nos enfants et nous adapter simultanément. Avec des enfants sourds, c'est à nous tout d'abord puis la loi. Ce sont les lois de notre existence, de notre alternance à les voir et à grandir."**

— Anne-Charlotte Prévo

**"Je dirais que la surdité de mon petit garçon, m'a permis une réflexion certaine et qu'il ne faut pas avoir peur de communiquer avec eux, de parler avec eux, même si ce n'est qu'en leur monde à eux. Mais je suis sûre maintenant qu'il n'y a rien de regrettable dans ce que j'ai fait."**

— Patricia Bary

## Fascicules de présentation des services de l'APEDAF

L'APEDAF n'a pas poursuivi la diffusion de sa série de petits fascicules réalisés en 2005 qui décrivaient individuellement certains des services proposés (atelier d'initiation à la langue des signes, centre de documentation, service d'aides pédagogiques, service d'accompagnement, service de sensibilisation à la surdité). Etant donné le développement rapide de ses services, les coûts d'impression de ces fascicules seraient trop importants à assumer pour l'association.

Un travail de réflexion concernant une autre présentation de ces fascicules est en cours mais compte tenu du changement de personnel constant, cet objectif n'est pas ciblé prioritaire pour 2011.



## Affiche et drapeau APEDAF



Le nom ainsi que le logo de notre association figurent sur un drapeau d'importante dimension. En 2010, comme les années précédentes, ce dernier, très visible, nous a suivis et représentés lors des différentes manifestations auxquelles nous avons participé.

Sur l'affiche, en format A3, figurent le nom de notre association et son logo, un dessin de situations quotidiennes déclinées autour du schéma de l'oreille ainsi qu'une phrase invitant à découvrir le monde de la surdité auprès de l'APEDAF. Elle devait connaître d'importantes modifications en 2010 mais compte tenu d'un manque de personnel pour l'Education permanente, l'affiche n'a pu voir le jour. La réflexion et la réalisation sera effective en 2011 afin de s'uniformiser avec les couleurs et le dynamisme de la plaquette de l'APEDAF.

Cette affiche continue d'être diffusée et distribuée au monde associatif, aux différents organismes (publics et privés), centres, établissements et hôpitaux en contact ou non avec des personnes présentant une déficience auditive. Elle est disponible à toute personne qui en fait la demande. Une réflexion se poursuit afin d'augmenter la visibilité de l'association dans une perspective visant l'homogénéité de ses supports visuels.

## Animations autour des outils pédagogiques



Les différentes activités de sensibilisation de l'association lui assurent une visibilité mais surtout permettent l'organisation de présentations/animations autour de ses nouveaux outils pédagogiques/services. En juin 2010, certains services n'ont plus été reconnus en tant que tels par l'Education permanente. Dès lors, l'association a décidé de produire plus d'outils et de profiter des services précédemment reconnus : les mini-conférences, les sensibilisations à la surdité et les ateliers d'initiation à la langue des signes constituent diverses occasions pour faire vivre ses différents outils par la création d'animations.

### Ateliers de conversation et d'initiation à la langue des signes

#### Région de Bruxelles

D'octobre à juin 2010 ont eu lieu des ateliers d'initiation à la langue des signes. Ceux-ci, accessibles à tous, se sont déroulés au siège de l'APEDAF dans le Centre de documentation (au 11A rue Van Eyck- 1050 Ixelles).

La diffusion de l'information est passée par différents médias : bulletin de liaison « La Parentière », site Internet de l'association, articles dans la presse écrite, affiches déposées dans des lieux culturels, des écoles sociales et paramédicales, mailing au monde associatif et au monde de la surdité ainsi que via le bouche à oreille.

Cette année, treize participants, d'âges et de secteurs professionnels variés, ont pris part à l'atelier. Ce groupe fut composé tant de membres du milieu associatif, que de parents d'enfants sourds, d'étudiants ou d'adultes sensibilisés à la cause.

L'atelier a eu lieu une fois par semaine, le mercredi de 17h30 à 19h30.

Ces soirées visaient, d'une manière globale, à initier les parents ou toute personne intéressée à la pratique de la langue des signes. Elles ont permis notamment de faciliter la communication entre les parents et leur enfant sourd, entre public entendant et personne sourde. Par cette sensibilisation à la langue des signes les participants ont pu accéder à la culture sourde, des moments d'échanges étaient prévus pour discuter des besoins des personnes sourdes notamment en matière d'accessibilité à l'information.

Les initiations ont été assurées par une personne sourde. De ce fait, très vite il a été possible de se rendre compte de la réalité de la problématique de la communication entre entendant et sourd/malentendant. La praticité et la communication ont été mises en exergue : comment établir une communication de base avec une personne sourde ? Un certain nombre de signes basiques ont donc été enseignés, ainsi que l'alphabet digital, les chiffres et la structure grammaticale propre à la langue des signes. L'accent a également été mis sur l'importance de l'expression du visage et du corps dans son ensemble.

L'atelier s'est déroulé, autant que possible, en immersion, afin de se plonger dans cet autre mode de communication qu'est la langue des signes et de s'habituer à n'utiliser que les gestes pour se faire comprendre. Le mode d'apprentissage ludique a été privilégié de façon à « vivre » la langue des signes et à mettre un maximum en

pratique les acquis des sessions précédentes: jeu de rôle, de mime, de mémoire etc...

De plus, cette année une attention toute particulière a été prise pour intégrer le plus possible les outils pédagogiques créés par l'APEDAF. Par exemple, les DVD Bambins Sourds Bouquinet ont été exploités et les comptines ont été apprises. Les mères présentes aux cours ont pu dès lors transmettre ces nouveaux savoirs à leur(s) enfant(s), et pour les autres membres de l'atelier ce fut un moyen ludique d'apprentissage.

Les lexiques et autres ouvrages du Centre de documentation ont été utilisés, ainsi que d'autres outils pédagogiques.

Suite au bon accueil de cette première tentative, l'objectif est de continuer à intégrer au maximum les productions de l'APEDAF dans ces ateliers d'initiation à la langue des signes, afin de faire vivre les outils et services de l'association ainsi que de diversifier les supports d'apprentissage.

Au bout de cette année, on a pu constater que les participants ont dépassé l'éventuel blocage lié au fait de communiquer « avec les mains » et peuvent désormais plus facilement entrer en contact avec une personne sourde.

## Mini-conférences

Ces mini-conférences sont organisées trimestriellement pour la quatrième année consécutive. Elles ont pour objectifs de répondre aux besoins des parents d'enfants sourds et malentendants et de leur entourage, mais s'adressent également à toute personne sensibilisée à la surdité. Des contacts privilégiés naissent et se construisent au fil des rencontres. Certains participants se fidélisent ; des discussions entre parents permettent d'aboutir à la mise en place de nouveaux projets et au développement de thématiques nouvelles pour des mini-conférences ultérieures ou pour envisager la réalisation de nouveaux outils d'Education permanente. Elles sont également des moments privilégiés

pour présenter ces outils au public.

Les rencontres sont proposées le vendredi soir. Les mini-conférences proprement dites sont suivies d'une période de questions-débat ainsi que de témoignages de parents.

En 2010, quatre thèmes étaient prévus: la ou les communication(s) sourds-entendants, le lien d'attachement, l'accessibilité et la sécurité. Faute d'un nombre d'inscriptions suffisant, les mini-conférences sur la sécurité et l'accessibilité ont malheureusement été annulées. Des professionnels ont animé les mini-conférences concernant les deux premières thématiques : Inès Guerreiro, psychologue travaillant à la FFSB et au Service ambulatoire de santé mentale pour personnes sourdes, Centre Wallon de Surdité et Santé Mentale et Bernadette Nicolas, présidente de l'association Pétales, association de parents concernés par la problématique du lien d'attachement.

Les débats qui suivent la mini-conférence restent le moment le plus enrichissant pour l'ensemble des participants. Sensibiliser le participant, lui faire prendre conscience des réalités entourant un sujet afin d'espérer un changement de comportement : tels sont notamment les objectifs que nous nous sommes fixés.



rapidement vers l'identité des sourds. Les parents présents ont été ravis de pouvoir aborder ce thème avec les jeunes adultes sourds présents. Ces soirées échanges de l'APEDAF constituent des occasions rares et uniques pour ce genre de rencontres.

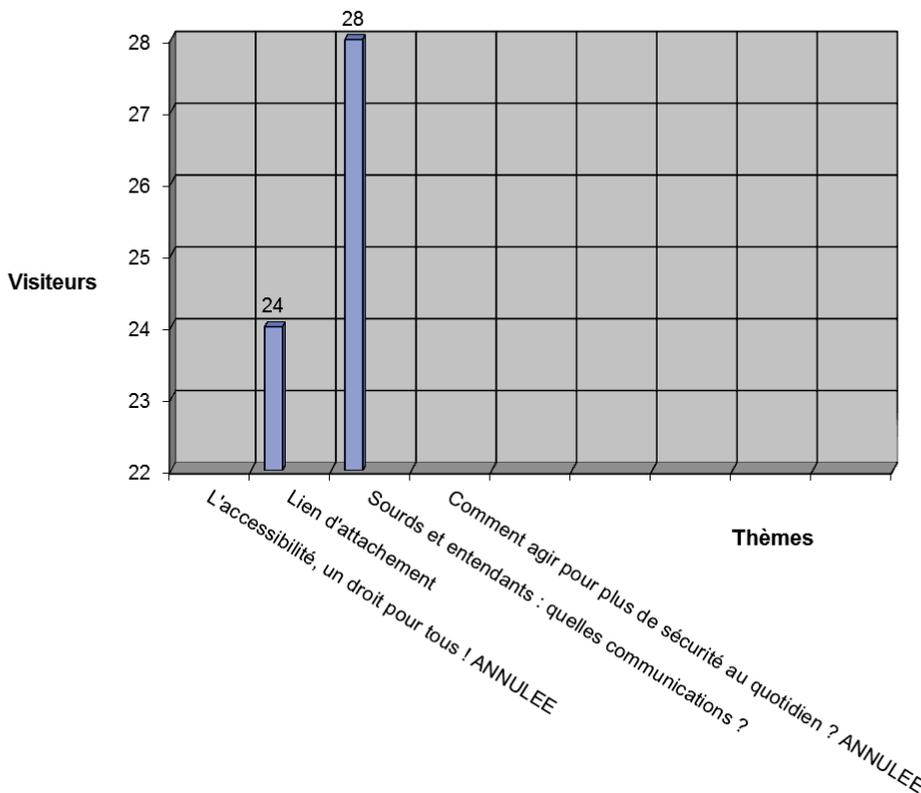
Ces mini-conférences sont également en parfaite adéquation avec la démarche d'Education permanente. Elles contribuent au développement d'un esprit critique et constructif concernant les différentes thématiques relatives aux problèmes de société en rapport avec la surdité.

Ces deux mini-conférences furent particulièrement riches en échanges. Lors de la soirée consacrée au lien d'attachement, les personnes présentes ont fait preuve d'une véritable considération les unes pour les autres et les échanges étaient orientés vers une réelle volonté d'entraide.

L'équipe de L'APEDAF fut également très satisfaite de la deuxième soirée grâce à la qualité de la présentation d'Inès Guerreiro, à la richesse et la franchise des témoignages qui ont orienté les échanges qui ont suivi. Ces échanges, très chaleureux, ont dévié

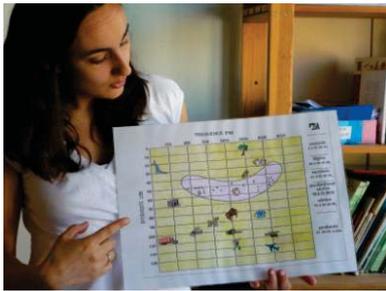


Mini-conférences 2010



## Sensibilisation à la surdit 

---



Depuis de nombreuses ann es, l'APEDAF propose ces sensibilisations aux personnes d sireuses de se familiariser avec le monde de la surdit  par la mise en place d'activit s et/ou de mises en situation (pr sentation des projets de l'association, des moyens de communication, du quotidien d'une personne sourde, des informations m dicales sur l'oreille, des degr s de surdit , des diff rentes aides techniques, des proth ses auditives, de l'implant cochl aire...).

Ce service est gratuit et disponible pour tout organisme, association ou groupe qui en fait la demande. Une sensibilisation adapt e peut  galement  tre demand e.

Les objectifs en sont les suivants :

- permettre de r pondre aux diverses questions relatives   la surdit  en donnant une information aussi exhaustive, neutre, pluraliste et actuelle que possible ;
- conscientiser et favoriser l'int gration de la personne sourde ;
- permettre une  volution de la mentalit  des personnes participant   la sensibilisation.

Depuis 2009, nous avons  tendu le service de sensibilisations aux **nuisances sonores** et avons cr e du mat riel y aff rent. En 2010, nous avons  galement publi  une brochure consacr e   ce th me qui pourra  tre utilis e et distribu e lors de ces sensibilisations.

Par ailleurs, nous avons entrepris une nouvelle promotion et diffusion de ce service. L'ensemble des communes de la Communaut  fran aise (274), l'ONE (les 6 comit s subr gionaux, le service d'Education   la sant , le si ge social, le centre d'accueil de La Hulpe et le centre d'accueil de Mons), les PMS (50 PMS de la Communaut  fran aise) ainsi que les associations d'Education permanente ont re u un flyer de pr sentation du service, con u cette ann e, ainsi qu'un courrier explicatif reprenant notamment un programme type d'une sensibilisation   la surdit .

Suite   cette promotion, nous avons re u plusieurs r ponses : la ville de Namur, les communes de Flobecq, Lasne, Chimay, Anh e, Jette et Ans ainsi que le PMS Libre 2 de Marche-en-Famenne et l'asbl Gamah.

Un diaporama Powerpoint et du mat riel neuf ont  t  finalis s en 2010.

## Sensibilisations scolaires

---



Ces animations pr sentent les divers aspects de la surdit ,   savoir le voyage du son dans l'oreille, les moyens de communication, les diff rents degr s d'audibilit  de la parole, la vie quotidienne d'une personne sourde. Les  l ves y apprennent    peler leur pr nom avec l'alphabet de la langue des signes (dactylologie).

### ▪ Sensibilisation   La Samaritaine   Charleroi

Les 15 et 19 janvier 2010, deux journ es de sensibilisation   la langue des signes ont  t  organis es afin d'apporter une aide   la communication   chaque futur  ducateur et pu ricultrice susceptibles de

rencontrer une personne sourde lors de leurs stages dans l'enseignement spécialisé ou plus tard dans leurs carrières. L'assistante sociale a rencontré trois groupes d'étudiants pendant une demi-journée.

Les élèves ont ainsi appris quelques signes, déclinés sur différents thèmes tels la présentation, la famille, les moyens de transport, les couleurs et les chiffres. Ces sujets ont été mis en pratique au travers de divers exercices, jeux et mises en situation. Cette formation s'est avérée très positive.

- Sensibilisation à l'école Verrewinckel d'Uccle

Le 23 février 2010, une sensibilisation à la surdité a été proposée à une classe de 5<sup>ème</sup> primaire de l'école Verrewinckel à Uccle. Elle s'inscrivait dans le cadre d'un programme autour des « cinq sens ». L'APEDAF y fut conviée pour expliquer la surdité. Les élèves ont également été initiés à la langue des signes.

- Sensibilisation à l'Institut de l'enfant Jésus à Etterbeek

Le 11 mars et le 4 mai 2010, l'assistante sociale de l'association a proposé une sensibilisation à la surdité à une classe de 3<sup>ème</sup> secondaire technique sociale de l'Institut de l'enfant Jésus à Etterbeek. Elle leur a expliqué les causes de la surdité, le voyage du son dans l'oreille et leur a présenté l'audiogramme.

- Sensibilisation au lycée Martin V à Louvain la Neuve

Activité de deux heures proposée dans le cadre de la « Journée Nomade » organisée par le lycée Martin V de Louvain-la-Neuve le 1<sup>er</sup> avril 2010.

Deux élèves sourds suivis par l'APEDAF sont scolarisés dans cette école qui proposait, ce jour-là, une ouverture sur le monde et sur la différence.

Cette présentation interactive de la langue des signes fut introduite par deux aides pédagogiques à un groupe d'une vingtaine d'élèves ayant choisi cet atelier parmi une trentaine d'autres.

L'activité était inspirée du jeu « Pictionary » et faisait suite à une courte introduction à la surdité et aux moyens de communication utilisés par les sourds.

- Sensibilisation à l'école de la Sainte Famille d'Helmet

Le 4 octobre, une première sensibilisation à la surdité pour une classe de 5<sup>ème</sup> secondaire a été présentée à l'APEDAF, autour du DVD « Parcours de Sourds ». Certains d'entre eux avaient des stages prévus avec des adolescents sourds et étaient donc très intéressés par les différents aspects de cette présentation. L'échange fut convivial, le chargé de projets d'Education permanente et l'assistante sociale se sont vraiment rendus compte de l'avantage de cet outil d'Education permanente pour susciter le débat et aborder tous les aspects de la surdité.

- Sensibilisation à l'école St Marie de Jambes et à l'ISMA d'Arlon.

Cette sensibilisation a été présentée à des classes de 3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> secondaire. Le but étant de décloisonner les rapports entre les élèves entendants et les élèves sourds et de sensibiliser des futurs éducateurs à la différence.

En 2010, l'APEDAF a lancé une grande campagne d'information en envoyant des flyers expliquant son service de sensibilisation dans le monde associatif et institutionnel. Suite à cela, différentes sensibilisations ont pu avoir lieu.

- Sensibilisation à la commune de Jette

Le 7 janvier, les services de communication et social de cette commune ont exprimé la volonté de se rapprocher des personnes sourdes en nous contactant.

- Sensibilisation au service de tutelle sanitaire de Charleroi

Ils ont fait appel à l'APEDAF pour une meilleure intégration des personnes sourdes dans le monde du travail.

L'assistante sociale de l'APEDAF leur a donc présenté une sensibilisation à la surdité et à la langue des signes le 18 février 2010. Les sept infirmières présentes ont posé énormément de questions sur le quotidien des personnes sourdes et malentendantes et étaient très intéressées.

- Sensibilisation surdité et aides techniques à l'asbl GAMAH à Namur

L'asbl GAMAH est une association spécialisée dans la question de l'accessibilité. Elle a fait appel à l'APEDAF le 4 mars 2010 pour une sensibilisation aux aides techniques pour favoriser l'accessibilité des personnes sourdes. L'assistante sociale s'est donc adressée à un groupe de huit professionnels de cette association pour leur parler de la singularité des personnes sourdes en matière d'accessibilité.

- Sensibilisations à l'asbl Solidaritas.

Le 15 et le 22 mars, l'assistante sociale a rencontré trois différents groupes d'une dizaine de professionnels de l'asbl Solidaritas à Ixelles. L'asbl Solidaritas-CREB accueille, en centre de jour, des enfants âgés de 18 mois à 18 ans. Ces enfants sont atteints d'une déficience sévère à profonde avec souvent des handicaps surajoutés (physiques, sensoriels, comportementaux).

Elle leur a présenté une sensibilisation à la surdité classique et ensuite les discussions ont concerné la problématique du polyhandicap associé à la surdité.

- Sensibilisations à Tournai ou dans la région de Tournai

Quatre réunions d'information et de sensibilisation ont eu lieu en 2010 dans des écoles de la région tournaisienne (école fondamentale des Ursulines, l'institut d'enseignement secondaire paramédical provincial de Tournai, l'école fondamentale Saint Joseph d'Esplechin, l'Institut provincial d'enseignement secondaire d'Ath) en vue d'engager ou de poursuivre des projets d'intégration scolaire d'élèves sourds ou malentendants.

Ces réunions avaient pour objectif d'informer sur la surdité en général, sur l'APEDAF, sur l'intégration de l'élève sourd en enseignement ordinaire et sur le service d'aide pédagogique de l'association. Ces informations visent à garantir la qualité du travail dès le démarrage des projets. Elles permettent de recadrer exactement le rôle de chacun dans l'intégration de l'élève sourd. Enfin, dans le cas de réorientation ou de changement d'école, elles œuvrent à renseigner sur le parcours scolaire de l'élève concerné.

Tous les enseignants de l'établissement sont invités à participer aux sensibilisations. Elles prennent la forme d'un exposé magistral présenté par le coordinateur, l'interprète de référence et éventuellement d'autres aides pédagogiques.

Un guide « Etudions ensemble », « 101 conseils » et d'autres documents de référence sont prêtés ou offerts et le public peut prendre conscience des difficultés de l'élève sourd intégré et des différentes particularités des situations individuelles selon les différents degrés de surdité, les codes de communication utilisés. La sensibilisation se poursuit par un débat. Les parents sont éventuellement présents.

Tout au long de l'année scolaire, les aides pédagogiques proposent des sensibilisations et informations dans les écoles des enfants suivis par l'APEDAF pour la classe de l'enfant et le corps enseignant. Elles sensibilisent ces derniers au métier d'aide pédagogique et font connaître notre association.

Ces informations visent à garantir la qualité du travail dès le démarrage des projets. Elles recadrent exactement le rôle de chacun dans l'intégration de l'élève sourd.

#### Après-midi « Portes Ouvertes »

---

- Visite de l'Institut Fernand Cocq

Le 8 février 2010 pour la 3ème année consécutive, nous avons accueilli les étudiants des cours du soir en langue des signes de l'Institut Fernand Cocq.

Les deux chargés de projets d'Education permanente et l'assistante sociale leur ont fait découvrir les différents volets de l'association, les outils d'Education permanente et leur ont présenté une sensibilisation à la surdité. Les informations ont été traduites en langue des signes pour leur professeur sourde présente mais également pour permettre aux étudiants en langue des signes débutants d'enrichir leur vocabulaire.

Pour la première fois cette année, les chargés de projets d'Education permanente ont proposé une animation autour d'un nouvel outil : un dvd-rom interactif « Parcours de Sourds ». Cet outil est vraiment très utile pour pouvoir aborder les différentes thématiques liées à la question de la surdité. Les enseignants ont reçu les nouveaux DVD de la série « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... ». Ces derniers s'avèrent être de précieux outils pour l'apprentissage de la langue des signes lors des cours de promotion sociale

- Sensibilisation à l'Institut Fernand Cocq

Depuis 2007, l'APEDAF ouvre ses portes aux étudiants de langue des signes de l'Institut Fernand Cocq. Cependant, les élèves des cours du soir n'avaient pas l'occasion de découvrir notre association. Leur professeur avait envisagé une rencontre entre notre association et les élèves de l'Institut.

Dès lors, cette année pour la première fois, le chargé de projets d'Education permanente et deux aides pédagogiques se sont déplacés à 18h à l'école, pour pouvoir s'adresser à eux.

Le film présentation de l'APEDAF, réalisé pour les 30 ans, et des extraits du dvd-rom « Parcours de Sourds » ont été diffusés sur grand écran.

Une cinquantaine d'étudiants étaient présents, dont trois sourds.

Dès lors, les diapositives de l'APEDAF ont été présentées, suivies du reportage sur le travail de l'aide pédagogique. Le chargé de projets Education permanente avait préparé une traduction en langue des signes de la présentation de l'association.

Ensuite, l'aide pédagogique a parlé un peu de son parcours et de ce qui lui plaisait dans son travail. Deux étudiantes présentes se sont relayées pour assurer une traduction en langue des signes.

La seconde aide pédagogique a ensuite pris le relais pour expliquer le fonctionnement de l'oreille, en l'illustrant par l'image animée de Parcours de Sourds, les causes et les degrés de surdité.

Les étudiants sont devenus très participatifs lors de l'animation autour du dvd-rom « Parcours de Sourds ».

Les grandes potentialités pédagogiques de ce dvd-rom ont permis à l'animation d'aborder toutes les dimensions de la surdité. Ainsi, il fut aisé d'aborder le LPC et l'AKA après avoir fait le test/jeu autour de la lecture labiale.

Après l'animation, nous avons permis aux étudiants de découvrir et d'éventuellement acquérir nos outils pédagogiques et leur avons distribué un exemplaire du dernier bulletin « la Parentière ». Nous avons également pris note des adresses email des étudiants qui désiraient être tenus au courant des activités de l'APEDAF.

Les participants nous ont dit avoir vraiment apprécié la présentation et l'animation, qu'ils avaient appris beaucoup de choses. Bien qu'étudiant la langue des signes, ils ne connaissent pas toujours bien la surdité.

### Sensibilisation à la Communauté européenne

Le chargé de projets d'Education permanente et l'assistante sociale se sont rendus, le 27 octobre 2010, au 99 de la rue Belliard avec le dvd-rom « Parcours de Sourds » pour aborder avec les employés du CESE différentes thématiques liées à la surdité et à la culture sourde et mettre en perspectives les représentations qu'ils pouvaient avoir sur les personnes sourdes.



L'environnement technique (différents ordinateurs disposés en cercle sur lesquels nous avons pu projeter un dvd-rom au même moment) ainsi que le niveau culturel des participants a été très propice à une sensibilisation et à des débats très intéressants.

La quinzaine de participants ont été très intéressés par les échanges, ils ont remis en question certains a priori qu'ils pouvaient avoir sur la surdité et se sont sentis motivés pour continuer à sensibiliser leurs collègues ou leurs supérieurs à faire le nécessaire pour pouvoir accueillir de la meilleure manière des collaborateurs sourds.

### Participation aux salons/ foires/ festivals

- Participation à différentes manifestations à Bruxelles et en Wallonie

- décembre 2010 : **Marché de Noël à Wavre**

Durant tout le mois de décembre, les aides pédagogiques se sont relayées au marché de Noël de Wavre. En effet, le Fifty-One Millénium de Wavre a souhaité soutenir les parents dans le financement des interventions des aides pédagogiques.

Cette entente a porté ses fruits puisque l'APEDAF s'est vue remettre un chèque de 3000€.

#### - 18 septembre 2010 : **journée sans voiture**

Le 18 septembre, l'APEDAF a participé à la Journée sans voiture, son stand étant présent sur le site de « Mobilissimo ».

Nous avons participé à cet événement en raison de la sortie d'un outil pédagogique consacré à la sécurité routière des personnes sourdes. A cette occasion, nous avons proposé une animation avec une roue à tourner et un quizz sur la surdité pour « gagner » la brochure et un dossard de sécurité.



Grande réussite pour notre association ! Le stand n'a pas désemploi, le public étant attiré par le jeu interactif fait de questions sur la surdité. Les réactions du tout public ont été très positives. Chacun s'est senti interpellé par les obstacles rencontrés par les personnes sourdes dans leur quotidien et est reparti riche de ces enseignements. Nous sommes certains que les personnes à qui nous avons remis un dossard de sensibilisation seront de très bons ambassadeurs pour rendre visible la présence des adultes et enfants sourds dans la circulation.

Sur la photo, les membres de l'APEDAF et du VLOK-CI sont le témoignage d'une belle collaboration sans frontière.

#### - 21 octobre 2010 : **salon de l'Education à Namur**

En 2010, l'APEDAF était encore présente salon de l'Education à Namur, représentée par l'assistante sociale et le chargé de projets d'Education permanente. Comme lors des différents stands, l'association a présenté, en boucle, sur un ordinateur portable, des DVD « Bébé, Bamin Sourds Bouquinent... » et a disposé des photos imprimées en format A4 représentant les divers services et activités proposés par l'APEDAF. Un présentoir des différents outils pédagogiques de l'association, agréable à utiliser, invite aussi davantage les visiteurs à parcourir les publications. Enfin, la mise à disposition d'un listing d'adresses e-mail vise à les informer sur nos activités et à leur faire parvenir « La Parentière » en version informatique.

Il faut signaler que, comme nous partagions le stand avec l'association « APEDA » consacrée à la dyslexie, nous n'avons pas eu beaucoup l'occasion de sensibiliser à la surdité parce que dans ce contexte de salon de la pédagogie, les différents visiteurs étaient plutôt intéressés par la dyslexie. Nous avons quand même pu échanger un peu concernant la sécurité routière des sourds, nous avons distribué des brochures et des dossards de sécurité.

#### - 2 et 3 décembre 2010 : **journées de rencontre des associations de patients** organisées par la LUSS :

Le 2 décembre, le chargé de projets d'Education permanente et une aide pédagogique étaient présents au salon des expositions de Namur. Cette journée était réservée aux étudiants. Des groupes se sont succédés tout au long de la journée, assurant ainsi un flux continu, cependant il n'y avait pas énormément de visiteurs, en raison, vraisemblablement, des conditions climatiques. Les étudiants avec lesquels nous avons échangé étaient surtout intéressés par des informations sur des cours de

langue des signes. Nous avons discuté plus longuement avec un groupe d'étudiantes (école d'infirmières) qui avaient un exposé à préparer sur l'APEDAF. Nous nous sommes rendus compte lors de cette journée de l'importance de développer une animation courte qui permette de retenir les gens au stand. En effet, la FFSB, nos voisins, proposaient, tout au long de la journée des « chutes pauses » et leur stand n'a pas désempli, ce fut d'ailleurs le seul du salon, malgré le nombre peu élevé de visiteurs. Ce fut quand même l'occasion d'échanger avec d'autres associations.

Le 3 décembre, deux aides pédagogiques de Wallonie ont assuré une présence au stand de l'APEDAF. Le public fut peu nombreux et principalement composé d'étudiants. Des contacts et des échanges avec d'autres ASBL ont été bénéfiques. Des idées pourraient nous inspirer pour l'Education permanente.

Quelques changements seront apportés afin de rendre le stand plus attractif : des panneaux colorés, la projection d'un montage Power Point.

- Participation à différentes manifestations dans la région tournaisienne

- 5 et 6 février 2010 : durant l'Opération Souris, stand d'information et de sensibilisation à la **Galerie Commerciale les Bastions, Tournai**

- 26 et 27 février 2010 : **SIEP** (salon d'information sur les études et les professions), Kain, **Tournai Expo**

- 23 septembre 2010 : Conférence : « la question de la scolarisation de l'enfant sourd : de la sociogenèse du Sourd de la fin de l'Ancien Régime à nos jours et à l'intégration de l'élève sourd encadré par les services de l'APEDAF, Templeuve, L'Ousteau du Vert Galant, Rotary Club

Les objectifs de ces différentes manifestations étaient, par le biais de stands et de permanences assurées majoritairement par le personnel, d'informer et de sensibiliser le grand public sur la surdité en général, mais aussi sur l'éducation de l'enfant sourd, le statut de parent d'enfant sourd, l'intégration de l'élève sourd en enseignement ordinaire, le service d'aide pédagogique de l'association, les différentes activités de l'asbl et de témoigner du travail accompli par l'association.

La répétition de ces participations à différentes manifestations de ce genre contribue au repérage du logo et de l'image de l'asbl.

- Participation à la Journée Mondiale des Sourds



Le 18 septembre 2010, de bon matin, nous nous sommes retrouvés dans le somptueux décor du Parlement. Cette journée était organisée conjointement par la FFSB et la FEVLADO.

Le public était au rendez-vous : des personnes se sont succédées toute la journée au stand de l'APEDAF. Cet événement fut riche en échanges et nous en avons profité pour distribuer des dossards de sécurité aux sourds qui étaient généralement ravis d'avoir une

possibilité de faire remarquer leur surdité aux automobilistes pour les inviter à plus de prudence.

L'équipe d'Education permanente avait préparé une animation autour de la bande dessinée « A l'ombre des signes » et celle-ci a été proposée à quelques amateurs dans une salle au rez-de-chaussée. Cependant, comme la plage horaire qui nous avait été impartie pour l'animation était tôt dans la journée, nous n'avions pas pu suffisamment promouvoir l'événement et les amateurs ne furent pas très nombreux.



Un bilan donc plutôt positif bien que la configuration des lieux ne favorisait pas le contact entre les différentes associations.

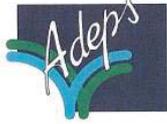
Marche ADEPS au profit de l'APEDAF



## Marche Adeps



Elle s'est tenue à Flobecq le dimanche 23 mai 2010 à l'initiative de parents-membres de l'APEDAF qui s'investissent sans compter pour leur association. Trois circuits étaient proposés : respectivement, de 5, 10 et 20 kilomètres. L'accueil s'est effectué à l'Ecole Fondamentale de la Communauté française. Une buvette et petite restauration étaient assurées toute la journée. Cette journée a contribué à sensibiliser le tout public à la surdité par la tenue d'un stand présentant, en outre, un petit film des activités de l'association.



### Flobecq, Le Dimanche 23 mai 2010. 3<sup>e</sup> Marche ADEPS

**Au profit de l'APEDAF.**

**4 Circuits : 5-10-15-20 km**  
Flobecq se situe dans « Le Parc Naturel du Pays des Collines ». C'est une région absolument remarquable à bien des points de vue : espaces verts, douces collines boisées, chemins perdus, ruisseaux ...

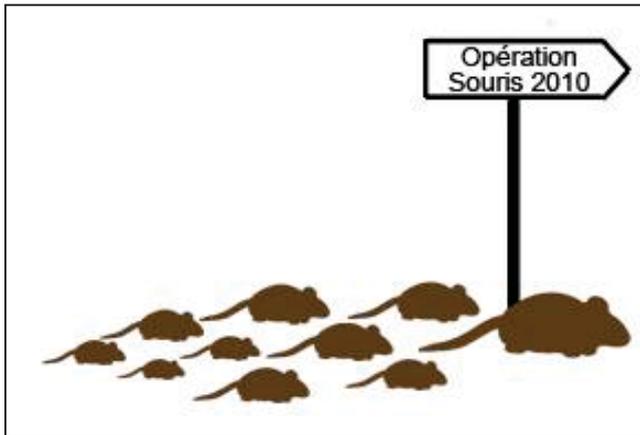


**Accueil :** Au départ de l'Ecole Fondamentale de la Communauté Française.  
Rue de la Crête 32 -- 7880 Flobecq. A Partir de 08h00.

**Buvette et petite restauration.**



**Pour tous renseignements :** Pascaline Herbecq 068/44.89.68 \* 0475/30.88.62



L'Opération Souris, vaste opération de vente de chocolats, a débuté en 1990 dans la région de Tournai-Ath. Elle s'est ensuite étendue à la région wallonne puis à la région de Bruxelles-Capitale.

Cette récolte de fonds vise à couvrir tous les frais de fonctionnement afférents au service d'aides pédagogiques de notre association. L'APEDAF doit prendre en charge la charge salariale non-couverte par les

pouvoirs subsidiaires. Les enjeux financiers de l'Opération sont dès lors capitaux pour éviter les clivages sociaux entre les familles qui font appel au service d'aides pédagogiques de l'APEDAF.

Afin de pallier aux frais engendrés par l'augmentation de la charge salariale des aides pédagogiques, le prix de vente de la petite boîte de quatre souris en chocolat est passé en 2010 de 3 à 4 €.

Du 1er au 28 février 2010, 1050 caisses (de 24 petites boîtes de 4 souris en chocolat) ont été vendues au prix de quatre euros en Communauté française, et plus spécifiquement dans toutes les communes où vivent les familles d'enfants sourds de l'asbl (centres commerciaux, écoles, sorties de messe, entrées de stade, guichets de banque, comptoirs de magasin, mess d'entreprise...).



Aperçu de l'extension géographique de l'Opération Souris depuis 1990

Différentes personnalités ont accepté de parrainer l'édition 2010 de l'Opération Souris :

- **Christian Merveille** pour l'ensemble de la Communauté française ;
- **Serdu**, cartooniste tournaisien et dessinateur de l'affiche.

L'asbl « Exploration du monde » a aussi soutenu notre association en lui donnant la possibilité de vendre des souris à la fin de différentes représentations à Bruxelles, Charleroi et Ottignies.

De nombreux journalistes (La Libre Belgique, Le Courrier de l'Escaut, La Dernière Heure, Le Journal des Enfants, La Première (*Cocktail Curieux*), No Télé, Télé Bruxelles, La Deux (*Ca bouge et Les Niouzz*)... ont médiatisé l'Opération Souris. L'annonce de l'événement est également parue sur le site Internet du Guide Social et de la FAPEO.

Ces écrits ont contribué à informer et sensibiliser le grand public aux difficultés liées à l'éducation des enfants sourds.

#### ▪ Opération de solidarité de décembre 2010

L'année 2010 a vu la deuxième édition de l'opération de solidarité de l'APEDAF (vente de chocolats en entreprises à l'occasion des fêtes de fin d'année). Cette dernière a donné des résultats satisfaisants mais inférieurs à ceux de l'année 2009 : 764 boîtes à 8 euros et 621 boîtes à 4 euros ont trouvé acquéreur en Belgique et à l'étranger.

Deux produits différents ont été proposés aux employeurs :

- **la petite boîte** relookée de l'Opération Souris. Elle contient cinq pralines (dont deux en forme de souris). Environ 85 gr.

**Prix : 4 € /boîte**



- **une grande boîte** contenant un **assortiment de pralines artisanales** dont quatre souris APEDAF fourrées praliné. Environ 250 gr.

**Prix : 8 € / boîte**

#### Inauguration du Centre de documentation

---

L'association a invité ses membres, collaborateurs et partenaires associatifs à l'inauguration de son centre de documentation le 14 décembre 2010. Ce fut également l'occasion d'animations autour des outils pédagogiques réalisés les années précédentes.

Les personnes qui avaient contribué à la réalisation du dvd-rom « Parcours de Sourds » ont été invitées et un des sourds interviewés, Thierry Haesenne, linguiste et chercheur en langue des signes, a pris la parole pour parler (signer) de cette réalisation et de son parcours. Un « vernissage » de la bande dessinée « Les aventures de Bruno et Cyril en vacances » a dès lors été réalisé en proposant une exposition de planches agrandies en format A4 sur les murs et les cloisons des locaux de l'association.



Des professionnels du monde de la surdité, du monde associatif ainsi que des membres de l'APEDAF ont répondu à l'appel et cette soirée fut riche en échanges et idées de collaborations futures. L'équipe de l'APEDAF a pu par exemple nouer des liens avec des représentants du Réseau Bruxellois de Documentation en promotion de la Santé. Il fut question de rejoindre ce réseau qui permet une meilleure visibilité du centre de documentation et une collaboration efficace ainsi que des

formations par rapport à cette thématique.

#### Site Internet

---

Le nouveau site Internet de l'APEDAF a été inauguré il y a deux ans, il se veut plus accessible et convivial mais au fil des mois, nous avons rapidement été confrontés aux limites de celui-ci : des manques au niveau de la programmation, des modifications des informations et de l'accessibilité.

En 2010, comme les années antérieures, le site Internet a été remis à jour régulièrement par notre informaticien mais aucun changement majeur du site Internet. Il est constamment à la recherche d'informations pertinentes permettant un échange de plus en plus direct avec le public mais également de moyens afin d'augmenter la visibilité de l'APEDAF sur Internet.

Depuis la mise en place du système de commande de piles en ligne l'an dernier, de plus en plus de demandes sont enregistrées. Ce système semble très apprécié par nos membres. En effet, nous ne recevons plus de plainte nous indiquant qu'une commande n'a pas abouti. Nous en sommes très satisfaits.

L'agenda des activités a été mis en place, pour plus de convivialité et afin que l'informaticien puisse faire des mises à jour plus rapidement ! Des améliorations restent à venir, notamment dans l'ajout de couleurs.

L'informaticien travaille à la mise en place du logiciel de commande de livres en ligne sur Internet. Ceci n'a pu aboutir en 2010 faute de moyens financiers mais sera possible en 2011 grâce à l'octroi d'un subside. D'autres projets d'amélioration du site sont actuellement à l'étude (exemple : inscription à l'association, commande d'ouvrages...), ils seront présentés ponctuellement aux internautes tout au long de l'année 2011-2012.

L'outil « Google analytics » a permis d'analyser la fréquentation du site (notamment en termes d'introduction de mots-clés dans le moteur de recherche et de la situation géographique des visiteurs). Les internautes nous informent rester plus longtemps qu'auparavant pour surfer sur le site.

A titre indicatif, nous vous présentons quelques statistiques du nombre de visites mensuelles en annexe de ce rapport d'activités.



**Fréquentation du site**

**10 094** Visites

**12,19 %** Taux de rebond

**54 757** Pages vues

**00:02:36** Temps moyen passé sur le site

**5,42** Pages par visite

**50,66 %** Nouvelles visites (en %)

**Vue d'ensemble des visiteurs**



**Visiteurs**  
**5 382**

**Synthèse géographique**



**Vue d'ensemble des sources de trafic**



- **Moteurs de recherche**  
4 607,00 (45,64 %)
- **Accès directs**  
3 496,00 (34,63 %)
- **Sites référents**  
1 991,00 (19,72 %)

**Vue d'ensemble du contenu**

Pages	Pages vues	Pages vues (en %)
/	20 132	36,77 %
/page17/page17.html	11 387	20,80 %
/index.html	2 752	5,03 %
/page7/page7.html	2 081	3,80 %
/page2/page2.html	1 851	3,38 %

**Mots clés**

Mot clé	Visites	Visites (en %)
apedaf	1 931	41,91 %
apedaf.be	529	11,48 %
une relation fructueuse et	146	3,17 %
www.apedaf.be	120	2,60 %
association des parents	100	2,17 %

## Facebook

---

A l'heure actuelle, difficile de faire l'impasse sur **Facebook**.

Notre association s'est inscrite dans ce vaste réseau social en vue d'augmenter la visibilité de ses missions et actions, et ainsi, de créer une plateforme permettant l'échange, le partage et une meilleure communication avec le monde de la surdité. Un parent-membre ainsi que la chargée de projets d'Education permanente gère les communications nécessaires afin de créer une réelle dynamique et être plus proche de nos membres.

## Sensibilisation des autorités compétentes

### Forum politique

---

Le Forum politique est né le 8 avril 2003. Une quinzaine d'hommes et de femmes politiques, issus de toutes les assemblées et gouvernements ainsi que de tous les partis politiques, se rassemblent afin d'être sensibilisés aux problèmes spécifiques rencontrés par les familles d'enfants sourds et malentendants. Citons quelques sujets abordés comme l'éducation, la langue des signes, l'implant cochléaire, les handicaps associés, les allocations familiales majorées, le dépistage précoce, etc.

Il s'agit, en quelque sorte, pour ces politiciens, de se « spécialiser » dans ce domaine afin de mieux en comprendre les enjeux et les difficultés, d'établir avec les parents d'enfants sourds et malentendants une relation fructueuse et enrichissante qui leur permette de soutenir nos propositions véritablement en connaissance de cause et d'attirer notre attention sur des dispositions ou des réformes susceptibles de nous concerner, sur des projets auxquels nous pourrions participer.

Dû à l'instabilité politique, le cinquième Forum politique a été reporté en 2011. La rencontre aura pour thème « le remboursement des prothèses auditives » et dépend des politiques fédérales.

### Conseil Supérieur de l'Enseignement Spécialisé (CSES)

---

En 2010, Madame Eliane Demunter représentait l'APEDAF aux différentes réunions du Conseil Supérieur de l'Enseignement Spécialisé. Les rencontres se déroulaient dans les locaux de la Communauté française.

### Commission Consultative de la Langue des Signes

---

Au sein de cette commission, Edith Rioux représente l'APEDAF, depuis 2008, en tant que membre effectif. La Présidente de l'APEDAF, Anne-Charlotte Prévot, en est le membre suppléant.

# La réalisation d'outils pédagogiques et de services pour un grand public

En 2007, L'APEDAF s'est vu octroyer la reconnaissance en matière d'Education permanente dans le cadre du nouveau décret du 17 juillet 2003. Ce dernier a pour objet le développement de l'action associative dans le champ de l'Education permanente visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

La démarche permet de favoriser et de développer principalement chez les adultes :

- a) Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- b) Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- c) Des attitudes de responsabilités et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Afin d'atteindre ces objectifs, notre association s'attèle à poursuivre la réalisation et à faire connaître au grand public, annuellement, pendant une période de cinq ans, dix outils et services.

L'association envoie régulièrement un questionnaire d'évaluation aux destinataires des outils pédagogiques. C'est une information précieuse pour améliorer leurs réalisations.

En mai 2010, l'APEDAF a rencontré l'Inspection et l'administration pour un contrôle intermédiaire de notre démarche d'Education permanente. Lors de cette rencontre, il est apparu que certains des services présentés ont été jugés irrecevables tenant compte des précisions de la Ministre. Il a donc fallu s'atteler à produire trois outils à quatre mois de l'échéancier réalisé. Malgré les difficultés, l'objectif fut atteint mais ces ajustements impliquent une production d'outils plus importante pour les années futures.

## Outils pédagogiques de l'année 2010

DVD « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... »

---

### ▪ « Tous au dodo »



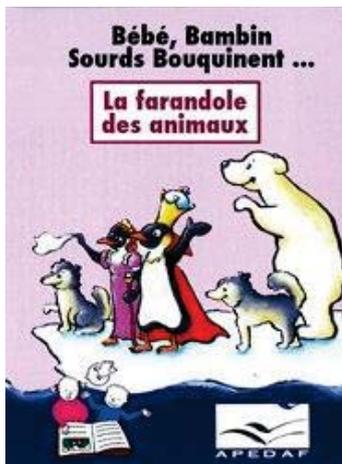
Qu'ils soient sourds ou entendants, souvent, les enfants n'ont pas envie d'aller se coucher. C'est pour cela que leurs parents leur racontent des histoires qui les font rêver et les accompagnent vers les bras de Morphée.

Cette fois, l'APEDAF est allée puiser dans la littérature de jeunesse pour vous proposer des histoires contées et signées autour du thème du sommeil.

Bébé pourra, par exemple, voyager avec un lionceau et son matelas magique ou faire la sieste avec mamy, son chat et de nombreux autres animaux. Quand à bambin, il découvrira ce que la lune fait la nuit et saura qu'il n'est pas facile, nom d'un chat, de se reposer dans une maison à dormir debout.

Ce DVD contribue également à sensibiliser le tout public à la langue des signes et s'avère très utile comme outil d'apprentissage pour les initiés. Enfin, les enfants, sourds ou entendants, pourront s'exercer à la langue des signes tout en développant leur imaginaire. Il reste un outil important et efficace en cas d'absence impromptue d'un conteur lors des animations « Bébé, Bambin, Sourds Bouquinent... ».

### ▪ « La farandole des animaux »

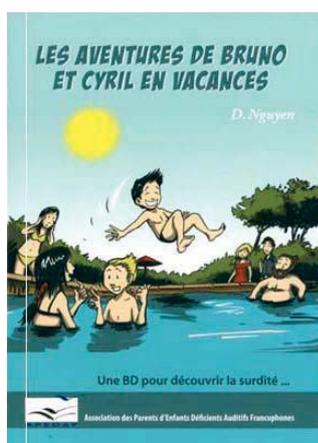


Les animaux ont toujours inspiré les conteurs d'histoires. Ils peuvent permettre de caricaturer des traits de caractère humains ou tout simplement nous amuser. En langue des signes, leurs formes, leurs mimiques ou leurs démarches deviennent particulièrement amusantes.

Avec ce DVD, vous partagerez les aventures de curieux animaux... Un cochon qui fait de la balançoire, un crocodile qui cherche à se mettre un enfant sous la dent, un loup qui pense être le plus beau, etc.

Ces DVD contribuent également à sensibiliser le tout public à la langue des signes et s'avèrent très utiles comme outils d'apprentissage pour les initiés. Enfin, les enfants, sourds ou entendants, pourront s'exercer à la langue des signes tout en développant leur imaginaire. Il reste un outil important et efficace en cas d'absence impromptue d'un conteur lors des animations « Bébé, Bambin, Sourds Bouquinent... ».

## Bande dessinée « Les aventures de Bruno et Cyril en vacances »



Bruno, jeune ado sourd et implanté, part en vacances avec sa famille dans le sud de la France. Il y retrouve Cyril, lui aussi sourd, et sa famille. Les vacances se déroulent à merveille jusqu'au jour où l'implant de Bruno tombe en panne...

Comment réagira-t-il ? Et quelle sera la réaction de ses parents ? Comment les vacances se poursuivront-elles ?

Le support « bande dessinée » est un bon moyen de toucher un large public (enfants, adultes, mais également un public plus défavorisé) et permet d'aborder les difficultés des enfants sourds de façon agréable, en se basant davantage sur l'expérience que sur la théorie.

D'autre part, nous voudrions donner le goût de la lecture aux enfants sourds qui seront plus facilement attirés par une bande dessinée (les sourds étant dans une dynamique plus visuelle) et ce d'autant plus si elle présente un personnage principal sourd de leur âge auquel ils peuvent s'identifier.

## Brochure « Sourd dans la circulation...Et si c'était vous »

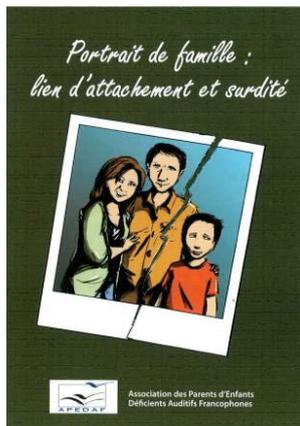
Pour sensibiliser les automobilistes et, plus largement, tous les usagers de la route, l'APEDAF a réalisé des brochures et des dossards de sécurité qu'elle distribue gratuitement.

Cette brochure présente une série de situations sur la route et explique leur spécificité pour les personnes sourdes. C'est l'occasion d'attirer l'attention sur les petites choses qui peuvent être mises en place pour favoriser une cohabitation plus harmonieuse (et plus sûre) entre sourds et entendants dans la circulation. La brochure permet également de mettre en évidence des situations dans lesquelles chaque citoyen peut être, à un moment ou un autre, « sourd » (MP3 sur les oreilles, moteur du véhicule très bruyant, ...)



Le dossard permet, d'une part, de signaler la présence des usagers sourds et plus particulièrement des enfants et, d'autre part, de rappeler à tous les citoyens l'existence de concitoyens sourds ainsi que de l'aspect invisible de ce handicap (d'autant plus dangereux dans le cas de la circulation routière).

## Brochure « Portrait de famille : lien d'attachement et surdité »



Dans cet ouvrage, l'association propose, en collaboration avec l'asbl PETALES (Parents d'Enfants présentant des Troubles de l'Attachement, Ligue d'Entraide et de Soutien), des pistes de réflexion concernant les moyens à mettre en place pour éviter que ne se développe un tel processus ou pour accompagner, le mieux possible, les enfants qui seraient atteints de ces troubles.

## Brochure « Du bruit ? Trop de bruit ! »

Notre société actuelle est bruyante, très bruyante ! Que ce soit sur son lieu de travail, dans la rue ou encore à l'école, le bruit est omniprésent. Pourtant, si l'on n'en n'a pas toujours conscience le bruit peut être nuisible pour nos oreilles et notre bien-être. Mais quels en sont les effets sur notre organisme ? De quels bruits doit-on se protéger ? Et comment s'en protéger ? Si les autorités se préoccupent désormais des risques liés aux nuisances sonores, le chemin à parcourir est encore long en matière de réglementation. Bien entendu, chacun a aussi un rôle à jouer en tant que citoyen responsable... Cette brochure vous permettra d'en savoir un peu plus sur les dangers du bruit et proposera des pistes de réflexion pour une meilleure qualité de vie.



## « L'enfant sourd et la pédagogie »



Tous les parents sont concernés par le parcours scolaire de leur enfant. Cependant, la plupart d'entre eux ne sont pas des spécialistes de la pédagogie et il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver dans les différentes possibilités, filières et options proposées par les établissements scolaires. Lorsque l'on est parents d'un enfant sourd, c'est encore beaucoup plus compliqué : que choisir ? : l'enseignement ordinaire ou une école spécialisée ? L'éducation oraliste ou la langue des signes ? Pour tenter d'y voir plus clair, nous avons proposé à différents spécialistes de la pédagogie pour les enfants sourds de s'exprimer sur cette question. L'APEDAF vous invite à découvrir leurs réflexions ainsi que les comptes rendus de projets pilotes dans le domaine des recherches pédagogiques pour les enfants sourds. Elle les a complétés d'un glossaire reprenant la plupart des termes techniques utilisés.



Notre bulletin trimestriel suit l'évolution de son époque ; les illustrations et les photos sont plus nombreuses et permettent une lecture aérée et plus conviviale. Un effort plus particulier est consacré à l'homogénéité de son contenu.

Le tirage est passé à 500 exemplaires papier afin d'élargir les destinataires de nos envois à un plus grand nombre de nos partenaires, au grand public et aux écoles accueillant des enfants sourds.

Une large diffusion se fait également par courriel.

Le dossier central devient le fil conducteur de « La Parentière ».

En 2010, les sujets de fond abordés dans ce dossier ont été les suivants :

- « L'enfant sourd face aux défis de l'apprentissage » ;
- « Le lien d'attachement » ;
- « Communication sourds/entendants ;
- « L'accessibilité, un droit pour tous ».

Tous ces vastes sujets trouvent leur origine dans les thèmes abordés lors des mini-conférences.

Le reste du contenu est loin d'être négligeable puisqu'il s'efforce de répondre au mieux aux attentes concrètes et questionnements des parents d'enfants sourds et des acteurs de terrain. Il renferme également de nombreux témoignages de personnes sourdes sur le vécu et sur les pistes ou solutions qu'elles ont trouvées. Ce sont de précieux éclairages pour tous nos lecteurs.

Nos rédacteurs sont de plus en plus nombreux et sont heureux de participer ainsi à la vie de notre association. L'équipe de l'APEDAF n'en reste pas moins la principale rédactrice des sujets de fond. Le tout est coordonné par le secrétariat afin d'avoir une vue d'ensemble de chaque numéro la plus cohérente possible.

Ce support reste l'agent de liaison incontournable de l'association.

## Services de l'année 2010

### Centre de documentation

Ce service s'avère très utile pour le monde associatif, le grand public, ainsi que pour les différents intervenants travaillant auprès de l'enfant déficient auditif, dans le but de les familiariser avec le monde de la surdité.

Le centre de documentation contient des ouvrages traitant de la surdité au sens large ainsi que de nombreux ouvrages pédagogiques répartis en deux





sections : la théorie de la pédagogie et les outils pédagogiques pour enfants de maternelle, primaire et secondaire. Ces derniers ne peuvent être empruntés.

Cinquante-huit nouveaux ouvrages ont été acquis en 2010 ainsi que deux DVD et un CD.

L'année échu, le centre de documentation a été fréquenté par un public composé de parents et d'étudiants ainsi que par le personnel de l'APEDAF. Ils ont pu profiter du petit espace

« salon » ainsi que de l'espace de travail équipé d'un ordinateur avec connexion Internet. Au total, cinquante-huit emprunts ont été enregistrés sur l'année.

Passerelle vers le monde extérieur, le centre de documentation permet d'ouvrir aux citoyens une fenêtre plus grande sur la surdité et d'augmenter la visibilité de notre association.

En raison de certaines limites du logiciel utilisé pour la gestion du centre, l'équipe a finalement opté pour un programme plus complet, stable et qui offre des possibilités d'évolution : Filemaker. L'informaticien a étudié les possibilités du logiciel et ses capacités d'importation et d'exportation de bases de données et l'a installé en mai 2010.

Ce changement de logiciel a encore exigé des réajustements de la base et donc de l'encodage mais cette fois la stabilité est assurée. Le bénévole ainsi que l'équipe de l'APEDAF se sont affairés à cette tâche. Tous les ouvrages ont été vérifiés, les photos recherchées sur internet ou scannées, les résumés ont été recherchés ou rédigés. Les dvd ont également été encodés, étiquetés et classés. Les brochures ont également été référencées et classées. De plus, le travail de dépouillage des revues a bien avancé : dorénavant les sommaires de toutes les brochures sont accessibles via le logiciel. Certaines revues qui ne sont pas directement liées à la surdité ne sont pas systématiquement conservées mais elles sont alors dépouillées et des fardes à thème ont été constituées pour conserver les articles intéressants.

Ensuite, un travail d'attribution de mots-clefs aux différents ouvrages et revues a été entrepris, toujours dans l'optique de la prochaine étape à envisager : la possibilité de consulter la base de données à partir du site Internet.

Suite aux contacts, effectués en 2010 par le chargé de projets d'Education permanente, avec les bibliothèques publiques et la Communauté française pour la promotion du centre de documentation, l'APEDAF a rédigé un article de présentation pour le magazine « Lectures » de la Communauté française.

**A Tournai**, le centre de documentation est accessible tous les après-midi ou sur rendez-vous.

L'encodage de la base de données est régulièrement mis à jour au gré des acquisitions.

Le centre est essentiellement fréquenté par les familles, le personnel, des étudiants. Occasionnellement, des visiteurs demandent de le visiter.

Sur un plan pratique, un poste informatique devrait être opérationnel dans le centre : encodage des entrées et sorties, gestion de la bibliothèque, accès aux données

relatives aux documents du centre. L'achat de ce poste a été intégré à la demande d'aide financière introduite auprès du Rotary Club de Tournai.

#### Forum de discussions sur Internet

---



la problématique.

En 2005, la création de notre forum Internet fut une étape importante de l'évolution de notre association dans la perspective du nouveau décret d'Education permanente. Un forum, service d'Education permanente par excellence, contribue au questionnement et à diverses réflexions dialectiques de nature à promouvoir une émancipation personnelle et collective. Accessible au tout venant, la diversité des débats est évidemment significative du traitement actuel de

Une réflexion pour faire évoluer le Forum se poursuivra en 2011. La poursuite des débats de nos mini-conférences sur ce Forum seront, espère l'APEDAF, d'un apport considérable et lui apporteront une nouvelle dynamique.

### **Outils pédagogiques préexistants**

Afin de faire connaître et de diffuser davantage les outils réalisés les années précédentes, l'APEDAF poursuit ses objectifs en 2010 d'accroître et de diversifier le nombre de présentations/animations autour des réalisations pédagogiques ainsi que d'évaluer les projets mis en place auparavant et diversifie ses collaborations. En octobre 2010, une animatrice a d'ailleurs été engagée dont la mission principale sera de faire vivre les outils d'Education permanente et de construire des canevas d'animation à présenter au grand public ou à proposer à d'autres associations.

Ceci dit, lors de cette année 2010, des canevas d'animations ont été imaginés par les chargés de projets d'Education permanente. Des animations ont été réalisées lors des sensibilisations autour du dvd-rom « Parcours de Sourds », un jeu quizz a été proposé lors de la journée sans voiture à l'aide d'une roue décorée pour le lancement de la brochure « Sourd dans la circulation, et si c'était vous », une animation autour de la bande dessinée « A l'ombre des signes » a été proposée lors de la Journée Mondiale des Sourds et les contacts ont été intensifiés avec la FFSB dans le but que leurs animateurs proposent des animations autour des outils réalisés par l'APEDAF.

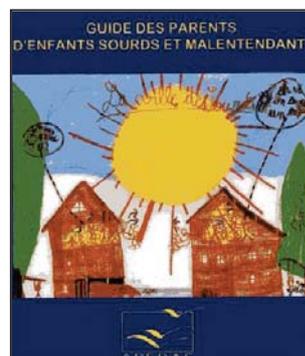
#### Guide des parents d'enfants sourds et malentendants

---

Ce guide, réédité en 2005 avec l'aide de plusieurs parents et professionnels, est un outil créé par l'APEDAF à l'intention des familles d'enfants sourds et malentendants afin de leur permettre de répondre aux questions concernant la surdité de leur enfant.

Il est également proposé à la fratrie, ainsi qu'aux différents intervenants travaillant auprès de l'enfant déficient auditif dans le but d'une familiarisation avec le monde de la surdité.

Les sujets suivants y sont abordés : le vécu des parents, les



modes de communication, l'apprentissage de la langue française, l'enfant à l'école, la vie de tous les jours, les informations médicales et audiolinguistiques, la prothèse auditive, les aides techniques au quotidien, les droits et obligations, les ouvrages à consulter. Les différents chapitres sont agrémentés de témoignages.

En 2009, des correctifs ont été apportés à ce guide, et plus particulièrement le chapitre des « Droits et obligations ».

De plus, un carnet d'adresses a été créé afin de centraliser dans un même chapitre l'ensemble des adresses réparties auparavant dans l'ensemble du guide.

Ces correctifs ont été envoyés, en 2010, aux personnes disposant déjà d'un guide.

## DVD « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... »



Cette collection de DVD propose de découvrir de très nombreuses histoires, sélectionnées avec soin dans le répertoire des conteurs, toutes racontées en français et en langage signé.

La partie : « Bébé Sourd Bouquine » s'adresse aux enfants jusqu'à 4 ans et la partie « Bambin Sourd Bouquine » est destinée aux enfants plus âgés, jusqu'à 10 ans. Les thèmes des différents DVD sont les suivants : « 1ère édition » (nombreuses histoires sur des thématiques variées), « Noël », « Vacances », « Il était une fois », « Voyage autour du monde », « Contes traditionnels ».



## Jouer la différence

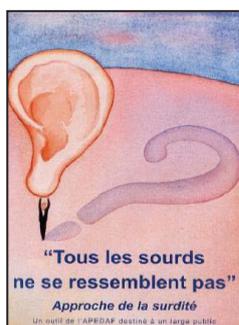


Ce classeur, réalisé en 2005, contient des fiches d'activités pour enfants sourds et entendants. Il ne s'adresse pas directement aux enfants, mais aux adultes amenés à prendre en charge un groupe d'enfants dans lequel pourrait se trouver un enfant sourd.

Moyennant quelques adaptations et suivant quelques conseils, tout adulte qu'il soit animateur, enseignant, parent ou autre peut accueillir un enfant sourd et proposer des activités adaptées.

En effet, le jeu est un moyen idéal pour acquérir des connaissances pratiques, pour appréhender la réalité, pour aller à la rencontre de l'autre et, finalement, pour susciter une réflexion et une action.

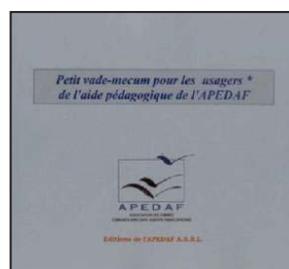
## Approche de la surdité : « Tous les sourds ne se ressemblent pas »



Ce livre est destiné à un large public et a pour but d'aborder la surdité dans ses aspects les plus objectifs. Cette démarche n'est cependant pas simple: on rencontre tout un vocabulaire peu familier, des notions plutôt complexes où se mêlent l'acoustique et l'anatomie, l'audiométrie et la physiologie, des classifications de différents types, des appareillages électroniques, etc.

## Les cahiers de la Salamandre n° 0, Petit vade-mecum pour les usagers de l'aide pédagogique de l'APEDAF

Aucune fillette, aucun gamin n'a jamais rêvé de devenir aide pédagogique pour élèves sourds et malentendants à l'école ordinaire. Ce service de l'APEDAF a pourtant plus de 20 ans d'expérience. Grâce à lui, des dizaines d'élèves et étudiants sourds et malentendants sont intégrés chaque année en enseignement ordinaire. Pas tout à fait profs, pas tout à fait interprètes, pas non plus logopèdes, quel est donc le travail de l'aide pédagogique?



Ce petit vade-mecum nous aide à y voir clair... Il a été édité en 2005 et dédié à toute personne ayant un jour rencontré une personne sourde. Louis Everaert, coordinateur des aides pédagogiques, y aborde l'historique et le fonctionnement du service, la formation et les équipes des aides pédagogiques, les différentes missions, et en dernier lieu, l'encadrement du travail.

## Les cahiers de la Salamandre n° 2, In-Ouïs ! Pot-Pourri sur la surdité...



Ce recueil explore différents versants d'une approche anthropologique de la surdité. Plusieurs auteurs qui font assurément autorité sur la question sourde nous ont cordialement offert un article, du temps pour une interview, ou formulé en quelques lignes l'état de leur réflexion actuelle...

Anecdotes, humour, histoire... Puisqu'on la leur donnait, quelques sourds ont également pris la parole...

L'ouvrage conserve aussi une volonté de s'adresser au plus large public...

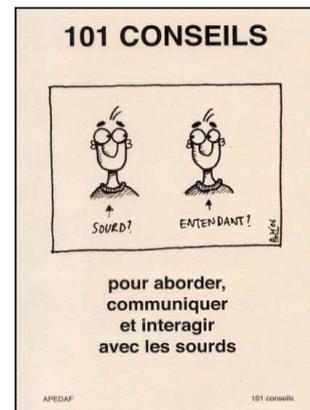
## 101 conseils pour aborder, communiquer et interagir avec les sourds

Cette brochure présente différentes situations dans lesquelles toute personne peut être amenée à interagir avec une personne sourde. Elle donne des conseils afin de mieux comprendre la personne sourde pour une communication optimale avec celle-ci.

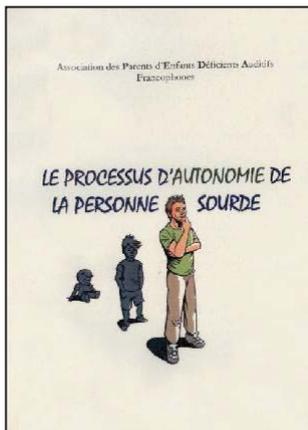
Les descriptifs de ces situations, conseils ou recommandations sont agrémentés d'illustrations réalisées par des dessinateurs bénévoles de talent.

Une petite pierre à apporter à l'édification d'une meilleure communication...

Cet ouvrage est destiné à un large public et se veut accessible à toute la famille.



## Le processus d'autonomie de la personne sourde



Transversale à toutes les disciplines qui touchent à la surdité, la question de l'autonomie reste pourtant rarement abordée. Ce livret veut pallier cette lacune en proposant un panel de réflexions sur cette thématique.

Que recouvre le terme autonomie ? Quelles sont les clés de l'autonomie ? Comment optimiser le potentiel d'autonomie pour permettre à la personne de s'épanouir ? Quels sont les processus d'autonomisation des enfants en général ? Quelles sont les difficultés et particularités des enfants sourds ? Comment développer le potentiel d'autonomie des enfants dans la sphère familiale ? Quels sont les outils d'autonomisation qui ont été utilisés par les adultes sourds

pour faire face aux difficultés sociales, professionnelles, psychologiques ou culturelles ? L'interprète est-il aussi un personnage clé de l'autonomisation de la personne sourde ?

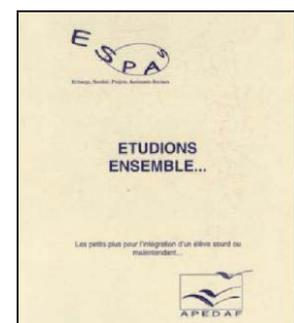
Autant de questions et de réflexions auxquelles cet ouvrage tente d'apporter des réponses au travers de ses différents chapitres et de témoignages.

## Guide de l'enseignant "Etudions ensemble"

(Collaboration d'ESPAS – *Echange, Surdit , Projets, Assistants Sociaux* et de l'APEDAF)

Ce guide est le fruit d'un travail collectif men  par un groupe d'assistants sociaux travaillant dans le domaine de la surdit  et sensibles   la probl matique de l'int gration scolaire de l'enfant sourd ou malentendant.

Ce recueil de renseignements, utile pour les enseignants concern s, a  t  r alis    partir des diff rentes pratiques professionnelles, de r flexions et des difficult s rencontr es par tous les intervenants du processus d'int gration scolaire.

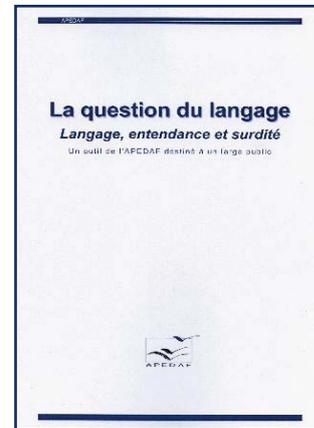


Il a pour objectif d'apporter rapidement des éléments de réponse à leurs questions ainsi que des pistes vers lesquelles se tourner pour trouver des interlocuteurs ou de l'aide.

### « La question du langage : langage, entendance et surdité »

Loin d'être uniquement un outil de communication, le langage est aussi fondamental dans la construction de la pensée, de la personne et de la relation. En cas de surdité, son acquisition insuffisante ou trop tardive peut donc avoir des conséquences désastreuses sur le développement, non seulement linguistique, mais aussi cognitif et émotionnel, de tout enfant.

Cet ouvrage a pour objectif d'apporter des réponses aux interrogations liées à la question du langage : Comment l'enfant acquiert-il le langage (parlé ou signé) ? A quoi cela lui sert-il ? Quelles sont ses difficultés en cas de surdité ? Avec quelles solutions ? Quelles sont les pratiques courantes en Communauté française ? Les options de scolarisation ?



### « Les Cahiers de la Salamandre, N°3, Surdit  et discrimination »



Ne pourrions-nous concevoir l' mancipation des Sourds, partant leur participation dans la vie sociale, en n'en restant pas l  ? En effet, apr s un diagnostic, l'accueil r serv  aux Sourds r serve parfois quelques surprises.

En creusant un peu du c t  de la psychanalyse, de la sociologie, de la p dagogie, de la philosophie, on s'aper oit qu'une dynamique du d ni de surdit  continue d'op rer.

Ce recueil d cline diff rents aspects des r ponses actuelles   la question sourde chez nous.

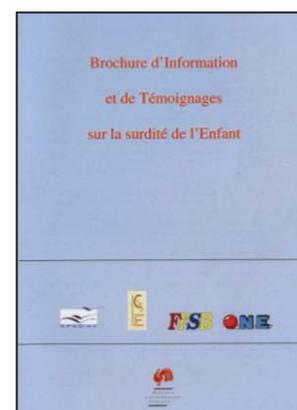
### Brochure d'Information et de T moignages sur la surdit  de l'Enfant

(Collaboration de l'ONE, du CSS, de la FFSB, et de l'APEDAF)

Cette brochure propose un outil de r flexion pour toutes les personnes qui sont confront es au diagnostic d'une d ficience auditive chez un jeune enfant. Elle est donc particuli rement d di e aux parents de ces enfants, aux enfants eux-m mes mais aussi   tous les professionnels de la sant  qui les entourent.

Chacun y trouvera des pistes de r flexion qui l'aideront   r aliser des choix et trouver un juste  quilibre entre les divers courants, conseils et avis auxquels ils seront inmanquablement confront s.

Cette brochure ouvre des voies, initie la r flexion mais ne



remplacera ni le dialogue singulier ni le libre arbitre du couple enfant - parents, ni l'expérience et les avis autorisés des spécialistes.

### Bande dessinée « A l'ombre des signes »



Les enfants sourds éprouvent souvent quelques difficultés à s'intégrer dans le milieu scolaire. Il arrive qu'ils se sentent délaissés à cause des problèmes de communication qu'ils rencontrent.

Accessible dès 7 ans, cette bande dessinée raconte le quotidien d'un adolescent sourd dans une école ordinaire et poursuit deux objectifs principaux.

D'une part, contribuer à la prise de conscience du grand public de la situation singulière d'un adolescent sourd intégré dans l'enseignement ordinaire ; faire réfléchir le citoyen aux relations qu'il peut nouer avec un sourd et aux différents modes de communication existants pour le sourd.

Le support « bande dessinée » est un bon moyen de toucher un large public (enfants, adultes, mais également un public plus défavorisé) et permet d'aborder ces questions de façon agréable, en se basant davantage sur l'expérience que sur la théorie.

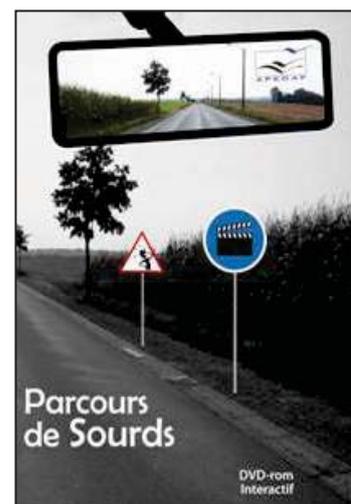
D'autre part, nous voudrions donner le goût de la lecture aux adolescents sourds qui seront plus facilement attirés par une bande dessinée (les sourds étant dans une dynamique plus visuelle) et d'autant plus si elle présente un personnage principal sourd de leur âge auquel ils peuvent s'identifier.

### DVD-rom « Parcours de sourds »

Ce dvd-rom interactif s'adresse à tous les publics et permet de s'informer sur la surdité mais aussi de prendre conscience de la richesse de la culture des Sourds et de la diversité de ses représentants. Il constitue donc un formidable outil pédagogique et s'avère très utile lors d'animations pour aborder les différentes thématiques liées à la surdité.

Ce DVD-rom se base sur les parcours de cinq adultes sourds qui racontent leur vécu, leurs difficultés, mais également leurs joies et leurs victoires.

Chaque fois qu'ils abordent une question liée à la surdité, un reportage ou une présentation plus « théorique » de cette thématique est proposée à l'utilisateur. Cela permet de découvrir le travail de l'Aide Pédagogique, de l'Interprète et de la Logopède, mais aussi les causes de la surdité et le fonctionnement de l'oreille ou encore des outils comme la langue des signes, la lecture labiale le LPC, l'AKA etc.





Le dépistage néonatal de la surdité est une question de société qui, en Belgique, concerne tous les parents et ce, très rapidement après la naissance de leur enfant. Plus généralement, il concerne tout individu en raison des questions éthiques qu'il soulève : rapport au handicap, responsabilité individuelle, médicalisation de la société, ...

Si personne ne remet en question la nécessité d'organiser le dépistage généralisé des déficits auditifs, des divergences, parfois tranchées, apparaissent lorsqu'il s'agit de déterminer la période la plus propice à sa réalisation, ses modalités, ses finalités ou le suivi à envisager.

Chacun n'a pas à sa disposition les outils d'analyse nécessaires pour pouvoir se positionner par rapport à cette question, d'autant qu'il s'agit d'un phénomène à appréhender en tenant compte des nombreux aspects qui le caractérisent.

Des textes variés sont donc présentés de façon à décrire largement l'état de la question. Ces communications proviennent : de responsables de l'organisation du dépistage précoce en Communauté française, de psychologues et psychiatres, de professionnels d'éthique belges et étrangers, mais également de représentants de la Communauté des Sourds et de parents d'enfants sourds qui ont vécu, avec leurs enfants, les différentes étapes menant au diagnostic de la surdité. Nous espérons également que cet ouvrage collectif contribuera à un certain décloisonnement des disciplines.

### Actes des colloques

---

Ces ouvrages reprennent l'intégralité des discours des intervenants aux différents colloques organisés par l'APEDAF ainsi que les questions et débats qui ont suivi.

Les thématiques des colloques sont :

- 1987 : L'enfant sourd est d'abord un enfant
- 1990 : A la rencontre de l'élève sourd
- 1992 : Culture sourde : Mythe ou réalité?
- 1994 : Le bilinguisme pour l'enfant sourd : un droit?
- 1997 : Les familles d'enfants sourds : un espace original
- 2000 : Communication : Famille-Surdité
- 2003 : Démystification de l'Implant Cochléaire
- 2006 : L'autonomisation de la personne sourde

# Les collaborations

## **EURO-CIU**

L'EURO-CIU (*association européenne des utilisateurs d'implants cochléaires*) rassemble tous les porteurs d'implant cochléaire en Europe et spécialement au niveau de l'Union Européenne. En 2010, l'APEDAF y a été représentée par Monsieur Henri-François Baiverlin, parent membre de l'association.

## **FFSB** (*Fédération Francophone des Sourds de Belgique*)

La collaboration avec la Fédération Francophone des Sourds de Belgique est fructueuse et s'est développée en 2010, notamment à travers la signature commune d'une convention de collaboration. La FFSB s'est engagée à proposer des animations autour d'outils pédagogiques réalisés par l'APEDAF.

## **CREE** (*Collectif Recherche et Expression*), *service de jeunesse spécialisé pour personnes sourdes et malentendantes*

De nombreux contacts et échanges existent entre nos deux associations, notamment concernant la promotion des activités/outils/services.

## **CFLS** (*Centre Francophone de la langue des signes*)

L'APEDAF a commencé à mettre en place une collaboration dans le cadre des projets d'Education permanente.

## **Télécontact** (*Association qui facilite la communication à distance entre personnes sourdes, malentendantes et entendantes*)

Cette association est membre de l'APEDAF et collabore activement en termes d'échanges d'informations.

## **Grandir Ensemble** (*Ensemble des associations de parents d'enfants polyhandicapés*)

L'APEDAF est une des associations membres de Grandir Ensemble. De nombreux contacts informels existent depuis de nombreuses années entre les deux associations.

## **ESPAS**

L'APEDAF participe de manière active aux réunions d'ESPAS, groupe qui rassemble, depuis 1994, les assistants sociaux du monde de la surdité. Ces réunions, trimestrielles, leur permettent de prendre du recul par rapport à leur rôle, d'échanger leurs points de vue à travers différents thèmes et d'établir ensemble des dossiers en vue de la défense des droits des sourds et de leurs familles. Ainsi, régulièrement, une vingtaine de travailleurs sociaux œuvrent, collaborent, échangent dans un esprit de professionnalisme, de respect et de tolérance.

## **ALISE et Papillon Vole**

Dans le cadre du projet « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... », de la création du DVD du même nom ainsi que lors de formations à l'art du conte, l'APEDAF, instigateur et gestionnaire, travaille en interaction avec les asbl ALISE (Association Lire et S'Exprimer) et PAPIILLON VOLE.

Les chevilles ouvrières de l'asbl ALISE sont Madame Lisy Martin (conteuse entendante spécialisée en littérature jeunesse) et Monsieur Damien Huvelle (linguiste bilingue français-langue des signes et initiateur du projet au sein de l'APEDAF). ALISE compte cinq personnes entendantes et constitue le pôle « littérature ». Des formations à l'art du conte y sont organisées. Elle se charge d'assurer la formation des conteurs et coordonne leur travail.

L'asbl PAPIILLON VOLE est une association de conteurs sourds. L'association comprend trois ou quatre personnes et est coordonnée par l'asbl ALISE. Madame Chantal Gerday, professeur en langue des signes, en est la personne de référence.

## **Collaborations dans le cadre de la réalisation d'outils pédagogiques**

La formalisation des comités d'évaluation accompagnant la réalisation des outils pédagogiques ainsi que la réalisation d'ouvrages collectifs ont permis de multiplier les collaborations avec d'autres associations ou institutions.

En 2010, ont participé à ces comités d'évaluation : le centre d'audiophonologie des cliniques Saint Luc, l'IBSR, l'asbl Voir et Conduire, le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale Bruxelles Mobilité - Direction Stratégie Cellule Sécurité Routière, le VLOK CI, l'asbl PETALES.

Les structures qui ont participé à la réalisation d'ouvrages collectifs sont les suivantes: le CNRS de l'Université Paris-Descartes, le FNRS des facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur, l'ULB, le centre PROFILS, le CMAP de Montegnée et l'Ecole Intégrée, l'IRSA.

## **Collaborations pour la diffusion et la promotion**

En 2010, l'APEDAF a voulu favoriser les collaborations avec des structures susceptibles de contribuer à la diffusion des informations concernant les outils et services de l'association. Un échange mutuel des informations s'est rapidement mis en place et a permis une meilleure visibilité des actions de l'asbl. Parmi ces relais :

- Hospichild : réseau interdisciplinaire d'acteurs du monde pédiatrique
- Selfhelp : site d'information sur les groupes d'entraide
- En Marche : journal de la Mutualité Chrétienne
- Horizon 2000 : asbl ayant pour mission l'information, la communication et la démystification de la personne handicapée.
- Le site d'Espace citoyen relaie également très souvent nos activités et l'information de la production de nouveaux outils pédagogiques.

En 2011, l'APEDAF continuera à entretenir ces contacts et à en développer de nouveaux.

# Le fonctionnement de l'association

## Comité de gestion

### Conseil d'Administration

---

En 2010, le Conseil d'Administration comptait quatre membres :

- Présidente : Mme Anne-Charlotte PREVOT
- Vice-président : M. Bernard LIETAR
- Trésorier : Mme Gaétane MEILLEUR
- Secrétaire : Mme Stéphanie NOTEBAERT

### Assemblée générale

---

L'Assemblée générale du 6 mai 2010 a réuni treize membres effectifs et quatre membres du personnel. Dix-sept personnes ont assisté à la rencontre.

Les points suivants ont été soulevés : présentation du rapport d'activités 2009, des comptes et bilan 2009 et des projets 2010. Ces derniers ont été approuvés à l'unanimité.

Le budget 2010, commenté par le Trésorier, a également été approuvé. La décharge a été donnée aux administrateurs.

## Personnel APEDAF

### Employés

---

Le volume global de l'emploi a augmenté en 2010. L'association a obtenu un poste mi-temps d'animateur socioculturel d'Education permanente sous statut ACS-Ex-FBIE. L'APEDAF emploie, depuis fin octobre 2010, 22 équivalents temps plein.

Les employés sont engagés sous le statut APE (subside de la Région Wallonne), ACS (subside de la Région Bruxelloise) ou ACS –ex-FBIE (subside de la Communauté française); deux employés relèvent du subside emploi de la Communauté française – service de l'Education permanente.

Ces emplois sont gérés par l'APEDAF. Une demande de remboursement des salaires se fait mensuellement auprès de l'ORBEM et du FOREM. Ce remboursement des salaires, à posteriori, oblige l'association à posséder les liquidités suffisantes.

### Réunions du personnel du siège social

---

Des réunions ont eu lieu, mensuellement, au siège de l'APEDAF. Le but était d'informer les personnes de l' « équipe bruxelloise » de l'évolution des dossiers en cours, de répartir les tâches, de pallier aux éventuels dysfonctionnements et de maintenir une dynamique d'équipe.

Des rencontres individuelles se sont également déroulées régulièrement. De cette façon, la directrice a pu assurer la gestion des projets de façon constante et des informations personnelles ont pu lui être communiquées dans la discrétion.

Diverses réunions ont aussi été organisées entre les coordinateurs pédagogiques et la directrice de l'APEDAF. Cela a favorisé la cohésion entre les différentes régions, la qualité des relations de travail et une communication optimale dans les projets de l'association.

### Journée Annuelle des Employés

---

En 2010, la Journée Annuelle des Employés a été organisée pour une deuxième année consécutive à la Maison de la Laïcité Hypathia d'Ottignies. Cette année, le personnel avait ciblé le thème « gestion du stress ».

Le vendredi 29 octobre dernier, les objectifs étaient les suivants :

- permettre la cohésion des équipes, favoriser les synergies au sein de l'APEDAF, travailler ensemble efficacement ;
- mieux se connaître et aller à la rencontre de l'autre ;
- prendre conscience de l'importance du travail de chacun et ce, à tous les niveaux ;
- prendre conscience du stress que nous vivons ;
- identifier les éléments qui sont facteurs de stress ;
- utiliser des techniques permettant de diminuer le stress ;

Cette journée de formation qui réunissait les équipes de Bruxelles et de Wallonie a été constructive. Non seulement les employés présents ont apprécié de mieux faire connaissance, mais ils nous ont permis, par leur questionnement, de mettre en relief plusieurs dysfonctionnements au sein de notre association.

Les retombées ont été positives notamment pour :

- la création de liens entre les employés des différentes régions ;
- une circulation de l'information en dehors des informations données par la directrice ;
- une meilleure compréhension du rôle de certains employés permettant d'être plus efficace dans nos relations avec le monde extérieur (augmentation de l'efficacité = contacter la personne de référence plus rapidement)
- une mise en place de réunions régulières pour le suivi de projets entre les différentes équipes.

Il est important que les employés comprennent l'importance d'un rapprochement des différentes équipes afin d'intensifier le sentiment d'appartenance à l'association. C'est un point majeur dans notre volonté de permettre une cohésion entre les équipes. La solidarité et la motivation des personnes qui y travaillent permettront aux familles d'enfants sourds de se sentir soutenues, peu importe la région d'où la demande d'aide provient. Chaque parent sentira cette cohérence dans l'aide apportée.

La réalisation des outils et services de l'APEDAF contribue fortement à ce sentiment d'appartenance, améliorant de ce fait la visibilité de l'association. Plusieurs participants ont mieux compris l'intérêt de poursuivre, à différents niveaux, les objectifs de l'asbl.

Concernant l'amélioration de notre gestion personnelle du stress, la formation a porté ses fruits. Une introspection est parfois nécessaire pour une prise de conscience sur notre manière de fonctionner en tant qu'individu dans une équipe.

### Organisation du travail du service d'aides pédagogiques

---

Le coordinateur pédagogique régional organise le recrutement du personnel. Les candidats sont retenus d'une part, sur base de leurs aptitudes pédagogiques et d'autre part, sur base de leur niveau de connaissances des différents moyens de communication relatifs à la surdité, enfin sur base d'une appréciation de leurs facultés d'adaptation et de discrétion.

Au moment de l'embauche, le coordinateur assure une formation spécialisée aux nouveaux employés.

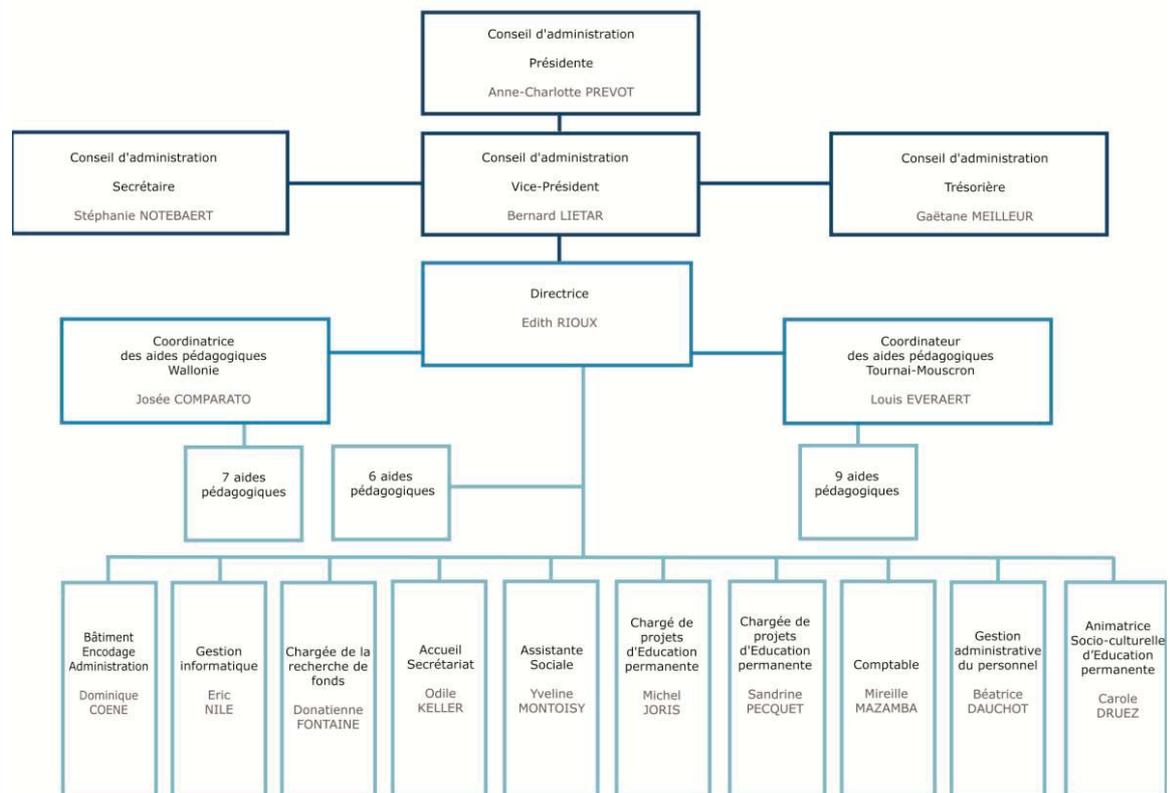
Le coordinateur établit les horaires de travail entre les différents enfants aidés. En terme d'encadrement, le coordinateur est également le médiateur entre les travailleurs et l'employeur, les familles, les écoles, les autres intervenants de l'intégration de l'élève sourd en enseignement ordinaire (logopèdes, psychomotriciens, psychologues, PMS, ...).

### Formations du personnel administratif et social en 2010

---

- L'animatrice socio-culturelle d'Education permanente a suivi une formation concernant l'informatique : « Photoshop ».
- L'assistante sociale a participé à une formation intitulée « Handicapés : Calcul des allocations familiales majorées ».
- Un membre du personnel a suivi la Formation de premiers secours.

## Organigramme de l'association



## Commission paritaire

L'APEDAF relève de la Commission paritaire 329.02 (socioculturel) pour laquelle une grille barémique est définie.

Ces barèmes de référence ont pour objectif d'harmoniser les salaires en vigueur dans le secteur. Afin de permettre aux employeurs de s'adapter financièrement aux nouvelles exigences barémiques, une période transitoire a été prévue. Depuis 2004, les barèmes ont été revus à la hausse pour arriver en 2009 à un réajustement 93.25%.

Des moyens financiers, résultant des accords du non-marchand, sont accordés à l'APEDAF, sur base du cadastre de l'emploi introduit chaque année auprès de la Communauté française.

Les implications pour l'APEDAF ont été les suivantes :

- adaptations des salaires qui n'atteignaient pas les 93.25% requis ;
- suivi de l'évolution des exigences en la matière ;
- établissement du cadastre emploi pour pouvoir prétendre aux subsides non-marchand.

## Obligations administratives

L'APEDAF, dépendant de plusieurs pouvoirs subsidiaires, doit répondre à différentes exigences administratives.

Dans le cadre du décret du 17 juillet 2003 en matière d'Education permanente, l'APEDAF produit annuellement dix publications ou services à caractère pédagogique. Cette démarche oriente, depuis 2005, le travail quotidien de l'APEDAF.

L'APEDAF relève actuellement pour le **dossier APE** (aides pédagogiques de la Région Wallonne) de la région Wallonne et du Ministère de l'Enseignement. Ce qui implique de devoir introduire des rapports d'activités différents auprès de ces deux instances.

L'APEDAF doit également tenir informée l'inspection de l'ORBEM de ses activités et lui faire parvenir ses comptes approuvés.

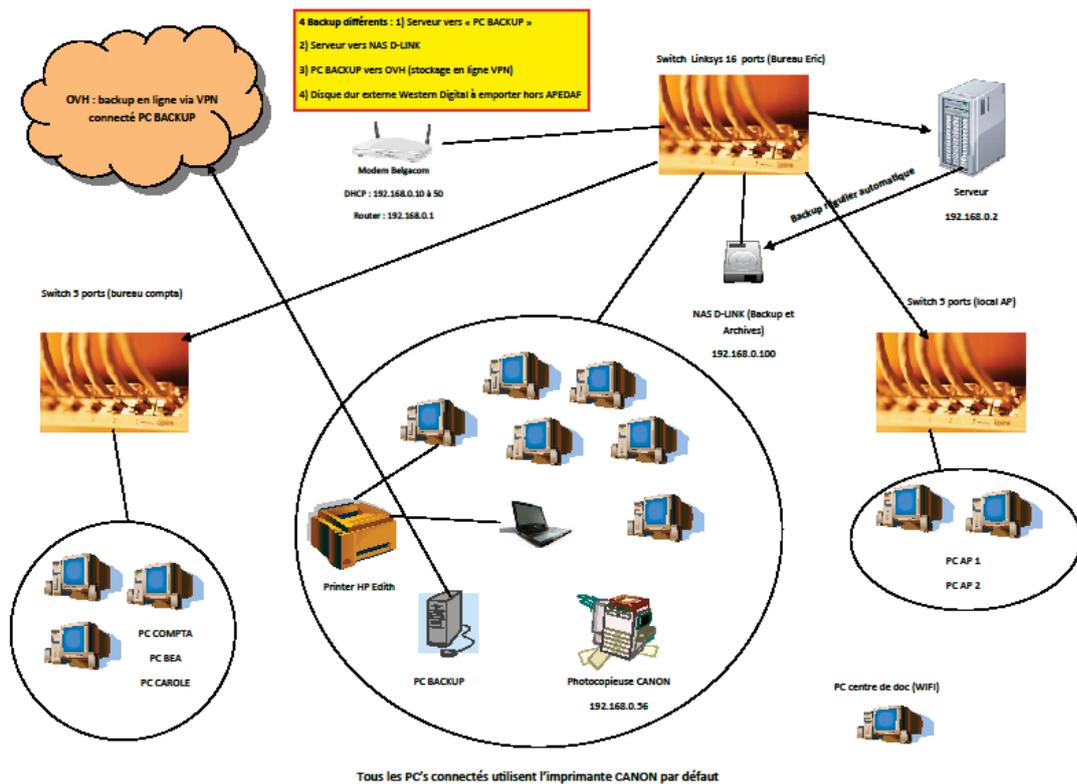
## Aménagement structural

### Parc informatique

---

Notre informaticien a mis en place un serveur qui gère et centralise les douze ordinateurs en réseau. Cette mise en réseau permet d'échanger très rapidement les informations et de travailler conjointement sur les dossiers, ce qui augmente considérablement la productivité de l'association. Un backup journalier permet également la sauvegarde des fichiers et dossiers sur des cartouches de données, la solution la plus fiable actuellement.

Des ajustements du parc informatique ont eu lieu en 2010. Ils ont permis d'améliorer notre efficacité dans la gestion des divers dossiers. Notre informaticien a également illustré la disposition de ce parc informatique afin de clarifier l'organisation des ordinateurs en réseau.





# ANNEXES : PRESSE

# Annexes : Presse

## Activités familiales

« Souper Hochepot de l'APEDAF », février 2010



« Spectacle équestre de la Compagnie Tempo d'éole et Mario Marini », In : Fédération Francophone des Sourds de Belgique, le 13 septembre 2010 [En ligne]. Disponible sur : <http://www.ffsb.be/?q=node/2310> (consulté le 13-09-2010)

**Fédération Francophone des Sourds de Belgique**

**Spectacle joué au profit des enfants sourds**  
Soumis par webmaster le lun, 13/09/2010 - 08:24

**Spectacle équestre de la Compagnie Tempo d'éole et Mario Marini**

Cette année, le spectacle "Ailleurs", aura lieu le premier week-end du mois d'octobre à la ferme équestre de Louvain-La-Neuve. Au programme, voltige, danse orientale, danse avec le feu, dressage, musique... Un spectacle qui fera rêver grands et petits et où une vingtaine de participants se mettront en scène pour le plaisir de vos yeux... Avec notamment la participation du groupe de danse orientale **Yasaman**.

Le spectacle sera joué au profit des enfants sourds (avec traduction en langue des signes), de l'ASBL APEDAF (Association de Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones) qui s'occupe notamment de former des "aides pédagogiques", aides qui accompagnent les enfants sourds et les encadrent dans l'enseignement ordinaire.

Ce spectacle est présenté en collaboration par Mario Marini et Tempo d'éole asbl (école de spectacle et de voltige).

- Affiche

The poster for "Ailleurs" features a red background with a white horse in the center. Text on the poster includes the title "Ailleurs", the subtitle "Spectacle équestre de Tempo d'éole et Mario Marini", and the dates "Samedi 2 octobre 2010 - 20h30" and "Dimanche 3 octobre 2010 - 15h". It also mentions "A la ferme équestre de Louvain-La-Neuve" and "avec la participation de Yasaman". At the bottom, it lists ticket prices: "Prévente : adulte 15 € / enfant : 12 € - Sur place 17 € / 15 €" and contact information: "Infos et réservations : Tempo d'éole ASBL - TEL. 0475/60.1756".

M.M., « 'La chaîne' rend visite aux Mouscronnois : Pauwels tente de gagner un max d'argent pour l'APEDAF », In : Nord Eclair, n°117, jeudi 29 avril 2010, p.114

JEUDI 29 AVRIL 2010 MO SUPPRESSE 11

# Mouscron A la télé

MOUSCRON ÉMISSION "LA CHAÎNE" AVEC STÉPHANE PAUWELS

## "La Chaîne" rend visite aux Mouscronnois

### Pauwels tente de gagner un max' d'argent pour l'APEDAF

**1** Stéphane Pauwels était l'invité de Jean-Louis Lahaye dans l'émission de la RTBF "La Chaîne". Durant toute la journée, les deux hommes aidés par quelques Mouscronnois ont dû résoudre des énigmes afin de remporter le jeu. L'argent récolté sera versé à l'APEDAF, une association qui vient en aide aux parents d'enfants connaissant des problèmes auditifs.

Vous avez peut-être aperçu, hier, dans les rues de Mouscron la camionnette de l'émission "La Chaîne" de la RTBF escortée par deux motos de police brillant les feux rouges et passant par les sens interdits à toute allure. Stéphane Pauwels était l'invité de l'émission de Jean-Louis Lahaye. Ces deux-là ont couru dans la cité des Hurlus afin de remporter cette sorte de jeu de piste qu'est "La Chaîne" (semblable à La Chasse Au Trésor sur FR3). Impossible pour nous de dévoiler le résultat de cette chaîne ni tous les défis qui ont dû être relevés. Sachez quand même que pour la première épreuve, Stéphane Pauwels a dû trouver un professionnel du Krav Maga. "La petite anecdote, c'est que je me suis rendu à l'hôtel de ville pour demander des renseignements au service des sports. Mauvaise idée, il était midi passé..." , explique le chroniqueur sportif.

**POUR LES MALENTENDANTS**  
L'argent qui sera récolté grâce à Stéphane et aux quelques Mouscronnois qui l'auront aidé sera reversé à l'association des parents d'enfants déficients auditifs francophones, l'APEDAF. "Je suis proche de plusieurs associations comme l'AMCM par exemple. Dans la classe de ma fille, une de ses camarades connaît des problèmes auditifs. Ses parents avaient une fois organisé un repas pour l'association et je n'avais su m'y rendre : je leur avais promis de faire un geste", dit Stef. Et puis, le Mouscronnois est très heureux de faire connaître sa ville d'origine. "Finalement, Mouscron, c'est un peu comme BHV ; nous sommes à la frontière de la Flandre, de la France et de la Wallonie. La seule différence, c'est qu'ici, on ne se met pas sur la gueule..." L'émission a été enregistrée hier soir au domaine de Médicis où Stéphane et les Mouscronnois ont dévoilé le montant récolté pour l'APEDAF mais que nous ne pouvons pas vous révéler.

**DUO EXPLOSIF**  
Le moins que l'on puisse dire, c'est que le tandem Stéphane Pauwels-Jean-Louis Lahaye est un duo explosif. Les deux habitués du petit écran n'ont pas manqué la moindre opportunité pour se charrier. Bras sur son épaule, Stéphane lance un "j'aurais largement préféré faire cette émission avec Jacques Mercier..." Jean-Louis Lahaye ne manque pas de lui répondre "oui, mais, il ne court pas aussi vite que moi !" D'ailleurs quand on demande à Lahaye ce qu'il pense du chroniqueur mouscronnois, l'homme use encore d'un certain humour. "Ce type est imbuvable... Non, je rigole ; il est vraiment extraordinaire et très attachant. C'est un Mouscronnois comme on les aime..." L'émission sera diffusée sur la RTBF au mois de septembre. «

**2** Avec Stéphane au Canonier, l'émission a été sportive. **3** La fameuse mallette qui renferme les sommes d'argent gagnées. Plus d'un Mouscronnois aura remarqué la camionnette bien connue de l'émission.





M.M.

## TOURNAGE

# Pauwels dans La Chaîne

● Thomas TURILLON

**A**mbiance ce mercredi à Mouscron où la RTBF mettait en boîte son jeu *La Chaîne* en compagnie du plus connu des Hurlus : Stéphane Pauwels !

### Une version voulue encore plus captivante...

Un people comme fil rouge jouant pour une association, telle est la formule revue pour la troisième saison. Mais pas seulement... « On a voulu faire évoluer le concept en intégrant une personnalité par émission. On va aussi renforcer le caractère de « La Chaîne » lors de la fi-



Photonews

**La RTBF promet** une 3<sup>e</sup> saison de « La Chaîne » plus épicée !

nale. Avant, il fallait juste que ce soit réussi sur le terrain. Désormais, il y aura une épreuve finale en plus avec le VIP et les trois maillons trouvés sur le terrain » explique Éric Poivre, concepteur de l'émission présentée par Jean-Louis Lahaye et diffusée sur La Une d'ici quelques mois.

« J'ai accepté de suite car je joue pour la bonne cause – l'APEDAF – Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophone – mais aussi pour la mise en valeur de Mouscron. Enfin, Jean-Louis est un super copain ! » précisait le trublion du paf entre deux séquences enregistrées aux quatre coins d'un Mouscron ensoleillé. ■

L'INFO  
DU JOUR

# Mouscron et la RTBF : un



«Jean-Louis Lahaye est un super bon copain même si j'aurai préféré voir l'émission présentée par Jacques Mercier!»

Stéphane Pauwels taquinant Jean-Louis Lahaye durant le tournage!



Mercredi, une équipe importante de la RTBF a enregistré le jeu «La Chaîne» aux quatre coins de l'entité. L'émission sera diffusée prochainement sur la Une.

● Thomas TURILLON

Le moins qu'on puisse écrire, c'est qu'il y avait de l'animation dans les rues de Mouscron. Préparée depuis de longs mois, la RTBF est venue hier enregistrer son jeu télévisé «La Chaîne» présentée par Jean-Louis Lahaye.

### Pauwels en ambassadeur

Le concept de l'émission est simple : en fonction d'indices, il faut trouver des personnes aux quatre coins de la Ville. Une sorte de carte au trésor en voitures! Pour cette troisième saison, Eric Poivre, concepteur de l'émission, a fait évoluer le principe : «On a fait évoluer le concept en intégrant des personnalités. A chaque fois, un VIP endosse le rôle d'ambassadeur de la Ville et tente de la valoriser par le jeu». Pour la version hurlue, c'est Stéphane Pauwels qui est venu épicer l'enregistrement. «Un tréboulon footballistico-cathodique» a indiqué l'animateur lors de la mise en boîte de la séquence d'introduction en matinée à la fontaine de la Rénovation urbaine. L'occasion pour le badaud d'être surpris par la grosse armada de techniciens. S'en est ensuite suivi le jeu aux quatre coins de la Ville pour déguster des candidats appelés «maillons». Un marathon passé par le stade du Royal Excelsior, une course dans les couloirs de l'hôtel de ville ou encore au Petit-Cornil.

«Le jeu garde le même principe mais sera plus épiché, encore plus événementiel.»

Des véhicules de l'équipe télé escortés par la police de Mouscron. «On nous a demandé de faciliter leurs déplacements. Avec pareille météo, on a la chance avec nous» sourit l'un des agents.

### Plateau télé en public hier soir à la gare!

Autre nouveauté au regard des saisons précédentes : auparavant, lors de la finale, on vérifiait juste les épreuves vévues dans la ville. Désormais, une dernière manche se joue durant la finale. Du piment supplémentaire permettant de captiver le téléspectateur jusqu'au générique de fin. Un point final enregistré hier soir au sein du Domaine de Médicis, à la gare. Un plateau de télévision y avait été installé et une centaine de Mouscronnois ont mis l'ambiance en formant un public.

Pour le résultat final, on vous laisse à votre zapette... La diffusion sur la Une prévue dans quelques mois, probablement à la rentrée. ■



Eda 430049

## INTERVIEW ● Stéphane PAUWELS - fil rouge de «La Chaîne».



Pauwels a pris la balle au bond lorsqu'on lui a proposé de jouer pour la bonne cause!

C'est donc à Stéphane Pauwels qu'a été attribuée la tâche de fil conducteur de l'émission. Notre tréboulon du PAF était chargé de dénicher et d'encourager les maillons du jeu dans les rues

### Une participation pour la bonne cause...

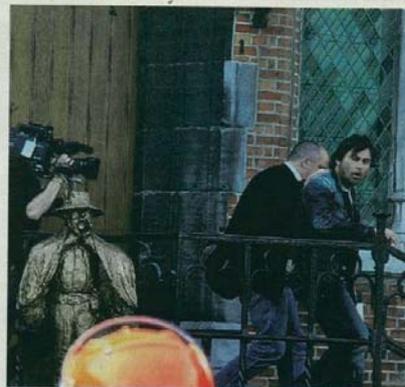
hurlues ce mercredi. C'est aussi à lui qu'est revenu le choix de l'association locale à soutenir avec le gain financier. Son choix s'est tourné vers l'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs Francophone).

#### Pourquoi avoir choisi d'attribuer les gains à l'APEDAF?

Il y a plusieurs associations dont je suis proche dont l'APEDAF qui est peut-être moins connue que les autres comme la Muco que je soutiens aussi. Ma fille est elle-même amie avec une fille sourde et muette. Je sais que ce sont des gens qui se bougent. Je n'avais pas eu l'occasion d'aller

au dernier repas de l'association. J'avais dit aux membres que je les aiderais d'une autre manière. C'est chose faite!

lorsque la production vous a approché pour participer à «La Chaîne», quelle fut votre réaction? J'ai accepté de suite. Je savais que j'allais jouer pour une bonne cause. Et puis c'était aussi une belle manière de mettre en valeur Mouscron depuis la perte de l'Excelsior. On est un peu des Gaulois désormais en étant livrés à nous-mêmes. Une sorte de BHV, sauf que cela se passe bien au milieu des Français, des Flamands et des Wallons! ■



«La Chaîne», une sinécure? Plutôt un véritable marathon... Ou un match de foot avec du fair-play, du footing et quelques stress!

Eda 430054

# travail à « La Chaîne »!



**120** minutes, le temps que durera l'émission lors de sa diffusion sur la Une. Sur le terrain, le tournage aura duré deux jours: hier pour le jeu et aujourd'hui pour l'enregistrement d'images d'ambiance.



Hier, Mouscron était le maillon principal de la RTBF qui a enregistré son jeu « La Chaîne ». Une belle vitrine pour l'entité.



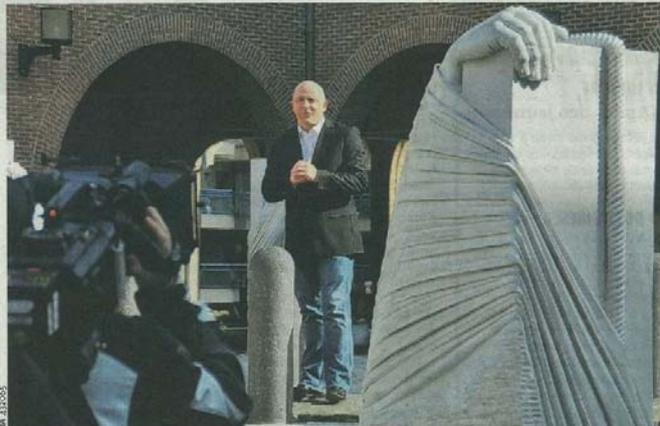
Véritable emblème de l'émission: la camionnette aux couleurs de « La Chaîne » a parcouru de nombreux kilomètres sur le tarmac hurlé!



L'un des « maillons » de l'émission: André au Petit Cornil. Autant dire que le débarquement dans le quartier a laissé le voisinage sans voix!



Sous les caméras de la chaîne publique, la Ville a dévoilé ses mille et une facettes...



C'est la Rénovation urbaine qui servira de décor à l'introduction de l'émission animée par Jean-Louis Lahaye.

## « Bébé, Bambin Sourds Bouquent ... »

« Bébé , Bambin sourds bouquent... », In : [quefaire.be](http://quefaire.be) [En ligne]. Disponible sur : [quefaire.be](http://quefaire.be) (consulté le 16-03-2010)

### Bébé, bambin sourds bouquent..



Comme chaque année, la Bibliothèque publique locale de Nivelles donne rendez-vous quatre fois par an aux enfants de 0 à 8 ans, **sourds** et entendants accompagnés de leurs parents, frères et sœurs, grands-parents...

Venez découvrir ou redécouvrir les **histoires racontées, lues, chantées**

**simultanément en langue des signes et en langue orale** par des conteurs-lecteurs **sourds** et entendants.

Cette animation est organisée en collaboration avec l'APDAF (association des Parents d'enfants Déficients Auditifs Francophones).

'Bébé, bambin **sourds** bouquent...'

[Bibliothèque publique locale de Nivelles](#)

**Adresse:** Place Albert 1er, 1 , 1400

**Tarif:** Gratuit

**Téléphone:** 067/89.26.30

**Public:** Tous publics

**Ouverture:** de 10h30 à 11h30



Le 7 mars

**Donnez nous votre avis !**

E-mail

Mot de passe

Si vous n'êtes pas inscrit sur le site, choisissez un mot de passe

Votre commentaire:

En donnant votre avis, vous multipliez les chances de gagner aux concours ([plus d'info](#))

Votez en cliquant sur l'étoile correspondant à votre cotation!



[J'y vais!](#)



[Ajouter vos photos](#)



« *Bien lu, bien vu... bien entendu !* », In : **Newsletter de la Bibliothèque Communale Hergé**, Bruxelles, le 2 avril 2010. [En ligne]. Disponible sur : [www.biblioherge.be](http://www.biblioherge.be) (consulté le 02-04-2010)

---

## **Bien lu, bien vu... bien entendu !**

**Dimanche 18 avril à 10h30**

Lecture et langue des signes : contes bilingues

"Junior Sourd Bouquine", un rendez-vous placé sous le signe du rapprochement entre le monde entendant et le monde malentendant, la rencontre de deux langues, deux cultures, deux communautés pour une bibliothèque entendants et sourds admis. En collaboration avec l'Apedaf.

Deux conteuses, Catherine Wauthier et Lisy martin, l'une sourde et l'autre entendante, vous emmènent dans des histoires, contes et comptines à deux voix et quatre mains. Soyez curieux ... Venez les apprécier sur place ! Découvrez un extrait vidéo de la séance précédente. Gratuit, ouvert à tous.

**Info :**

L'APEDAF nous annonce la sortie de son nouveau DVD de contes bilingues langue des signes-français :

**Bébé, Bambin Sourds Bouquinent : « Contes traditionnels »**



« Dans ce DVD, l'APEDAF a voulu permettre aux petits et grands de partager les histoires d'un même héritage culturel avec des contes présentés, simultanément, en français et en langue des signes.

L'occasion de se replonger dans l'univers de quelques contes classiques qui ont bercé l'enfance de nombreuses générations et de découvrir ou redécouvrir les aventures passionnantes de personnages bien connus.

Entre princes, princesses, enfants, sorcières et animaux des bois, l'APEDAF propose un moment de détente et d'émerveillement en compagnie de Blanche-Neige, Hansel et Gretel, Le Petit Chaperon rouge ...

Ce DVD contribue également à sensibiliser le tout public à la langue des signes et s'avère très utile comme outil d'apprentissage pour les initiés. Enfin, les enfants, sourds ou entendants, pourront s'exercer à la langue des signes tout en développant leur imaginaire. »

**Vous pouvez visionner un extrait en visitant le site internet de l'APEDAF.**

« Contes pour enfants bilingue français/langue des signes », In : **Petites annonces – Guide social PRO**, 18 mai 2010. [En ligne]. Disponible sur : <http://pro.guidesocial.be/phpannonces.php?detailannonce=4691> (consulté le 20 mai 2010)



Le site pro du secteur psycho-médico-social

Page d'accueil **jeudi 20 mai 2010** Rechercher sur le site :

Affaires sociales Enseignement, éducation Travail, Emploi Enfance, jeunesse Famille Handicap Immigration Justice

---

**Les annonces** **PETITES ANNONCES** [retour](#)

Offres d'emploi  
Demandes d'emploi  
Stages  
Agenda  
Petites annonces  
Mémoires / TFE  
Insérer une annonce

**Les infos**  
Actualités  
Fiches infos  
Forum PRO

**Les adresses**  
Centres et services  
Produits et magasins  
Services publics  
Liens utiles

**Les services**  
Espace-client  
Etre sur le site  
Le Guide Social  
Le Fax-Info

**Contes pour enfants bilingue français/langue des signes**

NOUVEAU DVD Bébé Bambin Sourds Bouquinet « CONTES TRADITIONNELS »  
Dans ce DVD, l'APEDAF a voulu permettre aux petits et grands de partager les histoires d'un même héritage culturel avec des contes présentés, simultanément, en français et en langue des signes.  
C'est l'occasion de se replonger dans l'univers de quelques contes classiques qui ont bercé l'enfance de nombreuses générations et de découvrir ou redécouvrir les aventures passionnantes de personnages bien connus.

Entre princes, princesses, enfants, sorcières et animaux des bois, l'APEDAF propose un moment de détente et d'émerveillement en compagnie de Blanche-Neige, Hansel et Gretel, Le Petit Chaperon rouge...

Ce DVD contribue également à sensibiliser le tout public à la langue des signes et s'avère très utile comme outil d'apprentissage pour les initiés. Enfin, les enfants, sourds ou entendants, pourront s'exercer à la langue des signes tout en développant leur imaginaire. Il reste un outil important et efficace en cas d'absence imprévue d'un conteur lors des animations « Bébé, Bambin, Sourds Bouquinet... ».

Il est disponible, au prix de 10 €, en contactant l'APEDAF (info@apedaf.be – www.apedaf.be 02/644 66 77)

Contact :



**Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones**  
rue Van Eyck 11A / bte 5  
1050 Ixelles  
Tel : 02/644.66.77  
Email : [contact mail](mailto:contact@mail)  
Site web: [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)

(enregistrement le 18/05)

« DVD Bébé Bambin Sourds Bouquinent 'CONTES TRADITIONNELS' », In : **Fax-Info – Editions/ Brochures**, 25 mai 2010, n°587, p. 1-2. (Lettre d'informations)

**EDITIONS / BROCHURES**

**DVD Bébé Bambin Sourds Bouquinent « CONTES TRADITIONNELS »** - Petits et grands partagent les histoires d'un même héritage culturel avec des contes présentés, simultanément, en français et en langue des signes. C'est l'occasion de se  
(1)

replonger dans l'univers de quelques contes classiques. Moment d'émerveillement garanti entre princes, princesses, sorcières... Prix: 10€. info@apedaf.be – [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)

« Bébé, bambin sourds bouquinent », in : **Ottignies-Louvain-la-Neuve**, bulletin mensuel communal, octobre 2010, n°167, p.22



**SOCIA**

## Bébé, bambin sourds bouquinent

La bibliothèque publique d'Ottignies propose des animations-lectures pour les enfants sourds et entendants, les 3<sup>e</sup> samedi du mois.

« Les petites mains ont bien tapé, le moulin a bien tourné, les petits oiseaux ont bien volé... les histoires vont commencer... »

la coordinatrice du projet Yveline Montois, assistante sociale à l'APEDAF (Association des parents d'enfants déficients auditifs). « Il est en place dans 7 bibliothèques de la Communauté française... dont Ottignies, pour 4 séances cet automne. »

Après avoir appris à faire « bravo » en langue des signes, les participants ont entendu des histoires d'école et de cour de récréation (rentrée scolaire oblige) dites par Virginie Delangre et signées par Annick Somville, conteuses à la bibliothèque d'Arlon.

« Ce projet rassemble toute la famille autour d'une même activité qui, plus que le simple fait de raconter des histoires, permet de découvrir une autre manière de communiquer avec l'enfant sourd. On apprend rapidement les gestes simples : boire, manger... mais faire passer du rêve et de la poésie, c'est plus complexe », insiste le Limelettois Bernard Liétar, vice-président de l'APEDAF.

Pour les enfants entendants, c'est une ouverture à la différence, la rencontre d'un monde inconnu, plein de richesses.

Les prochaines séances auront lieu les 16 octobre, 20 novembre et 18 décembre, de 10h30 à 11h30. La bibliothèque (2, av. des Combattants) accueillera deux conteuses bruxelloises : Delphine Schmitz (entendante) et Olivier Waegemans (sourd). Conseillées aux - 6 ans (les conteuses s'adaptent à un public éventuellement plus âgé), elles sont gratuites, mais il est préférable de s'inscrire : 010 / 41 02 42. ■

Des contes lus oralement par une animatrice entendant et traduits simultanément par une animatrice sourde.

Ils sont une quinzaine - enfants de moins de 6 ans et leurs parents - à avoir participé à la première séance de « Bébé, bambin sourds bouquinent », le 18 septembre à la bibliothèque publique d'Ottignies. Tous entendants, mais les séances de contes bilingues (contes lus oralement par une animatrice entendant et traduits simultanément par une animatrice sourde) s'adressent aussi aux enfants sourds.

« C'est un projet né à la bibliothèque de Schaerbeek (Bruxelles) il y a 12 ans », explique

« Activités pour enfants. Bambins Sourds Bouquinets », In : **La boussole**, 10 septembre au 31 octobre 2010, n°46, p.17

## 10<sup>ème</sup> Fête d'Halloween

**au Domaine provincial du Bois des Rêves,**  
vendredi 29 octobre à partir de 18h

Couillises d'une fête... Halloween fête ses 10 ans au Bois des Rêves ! Une forêt magique et ses Orbilys feront battre le cœur des enfants, un lac puant peuplé de sorcières, mais qui pour l'occasion va revêtir ses habits de lumières pour une fête très très spéciale... Le temps s'arrête, silence. Des sons s'élèvent dans la nuit, la beauté du feu éclate de partout et joue les funambules sur le rêve, l'imaginaire et l'érotisme... Un pur moment de poésie à découvrir. Entrée gratuite.  
Rens. 010 45 69 96



Juniors

### Activités pour enfants

**Atelier Outremer**  
Dessin, pastel, peinture  
Avenue des Mélézes à Céroux  
Enfants 6-10 ans : mercredi après-midi. Approche ludique des couleurs, de la perspective, de la lumière... à travers diverses techniques (fusain, pastel, encre de Chine, gouache, acrylique). Rens. 010 61 80 96 - 0485 35 80 78 - Pascale d'Oline, artiste et historienne de l'art

**Théâtre martial**  
Collège du Christ Roi, Ottignies

**Bambins Sourds Bouquinets** (4-8 ans)  
Animations-lectures pour enfants sourds, entendants et leurs familles  
Les conteuses : Chantal Gerday (sourde) et Delphine Schmitz (entendante). Une organisation de l'APEDAF. Les samedis de 10h30 à 11h30 (18/9 - 16/10 - 20/11 - 18/12).  
A la bibliothèque publique du Douaire, Ottignies. PAF gratuite. Réservations souhaitées : 010 41 02 42 ou bibdouaire@hotmail.com

**Au Musée de LLN**  
Ateliers créatifs de 7 à 12 ans  
Le mercredi de 14h à 15h30 ou le vendredi de 16h à 17h30. Après avoir découvert un objet ou un thème déterminé, les enfants s'expriment à leur tour par la création.  
15, 17, 22 et 24/9 : *Un monde parfait*  
29/9 et 1/10 : *Carnavé*  
6, 8, 13 et 15/10 : *Beauté d'ici et d'ailleurs*  
20, 22, 27 et 29/10 : *Y pas photo*  
Réservation préalable obligatoire au service éducatif 010 47 48 45. Courriel : educatif-musee@uclouvain.be - www.muse.ucl.ac.be

« Lectures en trois dimensions pour enfants sourds », In : **L'avenir**, n°X, le 22 novembre 2010, pX

BRABANT

OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

# Lectures en trois dimensions pour enfants sourds

**La bibliothèque publique du Douaire** accueille chaque mois une activité lecture pour les enfants sourds et entendants, initiée par l'Apedaf.

● **Michel DEMEESTER**

L'Apedaf est l'Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophone. Chaque mois, elle organise une activité originale où une conteuse, accompagnée d'une personne sourde, lit des histoires aux enfants. Delphine Schmitz lit, Olivier Wagemans est à ses côtés. Il est malentendant et traduit l'histoire en langue des signes, en gestes qui apportent une dimension tout autre à la lecture : « *Nous faisons cela depuis 1998. Je traduis ainsi mon rêve qui était d'être conteuse pour les sourds* », lance Delphine Schmitz.

La conteuse imaginait au départ raconter les histoires en langage des signes : « *Nous avons alors décidé de le faire à deux, avec Olivier Wagemans. Son expression apporte un plus, c'est très enrichissant* ». La conjugaison des gestuelles et de la lecture est appréciée : « *C'est vraiment très original et très agréable* », indique une ma-



Les enfants et les adultes sont restés attentifs tout au long de la séance de lecture, qui a duré une heure.

man, qui a participé à la séance samedi dernier à la ferme du Douaire.

Les histoires s'adressent aux enfants très jeunes, jusqu'à 6 ans : « *Nous travaillons l'émotion et l'expression. Ce n'est pas toujours évident. Parfois, les phrases sont traduites plus rapidement en langue des signes. Nous racontons les histoires avec le support du livre pour avoir un visuel. Nous entrecoupons les lectures de petites chansons pour les enfants. Cela permet de mettre en scène le lieu, des échanges avec le public* ».

L'histoire est racontée en trois dimensions : « *Les enfants sont captés par la profondeur. Ils restent très attentifs* », explique Edith Rioux, directrice de l'Apedaf. « *Cette activité permet d'éveiller les enfants sourds à la lecture, à l'imaginaire. Notre objectif est de décloisonner la communauté des sourds et des malentendants* ». La langue des signes doit être considérée comme une langue à part entière, qui enrichit celui qui l'apprend, la connaît.

Cette activité de lecture est organisée chaque mois à la bibliothèque publique du Douaire à Ottignies : « *Nous rencontrons un beau succès. Nous avons parfois eu 18 personnes, enfants et parents. Nous avions débuté à la bibliothèque de Wavre. Mais, la galerie des Carmes est déserte. Malgré la bonne volonté de nos accueillants à Wavre, nous avons dû abandonner. Ici, l'activité est lancée, c'est autre chose* ». La prochaine séance est programmée le 18 décembre à la bibliothèque, à 10 h 30, à la ferme du Douaire. ■

## ---> Animations pour enfants <---

### Bébés et bambins sourds bouquinent ...



- # Bibliothèque de Laeken – 246 place Emile Bockstael - 1020 Laeken
- # 20/11 → 10h00-11h00
- # Bibliothèque de Schaerbeek – 200 bvd du Lambermont - 1030 Schaerbeek
- # 05/12 → 10h30-11h30
- # Bibliothèque Hergé d'Etterbeek – 211 avenue de la Chasse - 1040 Etterbeek
- # 12/12 → 10h30-11h30

### ---> APEDAF

L'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones veut soutenir tout enfant sourd ou malentendant et sa famille dans les domaines de l'éducation, de la vie culturelle, sociale et professionnelle, en respectant leurs possibilités et leurs besoins.

« Bébés et bambins sourds bouquinent... » : il s'agit d'animations-lectures pour enfants sourds et malentendants qui se déroulent dans six bibliothèques de la Communauté française. Deux conteurs, un sourd et un entendant, racontent simultanément une histoire en français et en langue des signes.



### Contact & informations

APEDAF – Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones  
→ 11A b. 5 rue Van Eyck - 1050 Ixelles  
T 02 644 66 77 - F 02 640 20 44 - info@apedaf.be - www.apedaf.be

« *Bébé, bambin sourds bouquinent* », In : **RTBF Télétexte**, p.749.2, 749.3 [**En ligne**]. Disponible sur : [http://old.rtfb.be/services/teletexte2/La1/700/749\\_0002.png](http://old.rtfb.be/services/teletexte2/La1/700/749_0002.png);  
[http://old.rtfb.be/services/teletexte2/La1/700/749\\_0003.png](http://old.rtfb.be/services/teletexte2/La1/700/749_0003.png) (consulté le 15-03-2010)

Sourds et malentendants Agenda  
APEDAF

BEBE, BAMBIN SOURDS BOUQUINENT

Animations-lecture: lectures en bibliothèque pour enfants sourds et entendant (de 0 à 12 ans) et leurs familles. Le projet Bébé Bambin Sourds Bouquinent vise à éveiller l'enfant sourd à l'imaginaire du livre par des histoires et des comptines en langue des signes. Une histoire, deux conteurs en même temps, sourd et entendant, pour un public où s'émerveillent petits et grands.

SCHAERBEEK:  
Bibliothèque de Schaerbeek,  
chaussée de Helmet 272  
NAMUR:  
Bibliothèque Centrale,

Sourds et malentendants Agenda  
APEDAF

BEBE, BAMBIN SOURDS BOUQUINENT

ARLON:  
Bibliothèque communale,  
Parc des Expositions 5  
NIVELLES:  
Bibliothèque publique locale,  
place Albert Ier 1  
ETTERBEEK:  
Bibliothèque Hergé,  
avenue de la Chasse 211  
LAEKEN:  
Bibliothèque communale,  
place Emile Bockstael 246

Plus d'infos:  
[www.apedaf.be/agenda](http://www.apedaf.be/agenda)

## Opération Souris

« Opération souris », In : **Petites annonces – Guide social PRO**, 18 janvier 2010. **[En ligne]**. Disponible sur : <http://pro.guidesocial.be/php/annonces.php?detailannonce=4558> (consulté le 25 janvier 2010)

---

PETITES ANNONCES	
<b>Opération souris</b>	<a href="#">retour</a>
En février, l'Association des parents d'enfants sourds et malentendants (APEDAF) vous propose ses délicieuses petites souris en chocolat. Votre gourmandise permettra de financer l'aide pédagogique fournie aux enfants sourds intégrés dans l'enseignement ordinaire. La boîte de 4 pralines est vendue au prix de 4 euros à Bruxelles et en Wallonie. Envie de nous soutenir? Contactez-nous : 02/644.66.77. – <a href="mailto:info@apedaf.be">info@apedaf.be</a>	
<u>Contact :</u> <b>Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones</b> rue Van Eyck 11A / bte 5 1050 Ixelles Tel : 02/644.66.77 Email : <a href="mailto:contact@mail">contact@mail</a> Site web: <a href="http://www.apedaf.be">www.apedaf.be</a>	
(enregistrement le 18/01)	

« Souris en chocolat », In : **Fax-Info – Petites annonces**, 25 janvier 2010, n°572, p. 3. (Lettre d'informations)

---

PETITES ANNONCES	
En février, l' <b>Association des parents d'enfants sourds et malentendants (APEDAF)</b> vous propose ses délicieuses petites <b>souris en chocolat</b> . Votre gourmandise permettra de financer l'aide pédagogique fournie aux enfants sourds intégrés dans l'enseignement ordinaire. La boîte de 4 pralines est vendue au prix de 4€ à Bruxelles et en Wallonie. Envie de nous soutenir? Contactez-nous : ☎ 02/644.66.77.	
(3)	

« APEDAF », In : **Fapeo**, début février 2010. (Lettre d'informations) **[En ligne]**.  
Disponible sur : <http://www.fapeo.be/Newsletter-fapeo/Newsletter-fapeo.html>  
(consulté le début février 2010)

---



Paru sur le lien suivant :

<http://www.fapeo.be/Newsletter-Fapeo/Newsletter-fapeo.html>

début février 2010

#### • APEDAF

Depuis plusieurs années, l'APEDAF dispose d'un service de **parents-relais**.  
Qui sont-ils ? Quel est leur rôle ? Comment pouvez-vous les contacter ?

Vous trouverez l'ensemble des réponses à ces questions dans le folder en  
pièce jointe.

Celui-ci est destiné aux familles qui au cours de leur parcours de vie ont  
besoin, à un moment donné, de rencontrer d'autres parents.

#### APEDAF

(bis)

En février, l'APEDAF organise une grande de souris en chocolat. Le bénéfice  
de cette vente sert à couvrir les frais du service d'aide-pédagogique offert aux  
enfants sourds et malentendants intégrés dans l'enseignement ordinaire.  
Pourriez-vous faire paraître l'annonce suivante :

*En février, l'Association des parents d'enfants sourds et malentendants  
(APEDAF) vous propose ses délicieuses petites souris en chocolat.  
Votre gourmandise permettra de financer l'aide pédagogique fournie aux  
enfants sourds intégrés dans l'enseignement ordinaire. La boîte de 4 pralines  
est vendue au prix de 4 euros à Bruxelles et en Wallonie. Envie de nous  
soutenir? Contactez-nous : 02/644.66.77. – [info@apedaf.be](mailto:info@apedaf.be)*

D'avance, nous vous remercions du soutien que vous apportez à notre  
démarche.

Bien à vous

LUNDI 1 FÉVRIER 2010

TOURNAI ET SA RÉGION DE EM 5

TOURNAI

# Sans souris, point de salut!

**L'intégration scolaire d'enfants sourds et malentendants, menée par l'APEDAF, réclame toujours plus de moyens financiers.**

● Stéphane DIRICQ

Jusqu'au 28 février, l'opération « Souris » sollicitera votre bienveillance aux quatre coins du Hainaut occidental. Elle est proposée par l'Association de parents d'enfants déficients auditifs francophones (APEDAF), pionnière depuis trente ans sur le terrain de l'intégration. L'ASBL accompagne chaque année un peu plus de soixante enfants sourds et malentendants dans à peu près autant d'écoles ordinaires de la Communauté française. Ce sont des centaines de familles qui, au cours du temps, ont eu et ont encore recours au service d'aide pédagogique de l'association. « Le travail a fait ses preuves. Et l'expertise est reconnue, explique Louis Everaert, coordinateur à Tournai. Mais son maintien est précaire, toujours précaire. Le service d'aide pédagogique de l'association occupe actuellement 11 équivalents temps plein sous contrat APE de la Région



**Le service d'aide pédagogique de l'APEDAF ne bénéficie pas des avantages octroyés aux autres services d'aide à l'intégration.**

wallonne, en accord croisé avec la Communauté française, et l'équivalent de 4 équivalents temps plein sous contrats ACS de la Région Bruxelles-Capitale. Soit 25 employés répartis dans différentes régions de Wallonie, du Brabant wallon et, depuis cinq ans, de Bruxelles. » Tous enseignants ou éducateurs, ils accompagnent à l'année plus de cinquante élèves et étudiants sourds et malentendants dans les écoles ordinaires de leur choix. « Cette aide est apportée à tous les niveaux scolaires, de la maternelle à l'enseignement supérieur et de promotion sociale et ce, tous réseaux confondus. Ce type d'aide est tout à fait indépendant des intégrations partielles ou totales organisées depuis le décret 2004 organisant l'enseignement spécialisé. »

Autrement dit, le service d'aide pédagogique de l'ASBL ne bénéficie pas du tout des avantages octroyés aux SAI.

« Pourtant, l'alternative que nous proposons parallèlement aux "moyens" disponibles grâce aux pouvoirs publics », avant tout, l'avantage de permettre aux parents de décider seuls l'intégration de leur enfant dans une école de leur choix. »

Cette alternative a donc un coût de plus en plus élevé pour l'APEDAF : la quote-part salariale à sa

charge représente actuellement un cinquième du montant des salaires, soit plus de 23 000 € rien que pour la région de Tournai et de Mouscron pour l'exercice 2008. A quoi s'ajoutent les frais de déplacements, environ 10 000 € annuels, de gestion et de secrétariat.

« Ces frais restent essentiellement couverts par les activités d'autofinancement, la principale étant notre opération "Souris". Comme les fluctuations du prix du baril de pétrole se répercutent sur le prix des mandarines et du lait au supermarché, nous avons dû, nous aussi, adapter le coût du chocolat au coût de la vie. C'est pourquoi, cette année, nous proposons les souris à la bienveillance du grand public au prix de 4 €.»

Les pralines, produites par « L'atelier chocolat » à Verlaine, seront vendues jusqu'au 28 février dans les centres commerciaux, à la sortie des messes, en porte à porte, aux guichets de banques...

Parrain de l'antenne tournaisienne de l'APEDAF depuis 21 ans, le cartooniste Serdu croquera des portraits au profit de l'association au centre commercial des Bastions, à Tournai, le 5 février de 16 h à 20 h et le 6 février de 14 h 30 à 20 h. ■

069 8479 91  
www.apedaf.be  
louiseveraert@yahoo.fr

« Action surdité », In : En Marche [En ligne]. Disponible sur : <http://www.enmarche.be> (consulté le 04-02-2010)

**Action surdité**

Durant le mois de février, l'Association des parents d'enfants sourds et malentendants propose ses boîtes de pralines en chocolat pour financer l'aide pédagogique aux enfants sourds intégrés dans l'enseignement ordinaire. **Prix : 4 EUR.**

Rens > 02/644.66.77 • [info@apedaf.be](mailto:info@apedaf.be)

« Action surdité », In En marche – ça se passe, 04 février 2010

**Action surdité**

Durant le mois de février, l'Association des parents d'enfants sourds et malentendants propose ses boîtes de pralines en chocolat pour financer l'aide pédagogique aux enfants sourds intégrés dans l'enseignement ordinaire. **Prix : 4 EUR.**

Rens > 02/644.66.77 • [info@apedaf.be](mailto:info@apedaf.be)

« Annonce Opération Souris », In : **Agenda – Horizon 2000 [En ligne]**. Disponible sur : [http://www.h2000.be/mag\\_agenda.htm](http://www.h2000.be/mag_agenda.htm) (consulté le 04-02-2010)

**Du 1 au 28/02/10 – Opération Souris ! – Bruxelles et Wallonie - Belgique**

En février, l'Association des parents d'enfants sourds et malentendants (APEDAF) vous propose ses délicieuses petites souris en chocolat.

Votre gourmandise permettra de financer l'aide pédagogique fournie aux enfants sourds intégrés dans l'enseignement ordinaire. La boîte de 4 pralines est vendue au prix de 4 € à Bruxelles et en Wallonie. Envie de nous soutenir ? Contactez-nous : 02/644.66.77 – [info@apedaf.be](mailto:info@apedaf.be)

DEKEYSER Sibylle, « Au service des enfants sourds », In : **La dernière Heure**, 04-02-2010, p.18

18 WALLONIE PICARDE  
*LA DERNIÈRE HEURE, 4/02/2010*

## Au service des enfants sourds



**TOURNAI**  
**L'Apedaf aide les élèves sourds à apprendre, via l'interprétation des cours en langue des signes**

**INTÉGRATION** Pour un enfant sourd, s'asseoir derrière un banc d'école et observer toute la journée, sans relâche, les lèvres du professeur est un exercice épuisant. D'autant plus qu'en lecture labiale, il ne comprend que 30 % des mots et qu'il doit donc fournir un effort important pour déduire le reste de la phrase. L'Apedaf, l'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones, se bat depuis 12 ans pour leur offrir une scolarité plus simple.

**ELLE LEUR DONNE** la possibilité de bénéficier, au sein d'une école traditionnelle, de la présence d'un enseignant formé au langage des signes.

**L'opération Souris se déroule jusqu'au 28 février**

**AUTOFINANCEMENT** L'Apedaf reconduit chaque année son opération Souris tout au long du mois de février. Cette vente de souris en chocolat dans les centres commerciaux, à la sortie des écoles, des stades sportifs, etc. permet à l'association de prendre en charge une partie du salaire (subventionné par le Forcem) des aides pédagogiques qui se rendent dans les écoles aux côtés des enfants sourds ou malentendants.

Surveillée par Senbu, elle aide l'Apedaf à ne pas augmenter la participation financière des parents, actuellement fixée à 2 € par heure.

S. Dek

réalisés tout d'un coup, etc.", confie Louis Iveracq, le coordinateur de l'antenne tournaisienne, qui emploie dix équivalents temps plein et vient en aide à une quinzaine d'élèves sourds ou malentendants, âgés de 7 à 15 ans.

**LES AIDES PÉDAGOGIQUES** de l'Apedaf encouragent aussi les enfants sourds à s'exprimer oralement. "Ces enfants ne sont pas forcément enclins à parler, et leur apprentissage n'est pas quelque chose de facile", ajoute Louis Iveracq. "Ils doivent nous faire confiance et formuler des idées qu'ils n'entendent pas. Pourtant, le langage parlé est important aussi puisqu'il vient au secours du langage des signes, par exemple lorsqu'ils se trouvent face à un interlocuteur qui ne comprend pas les gestes."

L'antenne tounaisienne propose aussi aux élèves qui le désirent une école des devoirs, à raison de deux heures par semaine, qui permet aux enfants d'avancer dans leurs devoirs et leçons ou d'obtenir des explications supplémentaires dans l'une ou l'autre matière qu'ils auraient un peu moins bien assimilée.

Sibylle Dekeyser

**EN SAVOIR PLUS**  
Apedaf | 3 rue Coléville, à Tournai | 069/84.76.51

"Ce dernier s'assied alors face à l'élève sourd et lui traduit ce qu'explique le professeur, les questions que posent les autres élèves, le raison pour laquelle ils n'ont pu

R.A, « *Des souris pour sortir de son trou : des chocolats au profit de l'intégration scolaire des enfants sourds* », In : **La libre [En ligne]**. Disponible sur : [http://www.lalibre.be/article\\_print.phtml?art\\_id=561305](http://www.lalibre.be/article_print.phtml?art_id=561305) (consulté le 12-02-2010)

SURDITÉ | INTÉGRATION

## Des souris pour sortir de son trou

Mis en ligne le 08/02/2010

### Des chocolats au profit de l'intégration scolaire des enfants sourds.

Soutenir l'intégration des enfants sourds et malentendants en enseignement ordinaire, c'est l'objectif de l'Opération Souris 2010. Chaque année depuis 2002, l'Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones (Apedaf), organise une vente de souris en chocolat dans les Régions bruxelloise et wallonne en février. Le coût de la boîte de quatre souris est de quatre euros. *"Chaque famille que nous aidons s'engage à vendre au moins six boîtes"*, explique Anne-Charlotte Prévot, présidente de l'ASBL. *"Nous organisons différents événements pour stimuler les ventes."*

Ainsi, le chanteur pour enfants Christian Merveille, parrain de l'action, a ouvert la campagne le 5 février à l'École des Prés Verts de Jette. *"Les élèves d'une classe de 6e primaire, dans laquelle est intégré un enfant sourd, ont composé une chanson avec Christian Merveille. Ils ont écrit un texte à partir d'un livre d'images. La chanson a ensuite été montrée à toute l'école."* Les profits de l'opération permettent aux aides pédagogiques d'accompagner une soixantaine d'enfants. Les subventions régionales prennent en charge l'essentiel des coûts liés aux emplois de l'ASBL, mais pas toute la charge salariale. De plus, les frais de déplacements et de fonctionnements sont financés par l'association. Au total, plusieurs dizaines de milliers d'euros sont nécessaires et seule l'Opération Souris couvre la différence. L'initiative est soutenue par l'Atelier Chocolat de Ligney. *"Nous avons fabriqué plus de 100000 souris pour l'action menée en fin d'année et celle de février"*, explique Freddy Cormeau, propriétaire de l'Atelier. *"Nous soutenons cette œuvre caritative car elle vient en aide à des personnes en grande difficulté. C'est terrible d'être coupé du monde par l'ouïe ou un autre sens."* Les 24 aides pédagogiques de l'Apedaf interviennent auprès des enfants au sein de leur classe. Chaque aide signe et s'assure de la compréhension et de l'acquisition de la matière vue en classe, ainsi qu'en remédiation à domicile. **R.A. (st.)**

Cet article provient de <http://www.lalibre.be>



## Souriez à l'Opération Souris

En février, l'Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones lance sa traditionnelle Opération Souris.



Photo Editions de l'Avenir

**V**ous avez peut-être déjà aperçu, ces derniers jours, des personnes qui, aux sorties des magasins, hôpitaux, écoles, églises vendent des boîtes de quatre souris en chocolat. Ce sont des bénévoles qui participent à l'Opération Souris lancée par l'Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs (enfants qui entendent mal ou pas) Francophones. L'APEDAF permet d'aider les enfants sourds et malentendants à pouvoir suivre les cours dans une école « normale ». Elle apporte une aide au quotidien.

### ● Rencontre avec Thomas

Pour lancer la nouvelle édition de l'Opération Souris, l'association menée par son parrain, le chanteur Christian Mer-

### En savoir +

→ Le chanteur Christian Merveille est parrain de l'opération depuis 2 ans.

→ L'APEDAF a été créée, en 1978, par des parents d'enfants sourds ou malentendants.

→ 26 aides pédagogiques (comme Delphine) de l'APEDAF aident chaque année un peu plus de 60 enfants dans l'enseignement primaire et secondaire. [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)

veille, s'est déplacée à l'école des Prés Verts de Jette pour rencontrer la classe de 6<sup>e</sup> primaire et plus particulièrement, Thomas. Pendant la matinée, Christian Merveille a composé une chanson avec la classe pour montrer l'importance des sons dans la vie de tous les jours. Thomas est un garçon de 12 ans plein de

vie. Mais pour lui, suivre les cours est une réelle difficulté car il est malentendant. Par exemple, il a du mal à écouter, comprendre son institutrice et écrire en même temps. C'est pour cela que l'APEDAF apporte un soutien. Trois fois par semaine, Delphine vient dans la classe de Thomas. Elle est là pour l'aider et pour vérifier qu'il comprend bien les cours. Pour Thomas, cette présence est importante : « Sans l'aide de Delphine, j'aurais du mal à réussir à l'école et j'aurais peut-être dû aller dans une école spécialisée. » Malgré son handicap, Thomas est très bien intégré (il a trouvé sa place) dans sa classe. Ses camarades ne remarquent même plus son handicap. « C'est un enfant normal, comme nous » répète l'ensemble de sa classe.

Pauline Deneubourg

### SEQUENCES AUDIOS ET VIDEOS :

Celles-ci peuvent être consultées sur le serveur de l'APEDAF.

1. Interview d'Anne-Charlotte Prévot par Alfonza Salamone dans l'émission de radio Cocktail Curieux de La Première diffusée le 28/01/2010
2. Séquence du Journal Télévisé de Notélé diffusé le 04/02/2010
3. Séquence du Journal Télévisé de Télé Bruxelles diffusé le 05/02/2010
4. Séquence dans l'émission télévisée « Ca bouge » diffusée le 13/02/2010 à 13h40 sur La Deux (RTBF2).
5. Séquence dans l'émission télévisée « Les Niouzz » diffusée le 15/02/2010 et rediffusée le 18/02/2010 sur La Deux

## Outils et services

### Bande Dessinée

« *Surdité* », In : **En Marche**, le 21 janvier 2010, p.5

---

#### Surdité

L'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones (APEDAF) édite deux nouveaux outils. «A l'ombre des signes» est une bande dessinée accessible dès 7 ans. Elle raconte le quotidien d'un enfant sourd dans une école ordinaire. «Parcours de sourds» est un DVD ROM interactif qui suit au quotidien des adultes sourds. Au travers d'un reportage, le grand public peut découvrir de nombreuses informations sur la surdité et prendre conscience de la richesse de la culture des sourds. A lui seul, il constitue un formidable outil pédagogique ou d'animation pour aborder les différentes thématiques liées à la surdité.

RENS. : 02/644.66.77 - [WWW.APEDAF.BE](http://WWW.APEDAF.BE)

« *Surdité* », In : **En bref – En marche**, 21 janvier 2010. **[En ligne]**. Disponible sur : [http://www.enmarche.be/Actualite/En\\_bref/en\\_bref1423.htm](http://www.enmarche.be/Actualite/En_bref/en_bref1423.htm) (consulté le 1 février 2010)

---

#### ► Surdité

L'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones (APEDAF) édite deux nouveaux outils. «A l'ombre des signes» est une bande dessinée accessible dès 7 ans. Elle raconte le quotidien d'un enfant sourd dans une école ordinaire. «Parcours de sourds» est un DVD ROM interactif qui suit au quotidien des adultes sourds. Au travers d'un reportage, le grand public peut découvrir de nombreuses informations sur la surdité et prendre conscience de la richesse de la culture des sourds. A lui seul, il constitue un formidable outil pédagogique ou d'animation pour aborder les différentes thématiques liées à la surdité.

Rens. : 02/644.66.77 – [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)

## 15 avis sur le dépistage néonatal de la surdité

« 15 avis sur le dépistage néonatal de la surdité », In : **Les petites annonces – guidesocialPRO**, parue le 8 avril 2010 sur le <http://pro.guidesocial.be/php/annonces.php?detailannonce=4635>

**PETITES ANNONCES** [retour](#)

**15 avis sur le dépistage néonatal de la surdité**

« 15 avis sur ... le dépistage néonatal de la surdité »

Si personne ne remet en question la nécessité d'organiser un dépistage généralisé de la surdité, des divergences, parfois tranchées, apparaissent lorsqu'il s'agit de déterminer la période la plus propice à sa réalisation, ses modalités, ses finalités ou le suivi à envisager.

Vous trouverez dans cet ouvrage des communications de responsables de l'organisation du dépistage précoce en Communauté française, de psychologues, psychiatres, professionnels d'éthique belges et étrangers mais également de représentants de la communauté des Sourds et de parents d'enfants sourds qui ont vécu, avec leurs enfants, les différentes étapes menant au diagnostic de la surdité.

Prix : 10€ + frais de port  
Renseignements : APEDAF ASBL - tél. 02/644.66.77 - [info@apedaf.be](mailto:info@apedaf.be)

Contact :



**Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones**  
rue Van Eyck 11A / bte 5  
1050 Ixelles  
Tel : 02/644.66.77  
Email : [contact@mail](mailto:contact@mail)  
Site web : [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)

(enregistrement le 08/04)

« 15 avis sur le dépistage néonatal de la surdité », In : **Fédération Francophone des Sourds de Belgique**, le 03 février 2010 **[En ligne]**. Disponible sur : <http://www.ffsb.be/?q=node/1679> (consulté le 19-04-2010).

### **Fédération Francophone des Sourds de Belgique**

**15 avis sur le dépistage néonatal de la surdité**

Soumis par webmaster le mer, 03/02/2010 - 10:14

La FFSB a participé à la rédaction du livre collectif sur le dépistage précoce.

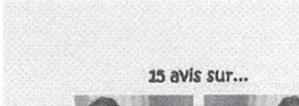
L'Apedaf (Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones), vient de publier son dernier livre : "15 avis sur le dépistage néonatal de la surdité".

La FFSB y a pris position concernant le dépistage en Belgique francophone.  
Nous vous invitons à consulter le livre pour en savoir davantage.

De nouvelles collaborations sont vitales, pour que le monde sourd soit reconnu bien au delà de sa langue. Nous sommes heureux à la FFSB de cette ouverture, de ces nouveaux ponts de communication entre associations.  
Ne nous y trompons pas, car enfants, jeunes ou adultes, nous sommes tous amenés à vivre dans le même monde.

Nous remercions l'Apedaf de nous avoir laissé totale liberté dans la rédaction de notre texte.

Bonne lecture.



**15 avis sur...**

« 15 avis sur... le dépistage néonatal de la surdité », In : **Fax-Info – Editions/ Brochures**, 19 avril 2010, n°582, p. 2. (Lettre d'informations)

**« 15 avis sur...le dépistage néonatal de la surdité »** - L'ouvrage met en évidence l'importance du dépistage de la surdité et les divergences apparaissant entre les différents intervenants du monde médical, de la surdité ou des parents d'enfants sourds lorsqu'il s'agit de déterminer le moment de sa réalisation, ses modalités ou le suivi à envisager. PAF 10€. **APEDAF asbl** ☎ 02/644.66.77 - info@apedaf.be

### Centre de documentation

« **Nouveau Centre de documentation spécialisé dans la surdité à Bruxelles** », In : **Handylogue**, décembre 2010, p.20.

**En plus...** *Handylogue*  
*déc 2010*

**Nouveau Centre de documentation spécialisé dans la surdité à Bruxelles**

L'Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones - APEDAF vient d'inaugurer son Centre de documentation spécialisé dans le domaine de la surdité.

On pourra y trouver de nombreux ouvrages, mémoires et outils multimédia (films, reportages,...) concernant la surdité mais aussi relatifs à la scolarité des enfants. Les outils pédagogiques réalisés par l'APEDAF y sont également disponibles et enrichira son centre par de nouvelles acquisitions.

Il dispose de différents espaces : lecture, travail mais aussi un lieu spécialement réservé aux plus petits.

**APEDAF**  
Rue Van Eyck 11 A/5  
1050 Bruxelles

**En résumé...**

**Une association de personnes sourdes ouvre un centre de documentation. Il est à Bruxelles. On y trouve livres, mémoires, DVD,...**

**Visites guidées adaptées aux personnes malvoyantes et non voyantes**

Le Musée Ianchelevici adapte les visites guidées de sa collection permanente aux personnes mal et non voyantes. L'équipe pluridisciplinaire du Musée entraînera dorénavant ce public vers une découverte multisensorielle des oeuvres de Idel Ianchelevici.

des dessins.

Le musée propose aussi un éveil artistique par les sens par un parcours mais propose également des visites de sensibilisation ouvert au public voyant avec mise en situation de malvoyance ou de cécité.

**Musée**  
064 28 25 30  
accueil@musee.ianchelevici.be  
www.musee.ianchelevici.be  
pages adaptées

**En résumé...**

**Un musée ouvre ses portes aux personnes aveugles. Vous pouvez tout toucher, sentir. Gratuit pour les personnes aveugles.**

Toucher des sculptures, percevoir des dessins, humer des matières, manipuler des outils,... permet d'appréhender de manière privilégiée l'oeuvre d'un des plus grands sculpteurs belges de la seconde moitié du XXe siècle.

Grâce à des aménagements spécifiques et à un accueil privilégié, les visiteurs adultes ou enfants, amateurs d'art ou néophytes, en groupe ou individuels, peuvent découvrir à leur rythme des oeuvres uniques en marbre, en bronze, en plâtre ainsi que

Handylogue votre magazine d'information - ASPH

« *Un nouveau Centre de documentation spécialisé dans la surdité à Bruxelles, ça fait du bruit !* », In: **Parthages ASBL** - Dernières nouvelles, le lundi 13 décembre 2010 [En ligne].

Disponible sur : <http://www.parthages.be/dernieres-nouvelles-2010/dernieres-nouvelles-lundi-13-decembre-2010-3.html> (consulté le 23-12-2010)

Parthages ASBL Pour la Participation des Personnes Handicapées à la Société

---

**Dernières nouvelles : Lundi 13 décembre 2010**

Lundi 13 décembre 2010 Les nouvelles du jour via Parthages ASBL

Belgique:

- Un nouveau Centre de documentation spécialisé dans la surdité à Bruxelles, ça fait du bruit !

↳ APEDAF (↳ Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones) a le grand plaisir de vous inviter, ce mardi 14 décembre 2010, à ↳ inauguration de son Centre de documentation spécialisé dans le domaine de la surdité\*. infos pratiques

Programme :

17h00 : Mot de la Présidente : Madame Anne-Charlotte Prévot

17h30 : Témoignage : Monsieur Thierry Haesenne

18h00 : Cocktail Quand : mardi 14 décembre 2010 à 17h Où : dans les locaux de ↳ APEDAF au rue Van Eyck 11A/5 - 1050 Bruxelles (5e étage)

Contact: Edith RIOUX &ndash; Directrice &ndash; Tél: 02 / 644.66.77 -  
e-mail: [e.rioux@apedaf.be](mailto:e.rioux@apedaf.be)

« *Un nouveau centre de documentation spécialisé dans la surdité à Bruxelles, ça fait du bruit !* », In : **Parlons-en**, n°45, décembre 2010, p.15

**UN NOUVEAU CENTRE DE DOCUMENTATION SPECIALISE DANS LA SURDITE A BRUXELLES, CA FAIT DU BRUIT !**

---

L'APEDAF (l'Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones) met à la disposition du public un centre de documentation spécialisé dans le domaine de la surdité.

**Le Centre de documentation** de l'APEDAF rassemble et met à disposition de nombreux ouvrages, mémoires et outils multimédia (films, reportages...) concernant la surdité mais aussi relatifs à la scolarité des enfants. Les **outils pédagogiques** réalisés par l'APEDAF y sont également disponibles. L'association ne cesse d'enrichir son centre par de nouvelles acquisitions.

Un des outils pédagogiques réalisé par l'association "**Parcours de Sourds**" est un DVD-rom interactif qui relate le parcours de vie de cinq adultes sourds, leurs difficultés mais également leurs joies et leurs victoires. Il permet de découvrir le travail de l'Aide Pédagogique, de l'Interprète et de la Logopède mais aussi sur la langue des signes, la lecture labiale, le LPC, l'AKA, les causes de la surdité et le fonctionnement de l'oreille.

Depuis mi-décembre, ce Centre de documentation qui compte désormais différents espaces - lecture, travail mais aussi un lieu spécialement réservé aux plus petits - vous accueille dans les locaux de l'APEDAF au 11A/5 rue Van Eyck à 1050 Bruxelles (5e étage).

Pour en savoir plus : Edith RIOUX - Directrice  
Tél. 02/644.66.77 - [e.rioux@apedaf.be](mailto:e.rioux@apedaf.be)

## Parcours de sourds

« *Parcours de Sourds – dvd-rom* » & « *A l'ombre des signes* », In : **Fax-Info – Editions/ Brochures**, 18 janvier 2010, n°571, p. 1. (Lettre d'informations)

---

« **Parcours de Sourds** » **dvd-rom** - Cinq adultes sourds racontent leurs parcours de vie avec leurs difficultés, leurs joies et leurs victoires. Ce support interactif permettra à toute personne désireuse de s'informer sur la surdité de prendre conscience de la richesse de la culture des Sourds et de la diversité de ses représentants. Info : ☎ 02/644.66.77 - [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)

« **A l'ombre des signes** » - Une BD pour mieux se comprendre. Les enfants sourds éprouvent souvent des difficultés à s'intégrer dans le milieu scolaire. Il arrive qu'ils se sentent délaissés parce que les autres jeunes hésitent à venir vers eux... Accessible dès 7ans, cette bande dessinée raconte le quotidien d'un adolescent sourd dans une école ordinaire. Info : [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be) – ☎ 02/644.66.77.

## Colloque

« *Colloque : l'enfant sourd face aux défis de l'apprentissage* », In : **Hospichild. [En ligne]**. Disponible sur : [http://www.hospichild.be/index.php?fr\\_news](http://www.hospichild.be/index.php?fr_news) (consulté le 27-05-2010)

---

L'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Fancophones) organise le week end du **5 et 6 décembre 2009**, un colloque : "l'enfant sourd face aux défis de l'apprentissage".

L'APEDAF qui a fêté ses 30 ans en 2008 est active en Communauté française dans les domaines de :

- \* l'aide interparentale et familiale
- \* le soutien pédagogique pour l'enfant sourd ou malentendant en intégration scolaire
- \* la sensibilisation du grand public et des autorités compétentes
- \* la réalisation d'outils pédagogiques et de services
- \* l'action politique

Ce colloque sera l'occasion de faire le tour des pistes de recherches et des pratiques pédagogiques visant à mieux cerner les besoins des enfants malentendants.

**PAF**

Membres : adultes : 30 € - enfants : 15 €  
Maximum de 100 € par famille  
Non membres : adultes : 50€ - enfants 25 €  
Professionnels 90 €

**Adresse du jour**

Centre culturel Marcel Hicter - La Marlagne  
Chemin des Marronniers  
5100 Wépion

**Inscriptions et renseignements**

APEDAF  
Rue Van Eyck 11A  
1050 Bruxelles  
02/644 66 77  
Fax 02/640 20 44  
0472/58 82 13  
info@apedaf.be  
www.apedaf.be  
! Inscriptions jusqu'au 15 novembre!



## Conférences

« *Le lien d'attachement : Parent-enfant, une relation particulière ...* », In : **Horizon 2000 - Agenda [En ligne]**. Disponible sur : [http://www.h2000.be/mag\\_agenda.htm](http://www.h2000.be/mag_agenda.htm) (consulté le 15-03-2010)

**Le 12/03/10 à 20h – Le lien d'attachement : Parent-enfant, une relation particulière... - Bruxelles – Belgique**

Mini-conférence interactive organisée par l'APEDAF. Inscription avant le 5/03/10. Une interprétation sera assurée. L'objectif de cette mini-conférence étant l'échange, le nombre de participants sera limité à 35. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter l'APEDAF : 02/644.66.77 – Fax : 02/640.20.44 – info@apedaf.be Plus d'infos - ICI

« *Le lien d'attachement : Parent-enfant* » In : **Agenda – PRO Guide social**, 25-03-2010 **[En ligne]**. Disponible sur : <http://pro.guidesocial.be/php/agenda.php?detailagenda=11909> (consulté le 29-03-2010)

---

## AGENDA

### Le lien d'attachement parent-enfant

[retour](#)

**Le vendredi 23 avril 2010**

Mini-conférence : « Le lien d'attachement : parent-enfant, une relation particulière. »  
Les interactions parents-bébé sont primordiales pour le développement affectif des enfants. La qualité de ces échanges permettra ou non à l'enfant de se sentir suffisamment en sécurité. Il pourra ainsi s'éloigner de ses parents et explorer l'environnement, entrer en relation avec autrui et se construire une image suffisamment bonne de lui-même.

L'histoire personnelle des parents influence-t-elle ces liens ? La découverte de la surdité peut-elle avoir un impact sur ces liens ? Quand l'enfant grandit, peut-on encore réaménager ces liens ?

Date : 23 avril 2010 de 20h à 22h

Lieu: APEDAF, rue Van Eyck, 11A bte 5 - 1050 Bruxelles

PAF: gratuit - Inscription avant 16 avril

Info : 02/644.66.77 - [yveline@apedaf.be](mailto:yveline@apedaf.be) - [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)

Contact :

**Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones**

rue Van Eyck 11A / bte 5

1050 Ixelles

Tél : 02/644.66.77

Email : [contact@mail](mailto:contact@mail)

Site web: [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)

(enregistrement le 25/03)

« *Lien d'attachement : parents-enfant, une relation particulière...* », In : **conférence**, 2010. [En ligne]. **Disponible sur :** <http://www.yapaka.be/professionnels/evenement/mini-conference-le-lien-d-attachement?page=1> (consulté le 5 avril 2010)

---

**Conférence**

« **Le lien d'attachement : parent-enfant, une relation particulière...** »

Les interactions parents-bébé sont primordiales pour le développement affectif des enfants. La qualité de ces échanges permettra ou non à l'enfant de se sentir suffisamment en sécurité. Il pourra ainsi s'éloigner de ses parents et explorer l'environnement, entrer en relation avec autrui et se construire une image suffisamment bonne de lui-même.

L'histoire personnelle des parents influence-t-elle ces liens ? La découverte de la surdité peut-elle avoir un impact sur ces liens ? Quand l'enfant grandit, peut-on encore réaménager ces liens ?

Participation : gratuite

Inscription avant le 16 avril 2010

Inscriptions et renseignements: APEDAF : tél. 02/644.66.77, mail : [yveline@apedaf.be](mailto:yveline@apedaf.be)

**Événement**

**Début:** 23 avr 2010 - 20:00

**Fin:** 23 avr 2010 - 22:00

Professionnel de la surdité et témoignages de parents

**Adresse de l'événement:**

APEDAF: Rue Van Eyck 11a b 5

**Code postal:**

1050

**Localité:**

Bruxelles

**PAF:**

0

**Organisateur**

**Organisateur:**

APEDAF ASBL

**Email:**

[yveline@apedaf.be](mailto:yveline@apedaf.be)

**Lien:**

<http://www.apedaf.be>

**Pouvoir subsidiant:**

Communauté Française

**Adresse postale:**

Rue Van Eyck 11 A b 5

**Téléphone:**

02/644.66.77

« *Lien d'attachement : parent-enfant, une relation particulière* », In : **Agenda du Handicap [En ligne]**. Disponible sur : <http://agenda.handicap.fr/> (consulté le 06-04-2010)

le 23-04-2010

**Le lien d'attachement : parent-enfant, une relation particulière (BRUXELLES)**  
Les interactions parents-bébé sont primordiales pour le développement affectif des enfants. La qualité de ces échanges permettra à l'enfant de se sentir suffisamment en sécurité. La découverte de la surdité peut-elle avoir un impact sur ces liens ?

Des informations sur le site <http://www.apedaf.be>

« *Lien parents-enfants* », In : **En Marche**, n°1429, bimensuel, 16 avril 2010, p.2.

## // Lien parents-enfants

Le vendredi 23 avril de 20h à 22h, l'APEDAF organise une conférence : "Le lien d'attachement : parent-enfant, une relation particulière..."

Lieu : 11A, rue Van Eyck - 1050 BXL.

Rens > 02/644.66.77 • [yveline@apedaf.be](mailto:yveline@apedaf.be)

« *Sourds et entendants : Quelles communications ?* », In : **Agenda – Guide social**, 20 mai 2010. **[En ligne]**. Disponible sur : <http://public.guidesocial.be/php/agenda.php?detailagenda=12178> (consulté le 27 mai 2010)

### AGENDA

#### Sourds et entendants : Quelles communications?

[retour à la liste](#)

Le vendredi 18 juin 2010

« Une des priorités de toute personne est de pouvoir communiquer, échanger et partager. Mais la communication entre sourds et entendants représente parfois un défi.

Quelles adaptations peuvent-ils mettre en place pour faciliter leur communication ? Comment éviter les quiproquos et les incompréhensions ? ».

Date : 18 juin 2010 de 20h à 22h  
Interprétation en langue des signes assurée.  
Inscription avant le 1er juin 2010.

Contact :



**Association des Parents d'Enfants Déficiants  
Auditifs Francophones**  
rue Van Eyck 11A / bte 5  
1050 Ixelles  
Tél : 02/644.66.77  
Email : [contact@mail](mailto:contact@mail)  
Site web: [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)

(enregistrement le 20/05)

« *La Communication entre sourds et entendants* », In : **Fax-Info – Conférences/congrès/débats/séminaires ...**, 31 mai 2010, n°588, p. 1. (Lettre d'informations)

---

Une des priorités de toute personne est de pouvoir communiquer, échanger et partager. Mais la **communication entre sourds et entendants** représente parfois un défi. Quelles adaptations peuvent-ils mettre en place pour faciliter leur communication ? Comment éviter les quiproquos et les in-

« *Conférence APEDAF- Mini-conférence : Le lien d'attachement : parent-enfant, une relation particulière...* », **[En ligne]** Disponible sur <http://www.hospichild.be/index.php?id=545,1615,0,0,1,0> (consulté le 27 mai 2010)

---

#### Conférence APEDAF

##### **Mini-conférence : « Le lien d'attachement : parent-enfant, une relation particulière... »**

Les interactions parents-bébé sont primordiales pour le développement affectif des enfants. La qualité de ces échanges permettra ou non à l'enfant de se sentir suffisamment en sécurité. Il pourra ainsi s'éloigner de ses parents et explorer l'environnement, entrer en relation avec autrui et se construire une image suffisamment bonne de lui-même.

L'histoire personnelle des parents influence-t-elle ces liens ? La découverte de la surdité peut-elle avoir un impact sur ces liens ? Quand l'enfant grandit, peut-on encore réaménager ces liens ?

##### **Quand ?**

23 avril 2010 De 20h à 22h

##### **Où ?**

APEDAF  
Rue Van Eyck 11A bte 5  
1050 Bruxelles

##### **PAF**

Gratuite

Inscription avant le 16 avril 2010 (nous nous réservons le droit de limiter à 35 le nombre de participants)

##### **Inscriptions et renseignements**

APEDAF  
02/644.66.77  
[yveline@apedaf.be](mailto:yveline@apedaf.be)

« *Sourds et entendants, quelles communications ?* », In : **Hospichild**. [En ligne].  
Disponible sur : <http://www.hospichild.be/> (consulté le 1<sup>er</sup> juin 2010)

---

## Sourds et entendants

---

### Sourds et entendants, quelle communications ?

Une des priorités de toute personne est de pouvoir communiquer, échanger et partager. Mais la communication entre sourds et entendants représente parfois un défi.

Quelles adaptations peuvent-ils mettre en place pour faciliter leur communication ? Comment éviter les quiproquos et les incompréhensions ?

### Quand ?

18 juin 2010

20h-22h

### Où ?

APEDAF, rue Van Eyck, 11A bte 5

1050 Bruxelles

Participation gratuite

Inscription avant le 1er juin 2010

### Inscriptions et renseignements

APEDAF

02/644.66.77

[yveline@apedaf.be](mailto:yveline@apedaf.be)

« Conférence : Sourds et entendants, quelles communications ? », In : **Agenda – Espace citoyen [En ligne]**. Disponible sur : <http://www.espace-citoyen.be/agenda/151-conference-sourds-et-entendants-queelles-communications...> (consulté le 08-06-2010)

## Agenda

### Conférence : "Sourds et entendants, quelles communications?"



Une des priorités de toute personne est de pouvoir communiquer, échanger et partager. Mais la communication entre sourds et entendants représente parfois un défi.

Quelles adaptations peuvent-ils mettre en place pour faciliter leur communication ? Comment éviter les quiproquos et les incompréhensions ?

Pour tenter de répondre à ces questions, l'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficieux Auditifs Francophones) organise une mini-conférence interactive et interprétée en langue des signes en compagnie d'Inès Guerreiro du SSMS (Service de Santé Mentale pour personnes Sourdes sourds et entendants).

#### Quand ?

Le 18/06/2010  
Vendredi 18 juin 2010 de 20h à 22h

#### Où ?

*Au Siège social de l'APEDAF  
Rue Van Eyck, 11A bte 5  
1050 Bruxelles (Ixelles)*

#### Infos et réservation :

02/644.66.77 ou [info@apedaf.be](mailto:info@apedaf.be)

#### Prix :

Gratuit mais inscription souhaitée avant le 1er juin 2010 (limité à 35 personnes).

© Espace citoyen 2010 | Contact Refreshed by Vitam

« *Mini-conférence : l'accessibilité, un droit pour tous !* », In : **Fédération Francophone des Sourds de Belgique**, le 23 août 2010 [En ligne]. Disponible sur : [http://www.ffsb.be/?q=node/2231\\_](http://www.ffsb.be/?q=node/2231_) (consulté le 24-08-2010)

**Fédération Francophone des Sourds de Belgique**

**Mini-conférence APEDAF : l'accessibilité, un droit pour tous!**  
Soumis par webmaster le lun, 23/08/2010 - 12:42

**Mini-conférence : « L'accessibilité, un droit pour tous ! »**

L'APEDAF organise une mini-conférence sur le thème de « L'accessibilité, un droit pour tous ! ».

Elle se déroulera le vendredi 17 septembre prochain de 20h à 22h au siège de l'APEDAF (rue Van Eyck 11A bte 5 – 1050 Bruxelles).

Pour une bonne organisation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire avant le 8 septembre 2010.

Une interprétation sera assurée.

L'objectif de la mini-conférence étant l'échange, nous nous réservons le droit de limiter le nombre de participants à 35.

La thématique est un peu plus détaillée sur l'affiche ci-jointe mais si vous désirez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter l'APEDAF (02/644/66/77 fax : Fax : 02/ 640.20.44 ou [info@apedaf.be](mailto:info@apedaf.be) ).

- Affiche



## DVD BBSB

« *Un DVD signé !* », In : **Femmes d'aujourd'hui**, n°26, 01/07/2010

**. Coup de cœur**  
**Un DVD signé!**

Très belle initiative que ce tout nouveau DVD à partager en famille ou entre copains. L'originalité du concept est de permettre à tous, malentendants ou pas, de partager ensemble les aventures de Blanche-Neige, Hansel et Gretel, le Petit Chaperon rouge... Présentés oralement en français et simultanément en langue des signes.

**Contes traditionnels (coll. Bébé, Bambin sourds Bouquinent) à se procurer via l'Apedaf: 02 644 66 77, [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be).**



## Atelier langue des signes

« *Atelier d'initiation à la langue des signes* », In : **Hospichild**. [En ligne]. Disponible sur : [http://www.hospichild.be/index.php?fr\\_news](http://www.hospichild.be/index.php?fr_news) (consulté le 27 mai 2010)

---

**L'Association de Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones (APEDAF) vous propose de suivre, gratuitement, un atelier d'initiation à la langue des signes.**

Vous y apprendrez les bases du langage gestuel pour comprendre et communiquer avec des personnes sourdes dans des situations courantes de la vie quotidienne. Vous découvrirez également l'importance des yeux, des mains, de l'expression du visage et du corps.

Si vous êtes susceptibles d'entrer en contact avec des personnes sourdes ou simplement curieux de découvrir ce langage particulier, contactez l'association : [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)

### **Quand ?**

Les mercredis de 17h30 - 19h30 au siège de l'association, dès que le nombre d'inscrits sera atteint.

### **Renseignements et inscriptions:**

APEDAF asbl  
Rue Van Eyck 11A bte 5  
1050 Bruxelles  
02/644 66 77  
[info@apedaf.be](mailto:info@apedaf.be)



**Hopi-Clown recrute des bénévoles pour intégrer son équipe de clowns hospitaliers.**

**Ce recrutement est également ouvert aux infirmie(è)r(e)s des services pédiatriques.**

Le recrutement concerne : Communauté française - Wallonie - Bruxelles

L'association Hopi-Clown a été fondée en 1995. Elle a plusieurs objectifs :

- \* divertir les enfants hospitalisés dans le respect de leur état physique et psychique
- \* rendre la vie des enfants malades la plus agréable possible

« APEDAF- Atelier d'initiation à la langue des signes », In : **Fédération Francophone des Sourds de Belgique**, le 28 septembre 2010 [En ligne]. Disponible sur : <http://www.ffsb.be/?q=node/2345> (consulté le 02-11-2010)

**Fédération Francophone des Sourds de Belgique**

**APEDAF - Atelier d'initiation à la langue des signes**

Soumis par webmaster le mar, 28/09/2010 - 09:55

**Atelier d'initiation à la langue des signes**

Cette année encore, l'APEDAF a le plaisir de vous annoncer qu'elle proposera un atelier d'initiation à la langue des signes animé par une professionnelle sourde.

Cet atelier débutera le **mercredi 13 octobre** prochain à 17h30 et se terminera le mercredi 18/05/2011 (sauf mercredis des vacances scolaires).

Si vous êtes intéressés, contactez l'APEDAF au plus vite parce que le nombre de participants est limité et l'inscription obligatoire.

Nous demandons une participation aux frais de 25€.  
Si vous devenez **membre** de l'APEDAF (cotisation annuelle 24.80 €), l'accès à l'atelier est gratuit.

Au plaisir de vous rencontrer dans nos locaux (11A Rue Van Eyck, 1050 Bruxelles) .

Toutes les informations relatives à l'atelier se trouvent sur l'affiche ci-jointe.

- Affiche

L'APEDAF vous propose

son atelier d'initiation à la langue des signes

**Tous les mercredis  
17h30 - 19h30**



MEMBRES : GRATUIT  
NON-MEMBRES : 25€ / AN  
(COTISATION ANNUELLE 24,80€)

Vous y apprendrez les bases du langage gestuel pour comprendre et communiquer avec des personnes sourdes dans des situations courantes de la vie quotidienne. Vous découvrez également l'importance des yeux, des mains, de l'expression du visage et du corps. Si vous êtes susceptible d'entrer en contact avec des personnes sourdes ou simplement curieux de découvrir ce langage particulier, contactez-nous !

Inscriptions et renseignements:  
APEDAF asbl  
Rue Van Eyck, 11A bis 5 - 1050 Bruxelles  
Tel. 02 644.66.77  
E-mail : [info@apedaf.be](mailto:info@apedaf.be)  
Association des Parents d'Enfants Déficits Auditifs Francophones  
Association reconnue d'Utilité Publique par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale

« Langue des signes », In : **En Marche**, n°1439, bimensuel, 21 octobre 2010, p.16

**// Langue des signes**

L'association de parents d'enfants déficients auditifs francophones organise, tous les mercredis de 17h30 à 19h30, un atelier d'initiation à la langue des signes animé par une professionnelle sourde. Prix : 25 EUR/an.  
Lieu : 11a rue Van Eyck b5 à 1050 BXL.  
Rens. > 02/644.66.77 • [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)

« APEDAF- Atelier d'initiation à la langue des signes », In: **Pratiques d'alphabétisation [En ligne]**. Disponible sur : [http://pratiques.alphabetisation.be/content/view/125\\_](http://pratiques.alphabetisation.be/content/view/125_) (consulté le 02-11-2010)

**APEDAF - Atelier d'initiation à la langue des signes**

L'Association des Parents d'Enfants déficients auditifs francophones (APEDAF) vous propose :

Envie de découvrir une nouvelle langue ou d'approcher le monde de la surdité ? Alors l'atelier d'initiation à la langue des signes peut vous intéresser. Vous y apprendrez les bases de la communication en langue des signes et le vocabulaire de la vie quotidienne.

Plus d'informations sur le site de l'APEDAF.

24 HEURES | 1 COUP D'ŒIL

## Sourd, et si c'était vous?

**A** l'occasion du dimanche sans voiture (le 19 septembre), l'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones tiendra un stand où elle proposera un quiz sur la surdité et offrira sa brochure : « Sourd dans la circulation, et si c'était vous ? ». Ce livret, gratuit, illustre différentes situations dans lesquelles peuvent se trouver des personnes sourdes, ou rendues momentanément sourdes (par exemple par le port d'un Mp3). Le tout accompagné d'un dossard de sécurité rappelant aux usagers de la route leur présence dans la circulation.

**ANIMATION Cherche bénévoles pour la Balloon's parade** Clap deuxième pour la Balloon's Day Parade qui défilera à Bruxelles le dimanche 12 septembre prochain. L'événement, un défilé de ballons géants en forme de personnages de BD ou de dessins animés démarrera place des Palais pour se terminer au Sablon. « Nous cherchons des volontaires pour diriger les ballons du cortège, ou aider à la logistique. Chaque bénévole sera défrayé de 25 euros pour sa prestation », indiquent les organisateurs. Inscription via l'adresse laurence\_moullart@yahoo.fr. (P.Le.)

**SAINT-GILLES 9e Festival de la BD de la Région.** Ces 11 et 12 septembre, à l'hôtel communal de Saint-Gilles (place Van Meenen 39) Il accueillera pendant deux jours plus de 60 auteurs belges et étrangers. Une occasion unique pour le public et la presse de rencontrer en un seul lieu des auteurs issus de tous les courants actuels de la Bande Dessinée ! Sont également prévus une grande exposition consacrée à André-Paul Duchâteau, « Le Gentleman conteur », une bourse de BD et diverses animations égayeront l'événement. Cocktail et vernissage 10, dès 18h30. (F.R.)

JORIS Michel, « *Dimanche 19 septembre - Sourd dans la circulation et si c'était vous?* », In : **UFAPEC** - (<http://www.ufapec.be/newsletter/nouvelles-web-ufapec-septembre-2010.html>), N°16, Septembre 2010 (Lettre d'informations) **[En ligne]**. Disponible sur : [http://www.apedaf.be/archives/Nouveautes/mobilissimo\\_sept\\_2010.pdf](http://www.apedaf.be/archives/Nouveautes/mobilissimo_sept_2010.pdf) (consulté le 12-04-2011)

**DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2010 de 9h à 19h,**

*Michel JORIS, chargé de projets d'Education permanente*



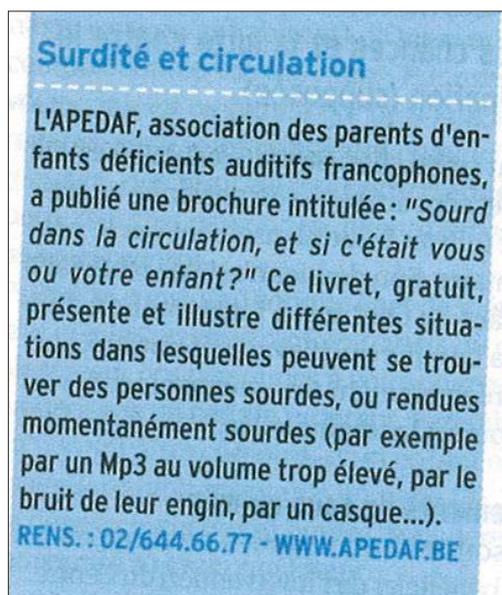
Lors de la Journée sans voiture, L'APEDAF sera présente dans le cadre de « MOBILISSIMO »<sup>1</sup>. Cet évènement se tiendra autour de la Place Albertine et sur le Mont des Arts. C'est là que nous serons présents en compagnie de VLOK CI (Vlaamse Ouders van Kinderen met een Cochleaire Implant), l'association de parents d'enfants sourds en Flandre. Nous y organiserons un quiz sur la surdité et vous proposerons nos toutes nouvelles brochures de sensibilisation à la présence de sourds et plus particulièrement, d'enfants sourds dans la circulation.

Cette brochure est accompagnée d'un dossard de sécurité avec une impression du symbole de la surdité (cf photo dans notre Parentière N°14 de juin). Ci-dessous, une première illustration de la brochure, réalisée par notre fidèle collaborateur Denis Nguyen.



Egalement au programme, sur le site de Bruxelles Champêtre, Place Royale : décor campagnard, marché alimentation durable, grand pique-nique, marché artisanal, aire de jeux, animations pour enfants, ... La journée sans voiture est une journée idéale pour découvrir notre ville, à un autre rythme et sous un autre angle. J'espère qu'elle sera également l'occasion de nous y rencontrer.

<sup>1</sup> Plutôt que Bruxelles Champêtre tel que nous vous l'annoncions dans notre numéro précédent, mais ces deux évènements se recourent.



« *Sourds dans la circulation... Et si c'était vous ?* », In : **Mutualité Socialiste** <http://www.mutsoc.be/MutSoc>, le 19 septembre 2010 [**En ligne**]. Disponible sur : [http://www.self-help.be/print.cfm?Content\\_ID=741967029\\_](http://www.self-help.be/print.cfm?Content_ID=741967029_) (consulté le 26-10-2010)

### Sourd dans la circulation... Et si c'était vous?

Catégorie: Un peu de tout

 Date: le 19 septembre 2010 à 10h00

#### La journée sans voiture, l'occasion de rappeler la présence de personnes sourdes dans la circulation.

Dimanche 19 septembre, l'APEDAF (Associations des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs Francophones) sera présente à la Journée sans voiture à Bruxelles. L'association tiendra un stand dans le "village Mobilissimo", situé autour de la Place Albertine et sur le Mont des Arts, en collaboration avec son homologue Flamande, le Vlok-Ci.

L'APEDAF proposera un quiz sur la surdité et offrira sa toute nouvelle brochure : *Sourd dans la circulation, et si c'était vous ou votre enfant*. Ce livret, gratuit, présente et illustre différentes situations dans lesquelles peuvent se trouver des personnes sourdes, ou rendues momentanément sourdes (par exemple par un Mp3 au volume trop élevé, par le bruit de leur engin, par un casque...). Chaque brochure est accompagnée d'un dossard de sécurité rappelant aux usagers de la route leur présence dans la circulation.

La Mutualité Socialiste 

Union Nationale des Mutualités Socialistes  
Service Promotion Santé  
Rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles  
Tél : 02/515.05.85 - 515.05.04 - Fax : 02/515.06.11

### Le saviez-vous ?

Une brochure "**Sourd dans la circulation... Et si c'était vous**" vient de paraître à l'initiative de l'Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones.

Celle-ci propose de découvrir les particularités de la surdité dans la circulation. Elle a aussi pour objectif de sensibiliser les usagers de la route à la présence des malentendants sur la voie publique qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes.

Sur la voie publique, les sourds sont considérés comme des personnes à mobilité réduite.

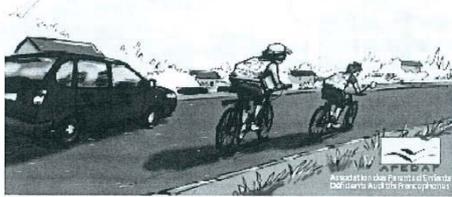
Mieux connaître les attitudes et réactions (ou absences de réaction) des sourds peut permettre d'éviter des accidents et contribuer à plus de sécurité sur la route !

**Consultez la brochure !**



Campagne APEDAF :

**Sourd dans la circulation...  
Et si c'était vous ?**



La toute nouvelle brochure de sensibilisation des usagers de la route à la présence des personnes sourdes et malentendantes vous attend au siège de l'APEDAF ! Elle s'intitule « Sourd dans la circulation... Et si c'était vous ? ».

Elle est accompagnée d'un dossard de sécurité avec une impression du symbole de la surdit .

Elle pr sente une s rie de situations sur la route et explique les sp cificit s des personnes sourdes.

- 18 -

Elle attire l'attention sur les petites choses qui peuvent  tre mises en place pour favoriser une cohabitation plus harmonieuse (et plus s re) entre sourds et entendants dans la circulation. Elle permet  galement de mettre en  vidence des situations dans lesquelles chaque citoyen peut  tre,   un moment ou un autre, « dans une situation de surdit  » (MP3 sur les oreilles, moteur du v hicule tr s bruyant...).

Ce pack est gratuit (jusqu'   puisement des stocks). N'h sitez donc pas    tre un citoyen actif dans la sensibilisation   la surdit  sur la voie publique !



Brochure r alis e par l'APEDAF  
Association des Parents d'Enfants D ficients Auditifs Francophones  
Rue Van Eyck, 11A bte 5 - 1050 Bruxelles  
Tel: 02/644.66.77 - Fax: 02/640.20.44  
E-mail: [info@apedaf.be](mailto:info@apedaf.be)  
Site: [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)

- 19 -

## Education et enseignement

### Épingle

**55 NOUVEAUX-NÉS**  
Selon la Commission consultative de la langue des signes, et selon les statistiques disponibles, en Communauté française, la surdité sévère ou profonde toucherait environ 55 nouveaux-nés à la naissance et 1 900 jeunes avant l'âge adulte (1 54 nouveaux-nés et 2 772 jeunes si l'on y ajoute les surdités partielles et légères). Dans l'enseignement spécialisé de type 7, on compte plus de 631 enfants (0 à 18 ans) au 30 septembre 2006 et 680 en 2005 à la même période (données fournies par l'Administration de l'enseignement spécialisé de la Communauté française). Les autres enfants déficients auditifs se trouveraient des lors en intégration scolaire en milieu entendant.

#### BILINGUE

Depuis l'année dernière, la Communauté française a voté un décret officialisant l'enseignement bilingue (langue des signes et français), souligne Martine Fraiture, présidente de la Fédération francophone des sourds de Belgique (FFSB). C'est aussi une voie à suivre. Une voie que suit depuis presque dix ans la Communauté scolaire Sainte-Marie, à Namur, où l'on organise, en collaboration avec l'ASBL École et Surdité, un enseignement "bilingue et biculturel". Concrètement, dans chaque classe, une institutrice parlant la langue des signes travaille en partenariat avec sa collègue francophone. Toutes deux suivent le même programme. "Ce projet essaye d'allier les avantages de l'enseignement spécialisé et de l'enseignement ordinaire, c'est une bonne piste", explique-t-on.

#### + Vos idées et réactions

Postez vos contributions et prenez connaissance des réactions sur :

[www.pourlenseignement.be](http://www.pourlenseignement.be)

# L'école, en silence...

► Pour les enfants sourds ou malentendants, l'école reste un parcours du combattant. Immersion ou intégration, chacun ses besoins.

**A**lexandre et Manon ont tous deux dix-huit ans, ils sont en 6<sup>e</sup> année secondaire au collège S-Barthélemy à Liège. Malentendants depuis leur naissance, ils ont préféré intégrer une école "normale" plutôt que de suivre un enseignement spécialisé de type 7 (enseignement destiné aux enfants atteints de surdité ou d'un dysfonctionnement responsable d'une absence ou d'un retard massif du développement spontané du langage).

Ils sont sept dans ce cas à l'école. "On préfère l'intégration, commente Alexandre, c'est plus facile pour trouver un boulot par la suite. Et puis, en spécialisé, ils n'ont pas le même niveau de vocabulaire en français."

Après des maternelles en école spécialisée, où ils ont été entraînés à la lecture labiale et à l'écoute, ils ont rejoint le primaire sous la forme d'une intégration partielle en milieu entendant, cinq matinées par semaine. "Au début, ce n'était pas toujours évident, commente Alexandre. Mais nous étions très suivis, et finalement je n'ai jamais eu de difficulté particulière pendant mon cursus scolaire."

En secondaire, l'intégration est devenue totale. Lors des cours qui leur posent problème, une interprète vient traduire. Mais la plupart du temps, ils se débrouillent seuls : "C'est certain, cela nous demande beaucoup plus de concentration que les autres. Il nous est difficile de prendre note, de lire sur les livres et de comprendre en même temps. Alors si le professeur bouge dans la classe, n'articule pas ou si les autres élèves papotent, cela devient mission impossible. Mais bon, l'on s'entraîne, l'on travaille et la traductrice vient nous aider quand ça ne va pas, dans les cours de langues par exemple."

Une situation encore parfois mal vécue par les enseignants, qui perçoivent la présence de l'interprète comme une intrusion dans "leur" classe. "Certains professeurs sont encore réticents, certaines écoles refusent encore, tout simplement, les élèves sourds", confirme Louis Evraert, coordinateur du service d'aide pédagogique de l'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophone (APEDAF). Suivre une scolarité normale reste un parcours du combattant pour ces enfants, car il faut ajouter au travail sco-

laire les cours de logopédie, phonétique, le suivi psychologique, etc.

Le décret organisant l'accompagnement des élèves à besoin spécifique ne prévoit que quatre périodes (4 heures) par semaine.

Dans le cas des enfants sourds, c'est très insuffisant. C'est pourquoi des ASBL doivent prendre le relais, en formant des enseignants et en mettant des interprètes à disposition.

Au Centre médical d'audiophonologie, à Liège, c'est ce que l'on fait. La directrice de l'ASBL, Sonia Demanez, explique : "Nous accueillons les enfants dès le dépistage, et nous les suivons jusqu'à la fin de leurs études, quelles qu'elles soient. Chaque enfant a son propre parcours, certains s'en sortent très bien en intégration, pour d'autre ce sera l'immersion, mais tous seront aidés personnellement."

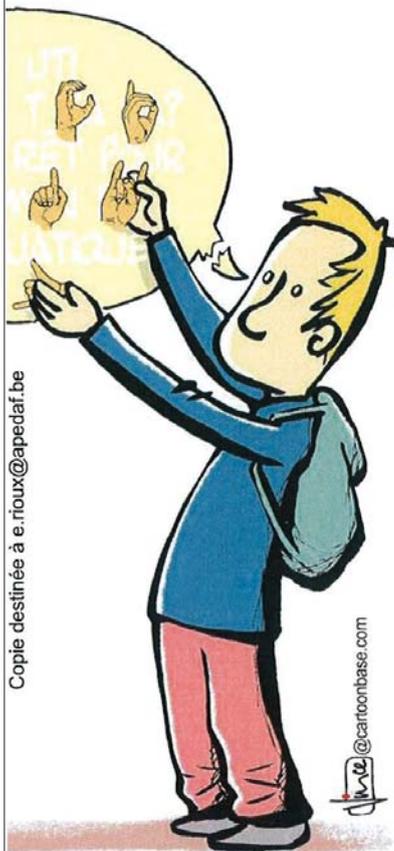


"Il n'y a pas de meilleures méthodes", souligne Martine Fraiture, présidente de la Fédération francophone des sourds de Belgique (FFSB).

Les deux sont nécessaires selon les enfants.

En intégration, si l'enfant est bien entouré, il peut réussir mais il est important qu'il puisse également rencontrer d'autres sourds via des activités récréatives.

Dans une école spécialisée, le sourd ne se sentira pas un "être différent" et il aura une vie sociale plus riche par les échanges qui lui seront accessibles grâce à la langue des signes. Elle insiste : "Ce qu'il faut surtout éviter, c'est l'intégration "sauvage" lorsqu'un enfant sourd est parachuté seul, sans aide à la communication. Cela engendre des frustrations chez lui et risque de retarder son avancé par rapport aux autres élèves."  
Julie Gilet



Copie destinée à e.roux@apedat.be

### Combattre les préjugés

► L'ASBL Surdimobil tente de créer des passerelles entre "le monde des sourds" et "le monde des entendants". En Belgique, 10 % de la population est sourde ou malentendante. En Wallonie, cela représente environ 25 000 sourds et 450 000 malentendants, explique-t-on chez Surdimobil, association unique en son genre où l'on tente de créer des passerelles entre "le monde des sourds" et "le monde des entendants". A cette fin, l'ASBL se rend régulièrement dans les écoles afin de sensibiliser et d'informer les jeunes sur la surdité. "Nous leur faisons prendre conscience des difficultés rencontrées quotidiennement par les malentendants", commente Grégory Dubois, assistant de projet.

► Par exemple, "nous proposons aux élèves des casques insonorisants, qui les

plongent dans le monde de silence. Nous les initiions également à la langue des signes, et les sensibilisons aux dangers des MP3 et autres pollutions sonores". "Les enfants connaissent encore très peu la surdité, continue-t-il. Il existe beaucoup de préjugés, dus notamment au manque de communication. Mais quand ils comprennent ce que vivent leurs camarades malentendants, ils sont tout de suite très curieux et veulent apprendre à bien faire."

► L'ASBL livre ainsi de nombreux conseils afin de mieux vivre ensemble : remplacer la voix par l'écriture (MSN par exemple), bien articuler, mais sans en faire trop, attendre le regard de l'autre, reformuler si des difficultés de compréhension persistent. Plus d'infos : [www.surdimobil.org](http://www.surdimobil.org)

■ Chronique | Université

## Etudier avec un handicap

Dominique Dal

Accompagnatrice pédagogique à la faculté de droit, UCL; chargée de cours à la Haute Ecole Leonard de Vinci

éventuellement amené à adapter certains documents ou à les informatiser pour les rendre accessibles grâce à une synthèse vocale ou un logiciel d'agrandissement.

Il est également le relais entre l'étudiant et les professeurs, assistants, membres du personnel administratif, légitimant par son intervention des demandes spécifiques : un examen oral plutôt qu'un écrit pour un étudiant IMC, prévenir de la présence d'un interprète en langue des signes pour l'étudiant sourd, organiser un système de preneurs de notes au sein de l'auditoire, faisant jouer la solidarité étudiante. Car, au-delà des aptitudes de l'étudiant, c'est essentiellement le temps que lui prendraient ces adaptations qui le pénaliseraient par rapport aux autres étudiants.

► Certaines universités proposent un véritable accompagnement pédagogique.

Ce 20 mars, un colloque était organisé par le service d'aide aux étudiants de l'UCL en collaboration avec le service des logements, avec pour thème "Etudes et handicaps". Ce colloque était l'occasion de fêter les vingt ans de la politique active que mène l'UCL en matière d'accueil et d'intégration des étudiants porteurs d'un handicap sensoriel ou moteur ou ayant une maladie invalidante. Cet accompagnement a été salué par l'Award de l'enseignement supérieur de la Communauté française pour l'intégration des étudiants moins valides (2009) et le Prix Cap 48 de l'entreprise citoyenne (2010).

**D**e plus en plus d'étudiants porteurs d'un handicap entament un parcours universitaire qui, s'il n'était pas "accompagné", serait, selon leurs propres dires, impossible. La convention internationale relative aux droits de la personne handicapée, ratifiée par la Belgique le 2 juillet 2009, en définissant la personne handicapée comme "une personne qui présente des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres", rappelle que ces obstacles doivent être contournés et des aménagements raisonnables réalisés. Telle est donc la responsabilité de nos établissements d'enseignement.

Si ce colloque était l'occasion de mettre en évidence le parcours accompli qui a transformé le scepticisme du début ("comment un étudiant aveugle peut-il faire des études de droit ou un étudiant porteur d'un handicap moteur lourd des études de psychologie?") en une réelle admiration face au sérieux, à la volonté et à la réussite de l'étudiant handicapé souvent récompensé par un grade (plus de sept étudiants handicapés sur dix bénéficiant d'un accompagnement pédagogique réussissent leur année d'étude !), ce fut aussi l'occasion de mettre en évidence le fait que, après la formation, l'accès au monde du travail constitue un nouveau défi. Un appel a été lancé aux employeurs pour que ces futurs travailleurs soient vus à travers le prisme de leurs compétences, afin que ces étudiants et ces travailleurs puissent affirmer haut et clair : "Je ne suis pas mon handicap; je suis mes compétences!"

Au-delà d'une aide très concrète (logement accessible, site urbain à proximité de l'établissement d'enseignement pensé et adapté, organisation de prestations de soins spécifiques...), certaines universités proposent un véritable accompagnement pédagogique. Un "accompagnateur pédagogique" pourra, s'il échet, rendre accessible certaines matières que l'étudiant, en raison de son handicap, n'a pas pu appréhender lors du cours. Un étudiant aveugle se verra, ainsi, réexpliquer des schémas sous forme textuelle. L'accompagnateur sera

lundi 29 mars 2010 • La Libre Belgique

45

© S.A. IPM 2010. Toute représentation ou reproduction, même partielle, de la présente publication, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans autorisation préalable et écrite de l'éditeur ou de ses ayants droit.

Témoignage



## ERIC ET BARBARA L'amour

**Eric, sourd profond de naissance, mène une vie harmonieuse avec sa compagne Barbara et leur petite fille. Un quotidien semblable à celui de beaucoup d'autres couples.**

**D**ans le monde des bien portants, les clichés sur les personnes souffrant d'un handicap ont la vie dure. D'un sourd, on pensera volontiers qu'il ne s'exprime qu'avec les mains, qu'il est probablement muet, muni d'un appareil auditif et qu'il ne fréquente que le monde du silence. Si ces réalités existent, Eric, 29 ans, et Barbara, 33 ans, ne les entendent pas de cette oreille. Et comme ils n'ont pas non plus leur langue en poche, ils s'en servent pour nous parler de leur quotidien, somme toute assez semblable à celui de n'importe quel couple. Attention, ceci n'est pas un dialogue de sourds...

### OBJECTIF INTÉGRATION

Si Eric coule des jours heureux avec une «entendante», ce n'est pas par hasard. Depuis tout petit, il essaie de vivre le plus normalement possible et fréquente peu de personnes souffrant du même handicap. Il raconte: «Quand j'étais petit, j'ai commencé à communiquer avec les mains, parce que je ne savais pas encore bien lire sur les lèvres. Jusqu'à ma première primaire, j'étais dans un établissement spécialisé, puis ma mère a voulu que je tente l'école "normale", parce qu'elle se rendait compte que la langue des signes était un frein à la communication avec le monde des entendants et que j'y serais mieux intégré si je pratiquais l'oralisme. J'ai fait énormément de logopédie, j'étais

# a des oreilles!

toujours en retard par rapport aux autres mais j'ai quand même réussi.

Après les humanités, j'ai suivi pendant trois ans une formation en informatique mais, comme je ne pratiquais pas la langue des signes, je n'avais pas droit à un interprète. C'était très fatigant et je n'ai pas obtenu mon diplôme. **J'ai alors commencé à chercher du travail dans l'informatique. Très volontaire, j'ai fini par trouver un emploi.** En parallèle, j'ai suivi des formations internes proposées par la société pour développer mes connaissances basiques en informatique. J'ai travaillé à temps plein jusqu'à ce que la société qui m'emploie connaisse des problèmes financiers. Je me suis retrouvé au chômage pendant six mois. Quand j'envoyais un CV dans lequel je signalais mon handicap, je n'avais pas de réponse. Si quelques mois plus tard, je renvoyais le même CV à l'employeur mais sans préciser que j'étais sourd, je décrochais souvent un entretien. J'ai fini par trouver un boulot à l'APEDAF\* à mi-temps, que j'ai complété en me lançant à mon compte.

**Eric n'a de cesse de gommer les signes extérieurs de surdité:** s'il ne parle pas avec les mains et travaille sans interprète, il ne possède plus non plus d'appareil auditif. Il a laissé tomber le sien à l'âge de 16 ans, après l'avoir longtemps dissimulé derrière une longue crinière. «Les gens, en voyant mon appareil, se demandaient comment ils allaient faire pour communiquer avec moi, alors que sans appareil, certains ne se rendaient même pas compte que j'étais sourd.»

## UNE VIE DE COUPLE NORMALE

Eric s'est tant et si bien intégré au monde des entendants que c'est lors de sa soirée de baptême étudiant qu'il a rencontré Barbara. «Je ne me suis pas du tout dit:

«Ouh là, celui-là, il est sourd, je vais aller vers un autre», se souvient sa compagne.

**Non, je trouvais ça intéressant, différent. Je me suis dit "Pourquoi pas?"**»

Si le courant est directement passé entre Eric et Barbara, il leur aura fallu un an avant de former un véritable couple. «C'est plus de ma faute que de la sienne, confie Barbara. Je ne connaissais pas du tout le monde des sourds. Je me suis posé beaucoup de questions.» «Mais j'ai fait en sorte de la rassurer. Je lui ai dit que je vivais normalement, que j'allais au cinéma, que je conduisais», complète Eric, dont le cœur a toujours balancé du côté des entendants. Une petite amie sourde, il n'en a eu qu'une... en première primaire. Son handicap ne l'a donc pas gêné pour courtiser sa belle. Un an après, ils emménageaient ensemble. «Je m'étais rendu compte que c'était une question d'habitude et d'organisation, et je me suis lancée», raconte Barbara. Verdict? **«Ça nous apporte une certaine tranquillité. J'ai quand même le bonheur d'avoir un compagnon qui fait peu de bruit!** Même si parfois, je me dis que ce serait quand même plus sympa de pouvoir aller à un concert ou simplement de se parler sans se voir. Ici, **quand je suis dans la cuisine et lui dans le salon, je suis obligée de jouer avec la lumière pour attirer son attention,** ou d'arrêter ce que je fais pour aller me mettre devant lui. Et puis des petits incidents se sont déjà produits. Il lui est arrivé de laisser couler l'eau chaude pendant deux heures sans s'en rendre compte. Je me suis aussi retrouvée enfermée dehors après avoir sorti les poubelles. Enfin, je suis un jour tombée dans les escaliers et suis restée là une demi-heure avant qu'il ne me découvre. Mais ce ne sont pas des choses graves. J'ai appris à lui faire confiance.»

Eric minimise encore: «Oui, et toutes ces choses sont arrivées une fois et puis ne se sont plus reproduites.»

## UN BÉBÉ? POURQUOI PAS?

C'est avec une certaine sérénité qu'ils ont décidé d'avoir un enfant. Les questions que Barbara s'est posées à ce moment-là concernaient davantage l'âge d'Eric – 27 ans à cette époque – que son handicap ou la possibilité qu'il le transmette au bébé. «Après seulement sont venues les questions, mais aussi des solutions. Je me suis dit que je serais la seule à entendre le bébé pleurer, par exemple. Puis j'ai appris qu'il existait des babyphones qui émettent de la lumière.»

Si Eric et Barbara ne savent pas si leur fille se rend réellement compte du handicap de son père, **une chose est sûre: elle respecte autant son autorité que s'il avait été entendant.** Celle qui confia aussi que c'est sans doute son côté «mère de Calcutta» qui l'a poussée à s'intéresser à Eric est formelle sur ce point: sa surdité ne le rend en rien moins viril! Et s'il est vrai que cela crée chez Eric une certaine dépendance à Barbara, celle-ci ne l'infantilise pas et lui laisse sa part de responsabilités, comme au sein d'un autre couple. Cette paire d'oreilles manquante n'a donc pas empêché ces deux battants de trouver leur équilibre. A bon entendeur... ●

(\*) Association de Parents d'Enfants Déficiants Auditifs Francophones.

## + POUR ALLER PLUS LOIN

**UN SITE** [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be).

Le site de l'Association de Parents d'Enfants Déficiants Auditifs Francophones.

**UN DVD** *Parcours de sourds*, disponible en contactant l'Apedaf.

**UN RENDEZ-VOUS** Une Chuuut Party.

Une soirée qui fait se côtoyer malentendants et entendants et où l'on ne peut communiquer que par moyens silencieux! (info: [www.ffsb.be](http://www.ffsb.be))

## Handicap Auditif

### • Association des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs Francophones – A.P.E.D.A.F.

Association de parents d'enfants sourds et malentendants, l'APEDAF est constituée d'une équipe de permanents professionnels et d'un réseau de parents relais. Lieu d'écoute, d'entraide, de solidarité et d'échanges entre parents, c'est aussi un trait d'union avec les professionnels et un espace d'échange et de collaboration avec la communauté des sourds.

**Type groupe :** soutien professionnel, entraide

**Type activité :** information, soutien individuel et psychologique, activité sociale et récréative

**Mots-clefs :** handicap auditif, surdit 

Rue Van Eyck, 11a bte 5 - 1050 Bruxelles

T l : 02/644.66.77 (lundi au vendredi de 8h30   16h) - Fax : 02/640.20.44

E-mail : [info@apedaf.be](mailto:info@apedaf.be)

Site web : [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)

Personne contact : Edith RIOUX

#### Activit s et services :

- Information et  coute via permanence t l phonique
- Aide   l'int gration scolaire: service d'aide p dagogique pour enfants int gr s dans l'enseignement ordinaire (R gion Wallonne et Bruxelles)
- Parents relais (voir antennes)
- « B b , Bambins sourds bouquinent... » : conteries et lectures en biblioth que pour enfants sourds et entendants et leurs familles (Arlon, Etterbeek, Laeken, Namur, Nivelles, Schaerbeek, Tournai, Wavre).
- Centre de documentation : Bruxelles (permanences les mercredis de 13h30   18h et vendredis 8h30   16h30), Tournai (sur rendez-vous).
- Colloques d'information et conf rences-d bats sur diff rents th mes
- Activit s de rencontre (promenades, visites...)

#### Publications :

- Guide des parents d'enfants sourds et malentendants
- Etudions ensemble (guide de l'enseignant )
- Ma petite soeur est sourde (livre de sensibilisation)
- Mon petit fr re sourd   l'h pital (livre de sensibilisation)
- Mon copain sourd (livre de sensibilisation)
- B b , Bambins Sourds Bouquinent (s rie de 5 DVD's)
- L'implant cochl aire (acte de colloque)
- L'autonomisation de la personne sourde (acte de colloque)
- Le bilinguisme pour l'enfant sourd : un droit ? (acte de colloque)
- Les familles d'enfants sourds : un espace original (acte de colloque)
- Jouer la diff rence
- Tous les sourds ne se ressemblent pas
- Petit vade-mecum pour les usagers de l'aide p dagogique de l'APEDAF
- « In-Ou s! Pot-pourri sur la surdit  »,  
in : Les cahiers de la Salamandre, n 2
- Les 101 conseils pour aborder, communiquer et interagir avec les sourds
- Le processus d'autonomie de la personne sourde
- Surdit  et discrimination
- La question du langage

#### Antennes :

Des parents-relais sont pr ts   rencontrer les familles qui viennent d'apprendre la surdit  de leur,    tre   leurs c t s lors des moments d'incertitude, de recherche, et   les informer en ouvrant de nouvelles portes.

**• Bruxelles**

Anne-Charlotte PREVOT  
Tél : 02/410.10.47 - GSM : 0476/34.76.34 (tlj)  
annecharlotte.prevot@skynet.be  
Danielle DEPESEMMEIER  
Tél : 02/736.06.20 - GSM : 0479/64.04.23 (tlj)  
danielle.depessemier@chello.be

**• Luxembourg**

Didrik et Fabienne VAN ZUYLEN  
Tél : 063/23.32.35 (en semaine, le soir après 20h)  
van\_lux@hotmail.com

**• Tournai - Mouscron**

Stéphanie BAERT  
Tél : 056/48.09.96 - GSM : 0475/60.17.56 (après 20h30 et samedi après-midi)  
stephanie.baert@skynet.be  
Jean-Claude et Odile CANTREUL  
Tél : 056/84.30.47 (tlj après 18h sauf le dimanche)  
odile-robert@tvcablenet.be

---

**• Entraide des implantés cochléaires asbl - EDIC**

Cette asbl a été fondée par un groupe de 6 implantés, afin de favoriser les contacts et la solidarité entre adultes implantés et les aider à mieux s'intégrer dans la vie sociale.

**Type groupe :** entraide

**Type activité :** information, soutien individuel et psychologique

**Mots-clefs :** implant cochléaire, handicap auditif, surdité

**Route du Lion, 209 - 1420 Braine-l'Alleud**

**Tél : 02/653.60.92 et 02/672.96.04** (tlj jusque 20h)

**Fax : 02/654.08.45 et 02/672.96.04**

**E-mail : edicasbl@hotmail.com**

**Activités et services :**

- Information et écoute via permanence téléphonique
- Rencontres entre implantés
- Documentation
- Fourniture de piles pour l'implant

« L'APEDAF propose plusieurs services », In : **RTBF Télétexte**, p.749.4, 749.6 [En ligne]. Disponible sur : [http://old.rtbf.be/services/teletexte2/La1/700/749\\_0004.png](http://old.rtbf.be/services/teletexte2/La1/700/749_0004.png); [http://old.rtbf.be/services/teletexte2/La1/700/749\\_0005.png](http://old.rtbf.be/services/teletexte2/La1/700/749_0005.png); [http://old.rtbf.be/services/teletexte2/La1/700/749\\_0006.png](http://old.rtbf.be/services/teletexte2/La1/700/749_0006.png) (consulté le 15-03-2010)

```
Sourds et malentendants   Agenda
                          APEDAF
SERVICES

L'APEDAF propose plusieurs services:

■ Service d'accompagnement:
- service psycho-social
- lieu d'information
- activités familiales
- rencontres entre parents...

■ Service d'aide pédagogique: aide
adaptée aux besoins de l'enfant en
milieu scolaire. Ce service est mis
en place pour les enfants et adoles-
cents sourds intégrés dans l'ensei-
gnement ordinaire. Nous intervenons
en classe ou à domicile.
```

```
Sourds et malentendants   Agenda
                          APEDAF
SERVICES

L'APEDAF propose plusieurs services:

■ Atelier d'initiation à la langue
des signes: le mercredi après-midi.
Son objectif est l'apprentissage des
bases de la langue des signes.

■ Séance de soutien pédagogique: le
mercredi après-midi (gratuit). Sou-
tien scolaire personnalisé et adapté
au public sourd avec du personnel
qualifié.
```

```
Sourds et malentendants   Agenda
                          APEDAF
SERVICES

L'APEDAF propose plusieurs services:

■ Centre de documentation: le centre
de documentation a fait peau neuve!
Il est constitué d'ouvrages concer-
nant la surdité en général, de livres
relatifs à la scolarité des enfants
ainsi que de divers films, mémoires
et reportages sur le sujet.

Il accueille également les outils
réalisés par l'APEDAF (journal de
l'association, ouvrages, dvd, cd-
rom...). Ces outils s'adressent
tantôt aux professionnels, tantôt aux
familles, aux enfants, aux parents...

Découvrez-les sur le site www.apedaf.be
```

« Sourds et malentendants - APEDAF », In : **RTBF Télétexte**, p.749.1 [En ligne].  
Disponible sur : [http://old.rtbef.be/services/teletexte2/La1/700/749\\_0001.htm](http://old.rtbef.be/services/teletexte2/La1/700/749_0001.htm)  
(consulté le 15-03-2010)

RTBF TELETEXTE 749.1

**Sourds et malentendants** Agenda  
APEDAF

APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficlients Auditifs francophones)  
rue Van Eyck 11a, boîte 5  
1050 Bruxelles  
Fax: 02/644.20.44 - Tél: 02/644.66.77  
info@apedaf.be - www.apedaf.be

Vous venez de découvrir la surdité de votre enfant; vous voulez en savoir plus; vous êtes à la recherche d'une crèche, d'un centre, d'une école; vous désirez rencontrer d'autres familles de votre région; vous voulez tout savoir sur vos droits, sur les moyens de communication; votre enfant rêve de partager sa passion, ses loisirs et ses nouveaux copains sourds, malentendants ou entendants; ensemble, nous chercherons une solution!

◀ précédent suivant ▶

sous-pages 1, 2, 3, 4, 5, 6

« Parents-relais », In : **Le Petit Codeur**, n°84, janvier-février-mars 2010, p.19

### « Coder ou signer : faut-il choisir ? »

Tel était le thème d'un intéressant reportage diffusé dans l'émission Signes de la TSR (Télévision Suisse Romande) le 23 janvier 2010.

Il est possible de visionner cette émission sur internet, ainsi que d'autres émissions en rapport avec la surdité, en tapant « coder ou signer faut il choisir » sur un moteur de recherche (par ex. Google).

\* \* \*

## Parents-relais

**Un service de l'APEDAF pour partager votre expérience de parent(s) d'enfant sourd avec d'autres parents.**

*Nous sommes des parents d'enfant(s) sourd(s) qui avons déjà la prise de recul nécessaire afin de pouvoir partager nos expériences.*

*Si vous le désirez, nous sommes prêts à vous rencontrer, vous qui venez d'apprendre la surdité de votre enfant.*

*Nous sommes présents pour vous soutenir dans votre quotidien. Nous pouvons être à vos côtés lors des moments d'incertitude et de recherche. Nous pouvons aussi vous informer en ouvrant de nouvelles portes, sans vouloir mettre en avant nos propres choix.*

Renseignements auprès de l'APEDAF :  
[www.apedaf.be](http://www.apedaf.be) . Tél 02.644.66.77

« Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones », In : **Public Guide social, 27-04-2010. [En ligne].**

Disponible sur : <http://public.guidesocial.be/associations/apedaf-asbl.15153.html>  
(consulté le 24-04-2010)

FICHE PRATIQUE
<b>Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones</b> 1050 Ixelles
<b>Adresse :</b> rue Van Eyck 11A / bte 5
<b>Tel :</b> 02/644.66.77
<b>Fax :</b> 02/640.20.44
<b>Site :</b> <a href="http://www.apedaf.be">www.apedaf.be</a>
<b>Sigle :</b> A.P.E.D.A.F. asbl
<b>Numéro d'entreprise :</b> 0418.527.581
<b>raison sociale :</b> association sans but lucratif
<b>Horaires :</b> Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 16h30
<b>Public accueilli :</b> - Les parents d'enfants sourds ou malentendants. - L'entourage des enfants sourds ou malentendants. - Les professionnels. - Le grand public.
<b>champ d'activité :</b> communautaire
<b>type d'accueil :</b> accompagnement / consultation
<b>type de handicap :</b> déficience auditive
<b>rubrique :</b> <a href="#">Surdité</a>

ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS DÉFICIENTS AUDITIFS FRANCOPHONES	
accueil & soutien psychosocial, échanges d'infos surdité, service d'aide pédag., sensibills., projet bébé-bambin sourds bou Parentière», colloque, aide interparentale	
<b>LOGO</b>	<b>OBJECTIFS</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accueil, écoute, soutien, entraide et solidarité.</li><li>- Aide à l'intégration scolaire.</li><li>- Information de tous publics sur la surdité, édition d'outils pédagogique.</li><li>- Atelier d'initiation à la langue des signes.</li><li>- bibliothèque spécialisée.</li></ul>
	<b>ACTIVITÉS / SERVICES</b>
	L'APEDAF a pour objectif de soutenir tout enfant sourd ou malentendant et sa famille dans les domaines de l'éducation, de la vie culturelle, sociale et professionnelle et ce, dans le respect de leurs possibilités et besoins.



# COMPTES ET BILAN 2010

# Comptes et bilan 2010

## Bilan

### I. Bilan 2010

ACTIF		PASSIF	
<b>Immob. corporelles</b> 6.715,07		<b>Capitaux propres</b> 297.015,97	
231000 Mat. & équip. pédag./anim.	29.049,49	1400 Résultats reportés	155.608,04
231900 Amort. actés	-22.334,42	1420 Résultat de l'exercice	2.212,86
		1630 Provisions pr charges	13.669,96
		1631 Provision pour charges salariales	95.525,11
		165000 Provision pour autres risques et charges	30.000,00
<b>Immob. financières</b> 22.050,00		<b>Dettes à plus d'un an</b>	
280000 Immob. financières	31.162,00	178000 S/préavis non prestés	8.500,00
280009 Réduction de val imm fin	-9.112,00	179000 Dettes diverses à plus d'un an	34.796,20
3400 <b>Stocks</b>	1.948,74	1.948,74	
<b>Créances à un an au plus</b> 148.439,81		<b>Dettes à un an au plus</b> 51.729,56	
400000 S/ventes & prest. de serv.	3.778,97	4400 S/achats de biens et services	13.039,11
404000 Produits à recevoir	80,00		
413001 Subv Permanent/ FBIE	4.576,81	<b>Dettes fiscales, salariales et sociales</b>	
413002 Subv de fonctionnement	2.601,72	453000 Précompte professionnel à payer	23.001,36
413002 Subv Emploi EP	19.479,59	454000 ONSS à payer	15.689,09
413003 Subv Activités EP	24.218,82	455000 Rémunérations	
413005 Autres services de la CF	3.900,00	4800 Autres dettes	
413100 Communes	750,00		
413302 Actiris	58.014,42		
413303 Forem	29.539,48		
413600 Loterie Nationale	1.500,00		
<b>Placements trés. &amp; val. disp.</b> 221.782,53			
550000 Banque compte courant	42.522,57		
551000 Banque compte épargne Cigale	1.532,07		
554000 Banque comptes Tournai	609,20		
555000 Carnet de dépôt Tournai	1.917,06		
555001 Compte d'épargne short	60.055,89		
557000 Compte d'épargne Plus/BNP	113.000,00		
558000 Compte d'épargne Locative	1.843,13		
570000 Caisse/ proton	125,00		
570001 Caisse Arlon-Luxembourg	123,95		
570002 Caisse Tournai	3,38		
570003 Caisse bureau Bxls	50,28		
<b>Comptes de régularisation</b> 10.927,76		<b>Comptes de régularisation</b> 19.822,18	
4900 Charges à reporter	10.927,76	492000 Charges à imputer	1.567,40
		493000 Produits à reporter	18.254,78
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>411.863,91</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>411.863,91</b>

# Compte de résultats

## II. COMPTE DE RESULTATS

2010

CHARGES					PRODUITS				
	Réalisé 2010	Budget 2010	Variance	%		Réalisé 2010	Budget 2010	Variance	%
<b>1. ACTIVITES : résultat</b>					<b>57.272,91 € 61.119,00 € -3.846,09 €</b>				
600 Animation	2.842,65 €	3.500,00 €	-657,35 €	-18,78%	700 Animation	4.907,06 €	5.260,00 €	-352,94 €	-6,71%
					7391 Subside activités	41.622,45 €	28.330,00 €	13.292,45 €	46,92%
604 Formation								0,00 €	
605 Information y c. publication	48.978,95 €	41.736,00 €	7.242,95 €	17,35%	704 Formation	-8.246,00 €		-8.246,00 €	
608 Activ. d'autofinancement	37.763,16 €	41.035,00 €	-3.271,82 €	-7,97%	705 Information y c. publication	3.838,89 €	3.450,00 €	388,89 €	11,27%
609 Autres : piles	3.093,73 €	4.650,00 €	-1.556,27 €	-33,47%	7392 Subside publications				
					708 Activ. d'autofinancement	107.629,02 €	115.000,00 €	-7.170,98 €	-6,24%
					709 Autres				
<b>Total</b>	<b>92.678,51 €</b>	<b>90.921,00 €</b>	<b>1.757,51 €</b>		<b>Total</b>	<b>149.951,42 €</b>	<b>152.040,00 €</b>	<b>-2.088,58 €</b>	
<b>2. FONCTIONNEMENT : résultat</b>					<b>-64.338,25 € -78.493,70 € 14.155,45 €</b>				
61 Services et biens divers	85.752,51 €	96.480,00 €	-10.727,49 €	-11,12%	7380 Subv. Régions	594.875,03 €	609.483,91 €	-14.608,88 €	-2,40%
62 Frais de personnel	779.033,92 €	821.229,70 €	-42.195,78 €	-5,14%	737 Subv d'Exploitation	178.003,85 €	178.662,09 €	-678,24 €	-0,38%
63 Amort., réductions de valeurs, et provisions	8.658,69 €	4.000,00 €	4.658,69 €	116,47%	731 Cotisations	44.129,95 €	48.400,00 €	-4.270,05 €	-8,82%
635 Prov. pour risques et charges	12.000,00 €		12.000,00 €		732 Dons	7.240,51 €	8.000,00 €	-759,49 €	-9,49%
64 Autres charges	3.392,47 €	1.700,00 €	1.692,47 €	99,56%	738 Subv communes+régions	250,00 €	350,00 €	-100,00 €	-28,57%
<b>Total</b>	<b>888.837,59 €</b>	<b>923.409,70 €</b>	<b>-34.572,11 €</b>		<b>Total</b>	<b>824.490,34 €</b>	<b>844.916,00 €</b>	<b>-20.416,66 €</b>	
<b>3. DIVERS : résultat</b>					<b>9.278,20 € 13.705,00 € -4.426,80 €</b>				
65 Charges financières	297,27 €	195,00 €	102,27 €	52,45%	75 Produits financiers	3.357,60 €	7.500,00 €	-4.142,40 €	-55,23%
66 Charges exceptionnelles	1.269,00 €		1.269,00 €		76 Produits exceptionnels	7.486,87 €	6.400,00 €	1.086,87 €	16,98%
<b>Total</b>	<b>1.566,27 €</b>	<b>195,00 €</b>	<b>1.371,27 €</b>		<b>Total</b>	<b>10.844,47 €</b>	<b>13.900,00 €</b>	<b>-3.055,53 €</b>	
<b>TOTAL CPTES CLASSE 6 :</b>					<b>TOTAL CPTES CLASSE 7 :</b>				
983.082,37 € 1.014.526,70 € -31.443,33 €					985.295,23 € 1.010.856,00 € -25.560,77 €				
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (1 + 2 + 3) :</b>						2.212,86 € -3.669,70 € 5.882,56 €			

**COMPTES ANNUELS:**  
**modèle abrégé**  
**pour**  
**associations sans but lucratif et fondations\***  
**en euros (EUR)**

Des informations concernant le dépôt des comptes annuels sont disponibles sur le site Internet de la Centrale des bilans: [www.centraledesbilans.be](http://www.centraledesbilans.be)

Des brochures explicatives portant sur les obligations comptables des associations et fondations peuvent être téléchargées à partir du site du SPF Justice: [www.just.fgov.be/index\\_fr.htm](http://www.just.fgov.be/index_fr.htm), sous la rubrique "Publications".

---

\* Appelées associations dans la suite du modèle.

*Handwritten initials:*  
\$  
AUB  
B

**BILAN APRES REPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b> .....		20/28	<u>28.765,07</u>	<u>32.290,41</u>
<b>Frais d'établissement</b> .....		20		
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	4.1.1	21		
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	4.1.2	22/27	6.715,07	4306,41
Terrains et constructions .....		22		
Appartenant à l'association en pleine propriété .....		22/91		
Autres .....		22/92		
Installations, machines et outillage .....		23	6715,07	4306,41
Appartenant à l'association en pleine propriété .....		231	6715,07	4306,41
Autres .....		232		
Mobilier et matériel roulant .....		24		
Appartenant à l'association en pleine propriété .....		241		
Autres .....		242		
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26		
Appartenant à l'association en pleine propriété .....		261		
Autres .....		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
<b>Immobilisations financières</b> .....	4.1.3/ 4.2.1	28	22050,00	27984,00
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>383098,84</u>	<u>434555,78</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible .....		2915		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	1948,74	2894,08
Stocks .....		30/36	1948,74	2894,08
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	148439,84	109918,80
Créances commerciales .....		40	3858,97	9127,00
Autres créances .....		41	144580,84	100791,80
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible .....		415		
<b>Placements de trésorerie</b> .....	4.2.1	50/53		162519,35
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	221782,53	146361,37
<b>Comptes de régularisation</b> .....		490/1	10927,76	12862,18
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	411863,91	466846,19

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>FONDS SOCIAL</b> .....		10/15	<u>157820,90</u>	<u>155608,04</u>
<b>Fonds associatifs</b> .....		10		
Patrimoine de départ .....		100		
Moyens permanents .....		101		
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12		
<b>Fonds affectés</b> .....	4.3	13		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....		14	157820,90	158474,01
..... (+)/(-)				
<b>Subsides en capital</b> .....		15		
<b>PROVISIONS</b> .....	4.3	16	<u>139195,07</u>	<u>125525,11</u>
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	139195,07	125525,11
<b>Provisions pour dons et legs avec droit de reprise</b> .....		168		
<b>DETTES</b> .....		17/49	<u>114847,94</u>	<u>185713,04</u>
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	4.4	17	43296,20	43296,20
<b>Dettes financières</b> .....		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location- financement et assimilées .....		172/3		
Autres emprunts .....		174/0		
<b>Dettes commerciales</b> .....		175		
Acomptes reçus sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		179	43296,20	43296,20
Productives d'intérêts .....		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible .....		1791		
Cautionnements reçus en numéraire .....		1792		
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	4.4	42/48	51729,56	120131,17
<b>Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b> .....		42		
<b>Dettes financières</b> .....		43		
Etablissements de crédit .....		430/8		
Autres emprunts .....		439		
<b>Dettes commerciales</b> .....		44	13039,11	18039,04
Fournisseurs .....		440/4	13039,11	18039,04
Effets à payer .....		441		
Acomptes reçus sur commandes .....		46		
<b>Dettes fiscales, salariales et sociales</b> .....		45	38690,45	101852,13
Impôts .....		450/3	23001,36	22693,43
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	15689,09	79158,70
<b>Dettes diverses</b> .....		48		240,00
Obligations, coupons échus et cautionnements reçus en numéraire .....		480/8		240,00
Autres dettes productives d'intérêts .....		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible .....		4891		
<b>Comptes de régularisation</b> .....		492/3	19822,18	22285,67
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	<u>411863,91</u>	<u>466846,19</u>



## COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation .....		9900	<b>796019,74</b>	<b>756429,93</b>
Ventes et prestations* .....		70/74	974450,76	943952,49
Chiffre d'affaires* .....		70	108328,97	178292,55
Cotisations, dons, legs et subsides* .....		73	866121,79	765659,94
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers* .....		60/61	178431,02	187522,56
Rémunérations, charges sociales et pensions .....	4.5	62	779033,92	750267,13
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	4524,69	4079,46
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....		631/4	4134,00	4978,00
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....		635/8	12000	
Autres charges d'exploitation .....		640/8	3392,47	7182,83
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation .....</b>		9901	<b>-7065,34</b>	<b>-10077,49</b>
<b>Produits financiers .....</b>	4.5	75	3357,60	7004,57
<b>Charges financières .....</b>	4.5	65	297,27	151,36
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) .....</b>		9902	<b>-4005,01</b>	<b>-3224,28</b>
<b>Produits exceptionnels .....</b>		76	7486,87	1940,37
<b>Charges exceptionnelles .....</b>		66	1269,00	1582,06
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice .....</b>		9904	<b>2212,86</b>	<b>-2865,97</b>

\* Mention facultative.



6 / 21

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8199P	xxxxxxxxxxxxxxxx	28.565,21
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8169	199,86	
Cessions et désaffectations .....	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8189	507,35	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8199	28.765,07	
<b>Plus-values au terme de l'exercice .....</b>			
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8219		
Acquises de tiers .....	8229		
Annulées .....	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....</b>			
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8279	4.524,69	
Repris .....	8289		
Acquis de tiers .....	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8329	29.375,82	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(22/27)	<u>6.715,07</u>	
<b>DONT</b>			
Appartenant à l'association en pleine propriété .....	8349	6.715,07	3714,08

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8395P	xxxxxxxxxxxxxx	32962,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8365		
Cessions et retraits .....	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre .....	(+)/(-) 8385	1800,00	
Autres mutations .....	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8395	31162,00	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8455P	xxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8415		
Acquises de tiers .....	8425		
Annulées .....	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre .....	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8525P	xxxxxxxxxxxxxx	4978,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8475	4.134,00	
Reprises .....	8485		
Acquises de tiers .....	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre .....	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8525	4.134,00	4978,00
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8555P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice .....	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(28)	<u>22050,00</u>	<u>27984,00</u>


  
 9 / 21



# PROJETS 2011

# Projets 2011

Les champs d'action prioritaires de l'APEDAF sont et restent:

- I. L'aide interparentale et familiale
- II. L'éducation de l'enfant sourd
- III. La sensibilisation du grand public et des autorités compétentes
- IV. La réalisation et la mise à disposition (pour une plus grande accessibilité) d'outils pédagogiques/services pour un grand public dans le cadre du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education permanente
- V. La collaboration avec d'autres associations

Les objectifs majeurs d'Education permanente pour tous ces champs d'action sont :

- former le personnel administratif et social pour satisfaire les exigences propres à la démarche d'Education permanente et ainsi mieux servir les membres de l'association de même que le grand public ;
- poursuivre son investissement dans la consolidation de liens avec les parents d'enfants déficients auditifs et mettre en œuvre des moyens afin d'assurer une participation des parents de plus en plus active dans les régions où leur implication est plus faible ;
- développer davantage son ouverture aux milieux défavorisés en leur proposant des outils adéquats et susceptibles d'éveiller leur intérêt ;
- améliorer sa méthodologie et dynamique interne par rapport aux projets à réaliser ;
- renforcer et structurer le Comité d'Evaluation des Outils/Services d'Education permanente ;
- continuer son travail d'ouverture au monde associatif en vue de nouvelles collaborations ;
- augmenter la visibilité de l'association en développant des contacts avec les médias dans le but d'une plus grande *diffusion* des informations propres à sensibiliser le grand public à la problématique de la surdité.

Ce sont des objectifs qui s'inscrivent à moyen et à long termes.

En 2011, l'APEDAF procédera à l'évaluation générale de son plan d'action quinquennal 2007-2011. Celui-ci viendra à échéance et l'association doit dès lors réaliser une auto-évaluation de son action et en rendre compte dans le rapport d'évaluation à remettre au plus tard le 30 juin 2011.

Il doit tenir compte des informations données lors de la rencontre de contrôle intermédiaire du mois de mai 2010. L'engagement d'une animatrice socioculturelle permettra de développer les animations autour des outils.

Après l'analyse de ce rapport d'exécution, l'Inspection proposera une nouvelle réunion de concertation concernant cette auto-évaluation pour l'automne 2011. Dans le cas où elle devrait se soumettre à d'autres ajustements en vue du nouveau plan quinquennal l'association aura six mois pour appliquer ces modifications. Ce nouveau plan (2012-2017) sera intégré dans le rapport général d'exécution à remettre en juin prochain.

# L'aide interparentale et familiale

## Accueil et soutien des parents

La demande principale et prioritaire émanant des parents concerne l'information. Ils recherchent, en particulier, une information neutre, pluraliste et compréhensible. Dans un souci permanent de disponibilité, l'assistante sociale répond à leurs questions de façon objective. Elle les renseigne à propos de questions juridiques diverses (allocations familiales complémentaires...), de la recherche d'adresses ou de toute autre demande.

La deuxième requête des parents concerne le soutien. L'assistante sociale et l'assistante psychologue sont formées afin d'aider les familles qui vivent des situations difficiles suite à la surdité de leur enfant. Un soutien psychologique ou social peut, dès lors, leur être apporté. Nous observons que les parents d'enfants déficients auditifs s'adressent, de façon plus spontanée et systématique, à notre service social lorsque le besoin s'en fait sentir.

Les objectifs demeurent inchangés : la démarche de rencontre accrue et proactive auprès des familles se poursuivra en 2010. Dès que l'APEDAF aura recruté un nouvel assistant social, ce dernier se déplacera, à travers toute la Communauté française, au cœur des familles et ce, dans un souci de rapprochement de celles-ci.

Dès l'engagement d'un assistant social, une démarche de sensibilisation sera effectuée dans les maternités et dans les centres de référence afin de présenter notre association et ses actions.

Comme par le passé, la mise en place d'un accompagnement personnalisé des parents sera traitée en priorité. Un suivi des contacts est primordial et restera privilégié.

Plusieurs actions ont permis la création de relations avec les différents acteurs du monde de la surdité (parents, professionnels, etc.). Nous poursuivrons cet objectif pour développer davantage les collaborations et ainsi enrichir l'association d'expériences diverses pour la poursuite et/ou la création de projets.

Les contacts avec d'autres intervenants du monde de la surdité (psychologues, centres de Santé Mentale, centres d'Audiophonologie, etc.) continueront donc à être développés.

## Parents-relais

Les parents d'enfants sourds et malentendants apprécient particulièrement la communication « de parents à parents ». A ce jour, six parents-relais sont disponibles afin de venir en aide aux autres familles.

Aucune journée de formation n'a été prévue en 2011 mais une rencontre sera indispensable afin de présenter le nouvel assistant social aux parents-relais.

En 2011, il s'attèlera à contacter régulièrement les parents-relais pour un travail d'accompagnement efficace.

Il continuera son travail d'évaluation du service auprès des parents-relais actuels afin d'écouter leurs souhaits, désirs et attentes dans le but d'améliorer le service proposé et tendre ainsi toujours davantage vers l'objectif poursuivi. De nouveaux parents, désireux de s'investir dans le projet, seront également approchés. D'autres rencontres pourraient être planifiées pendant l'année afin d'axer les échanges sur le rôle de parents-relais, les limites, les difficultés pouvant être rencontrées, etc. Une réflexion en ce sens devra être mise en place.

Enfin, l'assistant social se chargera également de diffuser largement la plaquette de présentation du service conçue en 2009.

## **Activités familiales**

Diverses activités seront organisées dans le but d'apporter un meilleur accueil et soutien aux parents de l'association. Toutes les familles membres de l'association seront cordialement invitées à y participer. Nous espérons qu'elles se rendront nombreuses à ces activités et s'investiront dans les projets qui leur sont proposés.

### Activités Mouscron

Le souper Hocheport aura lieu le samedi le 19 février dès 19h à la salle Wembley au Royal Excelsior de Mouscron.

Une activité familiale sera également organisée, la date reste à prévoir.

### Souper des aides pédagogiques de Wallonie

Une belle initiative fédératrice qui permettra aux parents de Wallonie dont les enfants ont un suivi pédagogique organisé par l'APEDAF de faire connaissance et d'échanger autour d'un souper en toute convivialité le samedi 26 mars prochain à Pernode.

### Activités Tournai

Le dimanche 22 mai, la quatrième marche ADEPS, au profit de l'APEDAF, aura lieu à Flobecq. Les participants pourront emprunter quatre circuits différents respectivement de 5, 10, 15 ou 20 kilomètres et ce, dans une région absolument remarquable « Le Parc Naturel du pays des Collines » : espace verts, douces collines boisées, chemins perdus, ruisseaux...

L'accueil se fera à l'Ecole Fondamentale de la Communauté française, rue de la Crête 32 à Flobecq à partir de 8h00. Buvette et petite restauration sur place.

Diverses activités sont également planifiées tout au long de l'année dans cette région afin de permettre aux familles de se rencontrer et d'échanger.

### Goûter des aides pédagogiques Bruxelles

---

Les aides pédagogiques de Bruxelles organiseront un goûter pour les familles d'enfants sourds le week-end du 26 juin prochain. La formule reste à définir.

### Activité familiale et Assemblée générale

---

Les deux événements se tiendront le samedi 30 avril prochain à la Citadelle de Namur. La journée débutera par un lunch, qui sera suivi par l'assemblée générale et les informations données pour l'évaluation du plan quinquennal élaboré par l'association concernant la démarche Education permanente, pendant que les enfants seront pris en charge par l'APEDAF au Parc Attractif de la Citadelle. Une activité familiale viendra clore la journée.

### Journée des familles à Tournai

---

En juillet 2011, l'APEDAF Tournai organisera une journée des familles. La date exacte et le programme restent à déterminer.

# L'éducation de l'enfant sourd

## Service d'aides pédagogiques

L'équipe d'aides pédagogiques de l'association poursuivra son travail de soutien et d'accompagnement des enfants déficients auditifs en intégration dans l'enseignement ordinaire. Ces vingt-quatre employés œuvrent en région wallonne et à Bruxelles. Ils interviennent dans tous les réseaux d'enseignement et à tous les niveaux scolaires.

En 2011, les aides pédagogiques participeront à diverses formations visant à étendre et améliorer leurs compétences. Elles se rendront également à des réunions de travail destinées à évaluer les élèves suivis et répondre, de manière optimale, à leurs besoins spécifiques dans le cadre scolaire.

Des laboratoires de langue des signes ainsi que des séminaires de lecture ayant pour thème « le jeune enfant sourd : consensus et controverses » et « l'adolescent sourd : son parcours et ses questions » seront proposés aux aides pédagogiques de Tournai.

En Wallonie, différentes activités parascolaires seront préparées par les aides pédagogiques de la région.

Des animations seront notamment proposées aux enfants du niveau préscolaire et maternel. Elles initieront ces derniers à la langue des signes et à l'écrit.

Les séances d'animation « Clic clac, l'histoire est dans la boîte » se poursuivront également à Tournai. Ces après-midis seront les déclinaisons ludiques d'un ensemble d'activités socio-pédagogiques.

Les aides pédagogiques poursuivront aussi le soutien pédagogique adapté (remédiation) à Bruxelles et à Tournai.

Une semaine d'animation sera proposée aux enfants sourds fin août 2011 à Tournai et à Arlon. Les objectifs pédagogiques seront basés sur des activités d'identification et de socialisation entre sourds-sourds et sourds-entendants. Les activités seront présentées de manière ludique.

## Prix de la Clinique de Beloeil

L'APEDAF poursuit son travail d'accompagnement des lauréats suivants :

- Prix Clinique de Beloeil 2009, le CFLS dans le cadre de son projet « Raconte-moi en signant ».
- PCB 2010, le LSFB pour son « Dictionnaire de Langue des Signes Francophone Belge en ligne pour les Juniors et les Adultes »

Dès lors, plusieurs rencontres auront lieu en 2011. Le prochain appel à projets se fera en 2011 pour la proclamation des lauréats de juin 2012.

## **Service d'animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... »**

En 2011, nous poursuivrons notre travail de consolidation dans l'organisation des animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » mises en place en 2009 dans la bibliothèque Hergé d'Etterbeek, seule bibliothèque qui propose pour le moment des animations pour les enfants de 8 à 12 ans, et la bibliothèque de Laeken et ce, sans négliger les bibliothèques où la participation est plus fragile (Nivelles, Ottignies). Un travail accru de promotion des animations continuera d'être assuré par le/la responsable du projet, à savoir l'assistant social. Les flyers, signets et affiches seront diffusés aux bibliothèques et à un large public.

Les animations proposées à la bibliothèque de Laeken sont pour l'instant en péril, en effet, celle-ci n'a pas reçu une réponse positive quant à sa demande de subsides.

Un suivi régulier du projet sera assuré tout au long de l'année par le/la responsable du projet. Il assistera aux animations dans les différentes régions.

Nous privilégierons les contacts réguliers avec les bibliothèques. Celles-ci seront invitées à contacter le/la responsable du projet pour toute question relative aux animations.

### **Accompagnement des conteurs**

---

En 2011, l'assistant social poursuivra également son travail d'accompagnement des conteurs.

Une rencontre d'échange et une formation continue des conteurs sont à prévoir (dates à définir).

En leur proposant une formation continue, nous poursuivons l'objectif de perfectionnement du travail déjà entamé en tentant de pallier aux difficultés ressenties par chacun depuis la prise en charge des animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » par les nouveaux conteurs.

L'objectif à long terme sera d'assurer la relève des conteurs actuels.

## **Formation à l'art du conte**

Par la suite, deux journées de formation complémentaires devraient être organisées afin de permettre un travail en binôme des nouveaux conteurs mais également pour proposer des journées de formations continuées aux conteurs entendants récemment formés. Les dates y afférentes seront définies ultérieurement.

## **« Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » dans les écoles**

A l'instar des activités « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » qui se déroulent dans les bibliothèques de la Communauté française, l'objectif de ce projet est de sensibiliser les enfants du primaire à la lecture, à la découverte du livre et à la richesse de la langue des signes. Il incite également à démontrer que des enfants présentant certaines déficiences ont leur place dans notre type d'enseignement et qu'il existe des pistes pour combler « le manque » et favoriser l'intégration sociale.

L'école ainsi que les dates restent à définir.

# La sensibilisation du grand public et des autorités compétentes

## Outils de sensibilisation et d'information

Plaquette de présentation, affiche, fascicules et présentation POWERPOINT de l'APEDAF

---

Les fascicules de présentation des outils et services de l'APEDAF, outils de sensibilisation et d'information, doivent être repensés. L'affiche sera aussi rééditée en 2011. Le travail de visibilité doit, en effet, se poursuivre. Dès lors, la plaquette de présentation sera diffusée aussi largement qu'en 2010.

Ces nouvelles vitrines de l'association seront diffusées à un large public en vue d'une présence et d'un affichage important dans les sites/lieux en relation avec le secteur de la surdité et de l'Education permanente.

Enfin, un montage POWERPOINT sera finalisé en 2011 en vue de présenter l'APEDAF lors de sensibilisations, stands ou lors de toute autre manifestation servant à faire connaître nos actions.

## Sensibilisation du grand public

### Sensibilisations

---

Comme par le passé, de nombreuses sensibilisations à la surdité sont programmées pour l'année 2011. Elles répondent notamment à la demande de différents établissements scolaires répartis en Communauté française. Elles auront pour objectif de leur apporter des informations théoriques et pratiques sur la surdité. Nous développerons les sensibilisations pour le grand public par la promotion du service : réalisation d'un dépliant et distribution au tout public.

Plusieurs sensibilisations pour le grand public seront également présentées en 2011 afin de continuer la démarche d'Education permanente déjà amorcée depuis l'élaboration du nouveau décret. Celles-ci sont l'occasion de favoriser l'intégration des personnes sourdes dans notre société.

Ce travail de sensibilisation à la surdité auprès du grand public se poursuivra dans les régions wallonne et bruxelloise. Toute personne/tout organisme désireux de se sensibiliser et/ou de se familiariser avec le monde de la surdité est invité à prendre contact avec l'assistant social de l'APEDAF. Un nouveau volet sur les nuisances sonores, sujet actuel reflétant une préoccupation publique, sera proposé au grand public. L'assistant social proposera également du nouveau matériel de sensibilisation aux participants. Une nouvelle affiche afférente au service sera créée.

En 2011, la promotion sera plus spécifiquement axée sur les centres de santé et PSE ainsi que sur les plannings familiaux.

- Plusieurs actions de promotion de la brochure « Sourd dans la circulation... Et si c'était vous ? » sont au programme.

La réflexion se poursuivra afin d'œuvrer à diversifier et accroître le nombre de présentations/animations autour des outils lors de stands ou d'événements ponctuels.

#### Mini-conférences interactives

Les mini-conférences interactives continueront à être proposées au grand public durant l'année 2011. Elles se tiendront au siège social de l'APEDAF et en région. Le vendredi soir restera le moment de rencontre privilégié afin de s'assurer d'une fidélisation du public.

Les sujets retenus sont les suivants : la fratrie et la différence. Ils pourront cependant faire l'objet de modifications afin que les thèmes proposés soient en parfaite adéquation avec les attentes des parents d'enfants sourds et malentendants tout en permettant également de toucher un large public. Un professionnel y sera invité. Les mini-conférences proprement dites, d'une durée approximative d'une heure, seront suivies d'une période de questions-débats. Celles-ci nous intéressent plus particulièrement car elles permettent l'évolution progressive du participant dans la démarche d'Education permanente. En effet, les moments de débats seront programmés dans une perspective de développement de l'esprit critique et de la participation citoyenne.

#### Séances d'information Ecole et surdit 

L'APEDAF organisera des s ances d'information concernant le projet de classes bilingues   Namur, celles-ci se d rouleront les vendredis 18 et 25 mars prochain. Elles ont pour objectif d'informer les parents de l'ouverture du projet pour le secondaire.

#### Ateliers de conversation et d'initiation   la langue des signes et ateliers de LPC

En 2011, les ateliers de conversation et d'initiation   la langue des signes continueront    tre propos s, gratuitement, dans deux r gions de la Communaut  fran aise (Bruxelles et le Hainaut). Ils se d rouleront jusqu'en juin 2011 et reprendront en septembre avec de nouveaux groupes.

Ils visent   initier pr cocement   la pratique de la langue des signes et s'adressent   toute personne d sireuse d'en apprendre les bases: parents, professionnels,  ducateurs, animateurs, pu ricultrices, employ s communaux,  tudiants...

  Bruxelles, l'atelier, donn   galement par une personne sourde, aura lieu une fois par semaine, le mercredi apr s-midi, durant deux heures, dans les locaux du si ge de l'APEDAF (niveau initiation).

En outre, des ateliers de LPC seront  galement propos s   Tournai en 2011.

## Journée portes ouvertes

---

Le 14 février 2011, l'APEDAF accueillera en ses locaux les étudiants des cours du soir en langue des signes de l'Institut Fernand Cocq et ce, pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive.

Le chargé de projets d'Education permanente et une aide pédagogique leur feront découvrir les différents volets de l'association, les outils d'Education permanente et leur présenteront une sensibilisation à la surdité. Une animation autour de l'outil « Parcours de Sourds » leur sera proposée.

## Participation aux salons/ foires/ festivals

---

L'APEDAF poursuivra son travail de représentation et de sensibilisation en présentant ses activités, services et réalisations. Elle profitera de ces moments pour faire vivre les outils d'Education permanente.

Les dates connues à ce jour pour l'année 2011 sont les suivantes :

- les 4 et 5 février : Tournai, Les Bastions
- les 18 et 19 février : Tournai Expo, SIEP (salon information études et professions)

## Evénement Fond DE GRAEVE

---

L'APEDAF recevra le Prix 2010 du Fonds Dominique DE GRAEVE, d'une valeur de 5000€, pour son projet « Sourd dans la circulation...et si c'était vous ? » lors d'un événement organisé par l'asbl dans l'école « Les Magnolias » de Laeken.

La date retenue pour l'événement est le mardi 22 mars 2011 de 10 h à 13h. La Présidente y recevra le Prix au nom de l'association.

## Soirée de gala de tennis de table

---

Le vendredi 22 avril à 18 heures, l'APEDAF réunira quatre figures internationales du tennis de table olympique et paralympique. Les pongistes français Claire MAIRIE et Jacques SECRETIN, et belges Jean-Michel SAIVE et Mathieu LOICQ se livreront à des simples et des doubles de démonstration au Hall Sportif de l'Europe à Dottignies.

## Journée Mondiale des Sourds

---

Le samedi 24 septembre 2011 se déroulera à Verviers la 18<sup>ème</sup> Journée Mondiale des Sourds de Belgique. Comme chaque année, l'APEDAF y tiendra un stand et fera des animations autour des outils pédagogiques réalisés ces dernières années.

## Opération Souris

---

L'«Opération Souris» se déroulera du 1<sup>er</sup> au 28 février 2011. Chaque petite boîte se vendra au prix de 4€. Le packaging sera revu : de format allongé, la petite boîte

comportera désormais 5 pralines (dont 2 souris au praliné et 3 pralines au praliné-spéculoos).

Christian Merveille assurera à nouveau le parrainage de cette édition.

Différentes personnalités et organismes apporteront également leur concours à notre opération, notamment les pongistes Jean-Michel Saive et Mathieu Loicq. Ils soutiendront en effet notre association lors d'un match de gala qui se tiendra le vendredi 22 avril 2011 à Dottignies (région de Mouscron).

Ces parrainages ainsi que les diverses retombées médiatiques aideront à augmenter la visibilité de notre association auprès du grand public.

### Opération de solidarité

---

En décembre 2011, l'APEDAF organisera la troisième édition de son opération de solidarité. Elle proposera aux entreprises belges et étrangères de magnifiques ballotins de pralines comme cadeaux de fin d'année.

### Site Internet

---

Le site Internet de l'APEDAF continue de peaufiner son image. Il offre un accroissement de son efficacité et permet de surfer rapidement pour trouver l'information judicieuse, au moment approprié.

En 2011-2012, les visiteurs pourront donc y apprécier divers changements, notamment dans la programmation des pages :

- un agenda des activités plus coloré ;
- un emplacement de présentation du Forum politique, du Prix Clinique de Beloeil ;
- développement du service parents-relais ;
- amélioration visuelle des « nouveautés » ;
- insertion d'une fiche signalétique d'adhésion en ligne ;
- ajout de sous rubriques dans le volet « infos surdités » ;
- ajout d'images de nos publications ;
- possibilité de recherche dans notre centre de documentation
- etc.

### Actes du colloque « L'enfant sourd face aux défis de l'apprentissage »

---

Les actes du colloque « L'enfant sourd face aux défis de l'apprentissage » des 5 et 6 décembre 2009 seront publiés en juin 2011. Un manque d'effectif a empêché leur diffusion en 2010. Ils seront largement diffusés aux parents d'enfants sourds et malentendants, aux professionnels de la surdité, au monde associatif ainsi qu'à toute personne intéressée par le sujet.

## **Sensibilisation des autorités compétentes**

### Forum politique

---

Compte tenu de l'instabilité politique du pays, le Forum politique, initialement programmé à la date du 28 juin 2010, sera reporté au mois de septembre 2011. La

rencontre aura pour thème « le remboursement des prothèses auditives». De nombreuses personnalités politiques y seront conviées.

#### Accessibilité à la culture

---

L'APEDAF poursuit son travail de sensibilisation auprès des télévisions belges en matière de traduction en langue des signes, sous-titrage des émissions, présence d'émissions réalisées par les sourds.

#### Commission Consultative de la Langue des Signes (CCLS)

---

En 2011, Madame Edith Rioux, est nommée membre effectif afin de représenter l'APEDAF au sein du comité. Madame Anne-Charlotte Prévot agit à titre de membre suppléant.

# La réalisation d'outils pédagogiques et de services pour un grand public

L'APEDAF est reconnue association d'Education permanente dans le cadre du nouveau décret d'Education permanente du 17 juillet 2003. Ce dernier a pour objet le développement de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

La démarche permet donc de favoriser et de développer, principalement chez les adultes :

- a) une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- b) des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- c) des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Notre association doit, dès lors, s'atteler à poursuivre la réalisation d'outils pédagogiques et de services et les faire connaître au grand public annuellement, pendant une période de cinq ans. Cette démarche est, dans son ensemble, très valorisante pour l'association et permet une mise en valeur de ses actions.

Afin de faire connaître et de diffuser davantage les outils réalisés depuis sa reconnaissance, l'APEDAF poursuit en 2011 son objectif d'accroître et de diversifier le nombre de présentations/animations autour des réalisations pédagogiques, de développer les partenariats et d'évaluer les projets mis en place depuis 2007. Elle entre dans sa dernière année de son plan quinquennal. L'association déposera cette année un nouveau plan quinquennal (2012- 2017) pour la poursuite de ses objectifs.

## Outils/services qui seront réalisés en 2011

### Centre de documentation

---

En 2011, le personnel bénévole et l'équipe de l'APEDAF poursuivra l'encodage des ouvrages, leur étiquetage, l'encodage des dvd et le dépouillage et le classement des revues.

La recherche et la rédaction des résumés des livres désormais achevées, en 2011 l'association mettra tout en œuvre pour permettre, aux membres et au grand public s'intéressant à la surdit , une recherche d'ouvrages   partir du site Internet de l'association.

Des contacts avec d'autres bibliothèques ont été pris dans le but d'assurer la promotion du centre de documentation et de le positionner au sein d'un réseau constitué de différentes bibliothèques publiques.

Ainsi l'APEDAF rejoindra le RBD Santé (Réseau Bruxellois de Documentation en promotion de la Santé) en tant que membre. <http://www.rbdsante.be/Liens.htm>

L'APEDAF se réjouit de faire partie du RBD Santé dont les objectifs sont de :

- Promouvoir la visibilité des centres de documentation ;
- Favoriser les collaborations entre les centres de documentation membres du Réseau ;
- Partager l'information ;
- Faciliter des échanges de documents entre les membres du Réseau, orienter les usagers.

Celui-ci permettra au grand public de faire appel à notre association avec plus de facilité.

En 2011, des événements extraordinaires pourraient être planifiés au sein du Centre de documentation.

L'APEDAF continuera d'acquérir de nouveaux ouvrages afin d'enrichir le centre existant (notamment en fonction de l'actualité) et ce, tant à Bruxelles qu'à Tournai.

#### Forum de discussions sur Internet

L'APEDAF poursuivra la promotion de son Forum, en 2011, afin de permettre une meilleure accessibilité des informations données pour les parents d'enfants sourds mais également pour le tout public.

Les participants des mini-conférences seront également invités à poursuivre leurs discussions-débats sur le Forum de l'association.

Une attention particulière lui sera consacrée cette année encore afin que les échanges soient fructueux.

#### Bulletin trimestriel « La Parentière »

En 2011, les articles de fond des différentes rubriques s'agenceront toujours autour de la thématique développée dans le fichier central. Par ce thème commun, il a été constaté une meilleure cohérence interne. Les personnes qui le désirent pourront ainsi étoffer leur collection des différentes thématiques liées à la surdité.

Lors des différents événements auxquels participe l'APEDAF, nous œuvrerons à compléter notre liste d'adresses courriel afin de distribuer « La Parentière » en version électronique à un plus large public intéressé par les activités de l'association.

Des articles de fond, conséquents et nombreux, y figureront encore et les reportages seront de plus en plus privilégiés. Ils seront notamment réalisés par les chargés de projets lors de leurs tournages et déplacements dans le cadre de la réalisation d'outils pédagogiques. Ce sera également l'occasion de multiplier les contacts et de proposer à différents partenaires de prendre part à la rédaction du journal de l'association.



que la personne sourde n'est pas si différente de la personne « normale » ; que ses activités sont très proches des activités de tout un chacun et que, moyennant quelques aménagements, elle pourra vivre sa vie de manière tout à fait « normale » ;

- mettre en perspective les notions d'handicap et de différences à travers des mises en situation et des récits de vie ;
- s'interroger sur le poids des normes dans notre société et sur la tendance au rejet de la personne « hors norme » ;
- apprendre à respecter l'autre tel qu'il est, avec sa différence afin de vivre la relation avec lui comme un moyen de s'enrichir.

Les brochures seront distribuées gratuitement à toute personne qui en fera la demande, aux associations d'Education permanente, ainsi que dans des lieux publics ou lors d'événements culturels.

### Fratrie et surdit  (titre provisoire)

---

Si la litt rature psychologique a souvent abord  le th me de la filiation, la question de la fratrie est plus rarement envisag e. On constate un manque d'int r t, tant au niveau th orique qu'au niveau pratique, pour cette th matique. Pourtant, statistiquement, ce sont les relations fraternelles qui durent le plus longtemps. D s que nous naissons, nous vivons avec nos fr res et s urs avec qui nous tissons, tr s t t, des liens sociaux qui seront formateurs de notre identit . En raison de la sp cificit  de la communication, ces liens sont particuli rement importants pour les enfants sourds.

En 2007, le psychologue G ry Paternotte avait  t  invit  pour aborder cette question lors d'une mini-conf rence organis e par l'association.

Aujourd'hui, l'APEDAF a d cid  de poursuivre cette r flexion et de r aliser une brochure consacr e   cette th matique. Cette brochure pr sentera les diff rents cas de figure de fratries, des t moignages, des pistes de r flexions et des trucs ou astuces pour une meilleure communication entre fr res et s urs, d'autant plus lorsque l'un d'eux est sourd.

A travers cette brochure, l'APEDAF poursuit l'objectif de susciter la r flexion concernant la fratrie, donner des mod les th oriques et des astuces pratiques (et plus particuli rement aux fr res et s urs de personnes sourdes) pour mieux penser leur rapport   ces derniers et envisager une meilleure communication, encourager des recherches suppl mentaires et des publications ult rieures.

De mani re plus g n rale, inviter tout un chacun   se poser la question de son rapport   son fr re ou   sa s ur, « normal(e) » ou « handicap (e) ».

Les brochures seront distribu es gratuitement   toute personne d sireuse, aux associations œuvrant dans le domaine de la surdit  ou de l'Education permanente. Elles pourraient  galement  tre distribu es gratuitement lors de salons, de s minaires, de colloques.

## Emploi et surdit  (titre provisoire)

---

Bien que la surdit  soit consid r e comme un handicap, les capacit s mentales ou physiques de l'enfant sourd ne sont nullement diminu es. Comme tout un chacun, la personne sourde peut donc pr tendre   une situation professionnelle int ressante et  panouissante si elle a l'occasion de pouvoir  tudier ou de suivre une formation qualifiante dans des conditions adapt es   sa d ficience auditive. Cependant, force est de constater, qu'aujourd'hui encore, les sourds sont sous-repr sent s dans le monde du travail. Ceci, bien souvent, en raison de l'ignorance ou des pr jug s concernant les capacit s intellectuelles ou adaptatives des personnes sourdes.

L'APEDAF a donc envisag  de r aliser une brochure consacr e   l'emploi des sourds dans le but de sensibiliser les employeurs et les travailleurs   cette sous-repr sentation et d'inciter   reconsid rer positivement l'engagement d'une personne sourde dans l'entreprise.

Les objectifs de ce projet sont multiples : susciter une prise de conscience des employeurs, des travailleurs et de tout citoyen de la sous-repr sentativit  des sourds dans les entreprises, mettre en avant les avantages   engager une personne sourde et donner quelques conseils concernant les petites adaptations pour une meilleure int gration du travailleur sourd.

Ainsi, l'association esp re  uvrer   faire  voluer les mentalit s et susciter des initiatives permettant une meilleure collaboration entre sourds et entendants mais  galement une reconsid ration plus positive des employ s sourds.

Les brochures seront distribu es gratuitement dans les associations mais  galement dans les entreprises.

Elles pourraient  galement  tre distribu es gratuitement lors d' v nements tels que les bourses ou les salons de l'emploi.

## Surdit  et engagement citoyen (titre provisoire)

---

Les jeunes en d crochage scolaire, qui viennent de terminer leurs  tudes secondaires ou de jeunes adultes en mal de projet peuvent, pour diverses raisons, se retrouver d separ s face   l'avenir incertain s'offrant   eux. Ceci peut  tre particuli rement vrai pour de jeunes sourds.

S'engager dans un projet citoyen s'inscrivant dans le cadre d'un accompagnement social et  ducatif peut favoriser leur d veloppement personnel ainsi que leur int gration dans la soci t  en tant que citoyens actifs et responsables. Diff rentes structures associatives belges proposent de tels projets qui permettent au jeune d'acqu rir plus de confiance en lui et ainsi d' tre mieux   m me de trouver une voie qui lui convienne. Cependant, si de telles opportunit s sont envisageables pour de jeunes entendants, ces possibilit s alternatives peuvent-elles  tre aussi propos es   des jeunes sourds? A travers cette brochure, l'APEDAF a voulu poser la question du d veloppement de la citoyennet  active chez les jeunes sourds et proposer de d couvrir les projets existant illustr s de t moignages de jeunes ayant particip    de telles initiatives.

Au travers de cette brochure, l'APEDAF poursuit plusieurs objectifs :

- proposer aux parents et aux jeunes qui traversent une phase de remise en question scolaire ou professionnelle des alternatives leur permettant de

s'engager dans un projet citoyen, à la découverte de leurs potentiels, d'eux-mêmes et des autres.

- sensibiliser les associations proposant de telles initiatives à la singularité des jeunes sourds afin d'envisager, ensembles, des solutions pour permettre une meilleure intégration de ces derniers dans leurs projets.
- œuvrer à une plus grande collaboration entre les associations, entre l'univers des sourds et celui des entendants et entre le monde associatif et le monde plus institutionnel, ou celui des entreprises.

Les brochures seront distribuées gratuitement aux parents d'enfants sourds, aux associations d'Education permanente, de parents, aux associations proposant des initiatives citoyennes, dans des maisons de jeunes ainsi que lors de salons (de l'éducation par exemple).

### Trois petits livres de sensibilisation

---

Ces livres, utilisés pour les familles et pour les sensibilisations du grand public, ont été adaptés dans un langage accessible. Ils ont pour but une compréhension accrue du quotidien de l'enfant sourd auprès de son entourage (famille, copains, école, milieu médical, grand public...). Ils ont été édités une première fois en 1990 et réédités en 1998. Ceux-ci n'ont jamais fait l'objet d'une valorisation Education permanente.

Le premier « Mon copain sourd » présentera des informations utiles à toute personne côtoyant un enfant sourd ou malentendant intégré dans l'enseignement ordinaire.

Le deuxième « Mon petit frère sourd à l'hôpital » vous permettra d'accueillir cet enfant sourd en milieu hospitalier dans le respect de la différence.

Le troisième « Ma petite sœur sourde » présente des moyens utilisés pour communiquer avec un enfant sourd. Différentes mises en situations sont proposées.

Après près de onze ans, l'APEDAF doit les rééditer tant l'importance de ces livrets est maintenant reconnue.

### Surdité et accès à l'information (titre provisoire)

---

L'accès à l'information est un facteur essentiel d'intégration sociale, il devrait donc être considéré comme un droit fondamental pour chacun. Or, une part importante de la population (dont les personnes sourdes mais aussi les personnes analphabètes ou d'origine étrangère) est lésée par rapport à ce droit ; que ce soit au niveau de la télévision, de la culture ou même de la mobilité.

Les sourds ont une compréhension visuelle du monde et leur accès à l'information, orale ou écrite, est souvent/parfois difficile ou lacunaire. Les manques et les incompréhensions qui en découlent peuvent avoir des conséquences sérieuses, voire dramatiques (ajouter des exemples). Pourtant, cette réalité passe inaperçue aux yeux du grand public. C'est la raison pour laquelle l'APEDAF souhaite réaliser une brochure de sensibilisation aux difficultés ou entraves que les personnes sourdes peuvent rencontrer dans leur accès à l'information. A travers cette

brochure, l'APEDAF poursuit l'objectif de sensibiliser les citoyens, les responsables des médias, d'espaces culturels et les décideurs politiques aux difficultés que rencontrent les personnes sourdes afin d'imaginer, ensemble, des solutions pour favoriser une meilleure intégration des personnes sourdes grâce à un meilleur accès à l'information.

Les brochures seront distribuées gratuitement à toute personne désireuse, aux associations œuvrant dans le domaine de la surdité ou de l'Education permanente.

Elles pourraient également être distribuées gratuitement lors de salons, de séminaires, de colloques.

# Les collaborations avec d'autres associations

La collaboration avec les autres associations en relation avec le secteur de la surdité (Espace Sourds, FEPEDA, VLOC et ODOK, EURO-CIU, CREE, FFSB, Grandir Ensemble, ESPAS, ALISE et Papillon vole...) se poursuivra bien évidemment tout au long de l'année. Une attention particulière sera apportée à notre désir de rapports et d'échanges fructueux avec ces différents partenaires. La directrice développera son partenariat par la rencontre régulière de dirigeants d'associations, centres ou écoles du domaine de la surdité.

## Collaborations dans le cadre de la réalisation d'outils pédagogiques

La formalisation des comités d'évaluation accompagnant la réalisation des outils pédagogiques ainsi que la réalisation d'ouvrages collectifs ont permis de multiplier les collaborations avec d'autres associations ou institutions.

L'année 2011 sera riche des diverses collaborations que l'association mettra en place afin de constituer ces comités d'évaluation : **Le SARE, Manpower, Service d'accompagnement de Bruxelles, Passe-muraille, Plain-pied, Solidarité, le CREE, l'Asbl Bruxelles-Laique, Famisol, le Centre pour l'égalité des chances, plusieurs parents d'enfants sourds ou malentendants, plusieurs adultes sourds, des étudiants ayant fait un mémoire sur le sujet.**

D'autres collaborations sont envisagées pour les autres projets de l'association notamment dans l'animation autour des outils.

## Collaborations pour la diffusion et la promotion

En 2010, l'APEDAF a voulu favoriser les collaborations avec des structures susceptibles de contribuer à la diffusion des informations concernant les outils et services de l'association. Un échange mutuel des informations s'est rapidement mis en place et a permis une meilleure visibilité des actions de l'asbl.

Parmi ces relais :

- Hospichild : réseau interdisciplinaire d'acteurs du monde pédiatrique
- Selfhelp : site d'information sur les groupes d'entraide
- En Marche : journal de la Mutualité Chrétienne
- Horizon 2000 : asbl ayant pour mission l'information, la communication et la démystification de la personne handicapée.
- Le site d'Espace citoyen relaie également très souvent nos activités et l'information de la production de nouveaux outils pédagogiques.

# Les communications de l'ASBL

Un plan de communication sera proposé au Conseil d'administration de l'APEDAF. Il aura pour but de systématiser les communications externes et internes propres à l'association en vue d'améliorer notamment les relations, fidéliser ses membres, sensibiliser encore et toujours les politiques et accroître ses relations avec la presse.

Dans ce cadre, une nouvelle Journée Annuelle des Employés aura lieu le vendredi 28 octobre prochain. Le sujet reste à définir, le personnel sera consulté dans le choix de formule de la journée.

## Le fonctionnement de l'association

### Personnel APEDAF

#### Employés

---

Le Ministère de la Communauté française accorde un nouveau mi-temps ACS ex FBIE afin de développer les animations du service Education permanente. L'animatrice est engagée depuis octobre 2010.

La chargée de projet d'Education permanente quittera son poste en février, nous espérons que celle-ci soit aussitôt remplacée afin de poursuivre la réalisation des outils pédagogiques en respectant les échéanciers prévus.

Une nouvelle comptable présente depuis novembre 2010 s'adapte bien à l'équipe en place.

L'APEDAF est à la recherche un assistant social temps plein depuis décembre 2010.

La surcharge de travail amenée par les différents départs et par les exigences Education permanente, complexifie le bon fonctionnement de l'association, et diminue les disponibilités de l'équipe pour :

- l'aide accordée aux parents ;
- la représentation de l'association lors d'événements ;
- la participation de l'APEDAF lors de Commissions ;
- l'investissement dans la recherche d'informations sociales aux parents ;
- l'avancement des travaux d'encodage des livres du Centre de documentation ;
- la finalisation des documents PDF indispensables aux familles d'enfants sourds ainsi qu'aux professionnels du milieu ;
- etc.

## Réunions du personnel du siège social

---

Des réunions continueront à avoir lieu, mensuellement, au siège de l'APEDAF. Elles rassembleront les neuf personnes de l'« équipe bruxelloise ». Elles auront pour but d'informer les personnes présentes de l'évolution de chacun des dossiers en cours, de répartir les tâches et de pallier aux dysfonctionnements éventuels. Le caractère régulier de ces réunions apportera aux employés la possibilité de communiquer leurs opinions à l'équipe. Ainsi exprimées, celles-ci permettront à l'équipe de garder sa dynamique et de rendre l'entraide encore plus spontanée grâce à la connaissance, par chacun, du contenu des dossiers en cours, ceci, dans un souci de respect du travail et des collègues.

Des rencontres individuelles auront également lieu, de façon régulière, afin que la directrice puisse assurer la gestion des projets de façon constante. Des informations personnelles pourront alors lui être communiquées. Par cette démarche, nous assurons une discrétion et un suivi constant des projets en cours.

## Formations du personnel administratif et social

---

Diverses formations seront suivies par le personnel de l'association en vue d'assurer un *travail d'accompagnement* optimal.

Des réunions seront au programme en 2011 entre les coordinateurs pédagogiques et la directrice de l'APEDAF. Celles-ci auront comme objectifs d'apporter une cohésion entre les différentes régions assurant la qualité dans les relations de travail et une communication optimale dans les projets de l'association.



# BUDGET 2011

# Budget 2011

III. Budget 2011										
CHARGES					PRODUITS					
	Budget 2011	Réalisé 2010	Variance	%		Budget 2011	Réalisé 2010	Variance	%	
					<b>1. ACTIVITES : résultat</b>					
					31.490,00 € 57.272,91 € -25.782,91 €					
600 Animation	3.850,00 €	2.842,65 €	1.007,35 €	35,44%	700 Animation	4.660,00 €	4.907,06 €	-247,06 €	-5,03%	
					7391 Subside activités	11.000,00 €	41.622,45 €	-30.622,45 €	-73,57%	
							0,00 €		#DIV/0!	
604 Formation					704 Formation		-8.246,00 €	8.246,00 €	-100,00%	
605 Information y c. publication	42.570,00 €	48.978,95 €	-6.408,95 €	-13,09%	705 Information y c. publication	3.950,00 €	3.838,89 €	111,11 €	2,89%	
608 Activ. d'autofinancement	39.250,00 €	37.763,18 €	1.486,82 €	3,94%	7392 Subside publications					
609 Autres : piles	5.150,00 €	3.093,73 €	2.056,27 €	5,45%	708 Activ. d'autofinancement	102.700,00 €	107.829,02 €	-5.129,02 €	-4,76%	
					709 Autres					
<b>Total</b>	<b>90.820,00 €</b>	<b>92.678,51 €</b>	<b>-1.858,51 €</b>		<b>Total</b>	<b>122.310,00 €</b>	<b>149.951,42 €</b>	<b>-27.641,42 €</b>		
					<b>2. FONCTIONNEMENT : résultat</b>					
					-29.481,86 € -64.338,25 € 34.856,39 €					
61 Services et biens divers	103.030,00 €	85.752,51 €	17.277,49 €	20,15%	7390 Subv. Regions	682.165,79 €	594.875,03 €	87.290,76 €	14,67%	
62 Frais de personnel	842.293,87 €	779.033,92 €	63.259,95 €	8,12%	737 Subv d'Exploitation	182.843,22 €	178.003,85 €	4.839,37 €	2,72%	
63 Amort., réductions de valeurs, et provisions,	2.400,00 €	8.658,69 €	-6.258,69 €	-72,28%	731 Cotisations	42.733,00 €	44.129,95 €	-1.396,95 €	-3,17%	
635 Prov. pour risques et charges		12.000,00 €	-12.000,00 €	-100,00%	732 Dons	12.400,00 €	7.240,51 €	5.159,49 €	71,26%	
64 Autres charges	1.900,00 €	3.392,47 €	-1.492,47 €	-43,99%	738 Subv communes+régions		250,00 €	-250,00 €	-100,00%	
<b>Total</b>	<b>949.623,87 €</b>	<b>888.837,59 €</b>	<b>60.786,28 €</b>		<b>Total</b>	<b>920.142,01 €</b>	<b>824.499,34 €</b>	<b>95.642,67 €</b>		
					<b>3. DIVERS : résultat</b>					
					-300,00 € 9.278,20 € -9.578,20 €					
65 Charges financières	300,00 €	297,27 €	2,73 €	0,92%	75 Produits financiers		3.357,60 €	-3.357,60 €	-100,00%	
66 Charges exceptionnelles		1.269,00 €	-1.269,00 €	-100,00%	76 Produits exceptionnels		7.486,87 €	-7.486,87 €	-100,00%	
<b>Total</b>	<b>300,00 €</b>	<b>1.566,27 €</b>	<b>-1.266,27 €</b>		<b>Total</b>	<b>0,00 €</b>	<b>10.844,47 €</b>	<b>-10.844,47 €</b>		
<b>TOTAL CPTES CLASSE 6 :</b>					<b>TOTAL CPTES CLASSE 7 :</b>					
1.040.743,87 €					1.042.452,01 €					
983.082,37 €					985.295,23 €					
57.661,50 €					57.156,78 €					
					<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (1 + 2 + 3) :</b>					
					1.708,14 € 2.212,86 € -504,72 €					



# APEDAF

Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones

Rue Van Eyck, 11a (5ème étage) - 1050 Bruxelles

Tel.: +32 (2) 644 66 77

Fax: +32 (2) 640 20 44

E-mail: [info@apedaf.be](mailto:info@apedaf.be)

Site internet: [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)



Avec le soutien de la Communauté française